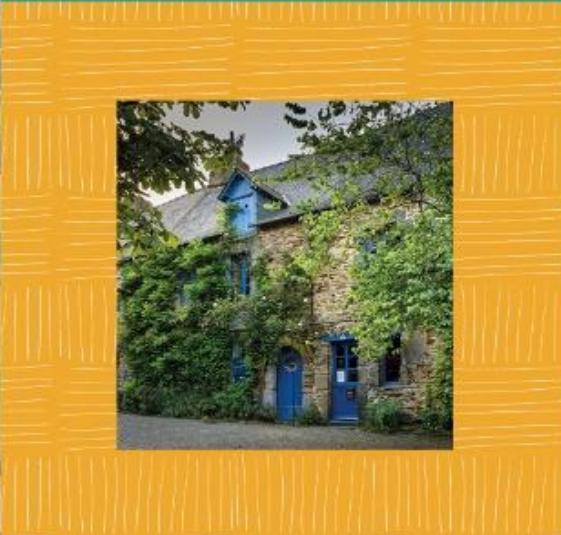
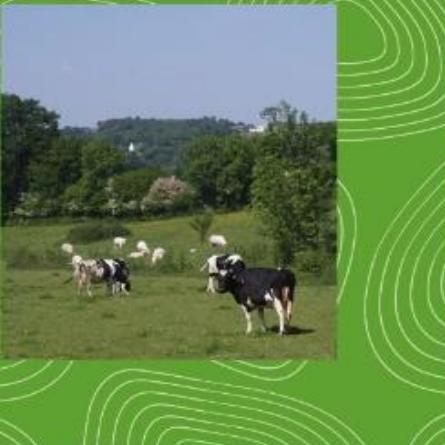


Imaginons ensemble notre territoire de demain

SCoT
Pays de Ploërmel
Cœur de Bretagne

ÉCONOMIE
AGRICULTURE
ENVIRONNEMENT
HABITAT
PATRIMOINE
MOBILITÉS



Annexe 1 : Diagnostic territorial



Pays de Ploërmel
Cœur de Bretagne

SOMMAIRE

Avant-Propos.....	5
1. Quel équilibre territorial au regard des divergentes dynamiques vécues ?	7
1.1 Un territoire situé au Cœur de la Bretagne	7
1.1.1. Un territoire connecté aux axes structurants	7
1.1.2. Une stabilité démographique grâce à un solde migratoire positif.....	9
1.1.3. Les aires d'attractions des villes : à l'échelle du Pays, un impact à relativiser.....	17
1.2. Une armature territoriale équilibrée autour d'un pôle structurant.....	19
1.2.1. L'armature territoriale déclinée en 4 polarités	19
1.2.2. Les secteurs géographiques structurés par les axes routiers traversant le territoire	21
1.2.3. Des axes de développement et des pôles d'attraction majeurs.....	22
1.2.4. Des territoires en retrait	23
1.3 Caractéristiques de la population active du territoire	24
1.4 Les dynamiques constructives du territoire	26
1.4.1 Un rythme de construction légèrement plus élevé que celui de la croissance démographique.....	26
1.4.2 Une augmentation de la surface urbanisée au niveau du Pays de Ploërmel au détriment des ENAF .	27
1.4.3 Des axes de développement et des pôles d'attraction majeurs et des territoires en retrait	32
1.5 La composition du parc résidentiel du territoire..	33
1.5.1 Une prédominance de maisons individuelles en accession à la propriété et une carence de logements locatifs	33
1.5.2 Une croissance ralentie de la vacance de logement en partie liée à des mesures préventives mises en place	34
1.5.3 Un parc secondaire peu présent et en léger recul	38
1.5.4 Une offre de logements sociaux insuffisante sur le territoire	39

1.5.5 Une hausse du nombre de logements collectifs sur le territoire depuis 2022	41
2. Valoriser les atouts du Pays pour créer des emplois et assurer une dynamique d'accueil démographique	44
2.1. L'organisation et le potentiel de l'économie du Pays	44
2.1.1 L'économie productive toujours très dynamique sur le territoire	45
2.1.2 L'économie présentielle en augmentation	47
2.1.3 Le foncier économique : localisation, caractéristique et potentiel.....	48
2.2 L'importance de l'économie agricole sur le territoire	50
2.2.1 Le poids des emplois du secteur agricole en baisse	50
2.2.2 L'importance des surfaces agricoles et les mutations de culture.....	50
2.2.3 Alternative et diversification de l'activité agricole	51
2.3 L'attractivité touristique du territoire	53
2.3.1. Les atouts du patrimoine naturel.....	54
2.3.2. La mise en valeur du patrimoine bâti et culturel	54
2.3.3 La nature et la capacité de l'hébergement touristique	55
2.4 Le potentiel de production d'énergies renouvelables	56
2.4.1. Les voies de la méthanisation	56
2.4.2. Le potentiel grandissant de l'éolien	57
2.4.3. Les possibilités d'exploitation de l'énergie solaire	59
2.4.4. Le bois énergie comme potentiel principal à développer	59
3. L'enjeu d'adapter l'offre en équipements, services, commerces et transports aux ambitions de développement	63
3.1 Une offre de mobilités innovante.....	63

3.1.1 Un territoire traversé par de grands axes routiers	63
3.1.2 La proximité du territoire avec des axes ferrés	63
3.1.3 La mise en place de modes de déplacements alternatifs à l'automobile	64
3.2 Le maillage des équipements et services	69
3.2.2 Une offre d'équipements pour la petite enfance satisfaisante	69
3.2.1 L'enseignement et la formation	70
3.2.3 Un territoire acteur en matière de santé	72
3.2.4 L'hébergement en structures pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap	75
3.2.5 Les loisirs, le sport et la culture	79
3.2.6 La couverture numérique	81

Avant-Propos

L'ordonnance n°2020-744 du 17 juin 2020 relative à la modernisation des schémas de cohérence territoriale améliore la lisibilité et facilite l'appropriation du projet porté par le SCoT. Cette ordonnance a fait évoluer les différentes parties qui composent le document. Désormais, l'article L 141-2 du Code de l'Urbanisme dispose que le SCoT doit comprendre Projet d'Aménagement Stratégique (PAS), qui remplace le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, un Document d'orientations et d'Objectifs (DOO) et des annexes.

Les annexes du SCoT comprennent : le diagnostic, la justification des choix et l'évaluation environnementale.

L'article L 141-15 du Code de l'Urbanisme précise le contenu du diagnostic en annexe :

« 1° [...] qui présente, notamment au regard des prévisions économiques et démographiques, les besoins en termes d'aménagement de l'espace, de ressource en eau, d'équilibre social de l'habitat, de mobilités, d'équipements et de services. Il prend en compte la localisation des structures et équipements existants, les besoins globaux en matière d'immobilier, la maîtrise des flux de personnes, les enjeux de consommation économe de l'espace et de préservation de l'environnement, notamment en matière de biodiversité et de potentiel agronomique, des paysages et du patrimoine architectural ainsi que ceux relatifs à la prévention des risques naturels et l'adaptation au changement climatique. »

Le présent diagnostic présente les dynamiques et les besoins du Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne à travers les différentes thématiques précisées dans l'article L 141-15 du Code de l'Urbanisme. Le Pays se compose deux Communautés de communes :

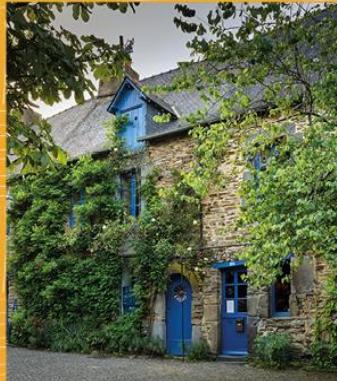
- De l'Oust à Brocéliande Communauté,
- Ploërmel Communauté.

Toutes les photographies du territoire non sourcées ont été prises par le Bureau d'études Citadia.

Imaginons
ensemble
notre territoire
de demain

SCoT
Pays de Ploërmel
Cœur de Bretagne

ÉCONOMIE
AGRICULTURE
ENVIRONNEMENT
HABITAT
PATRIMOINE
MOBILITÉS



1 Quel équilibre territorial au
regard des divergentes
dynamiques vécues ?

1. Quel équilibre territorial au regard des divergentes dynamiques vécues ?

1.1 Un territoire situé au Cœur de la Bretagne

1.1.1. Un territoire connecté aux axes structurants

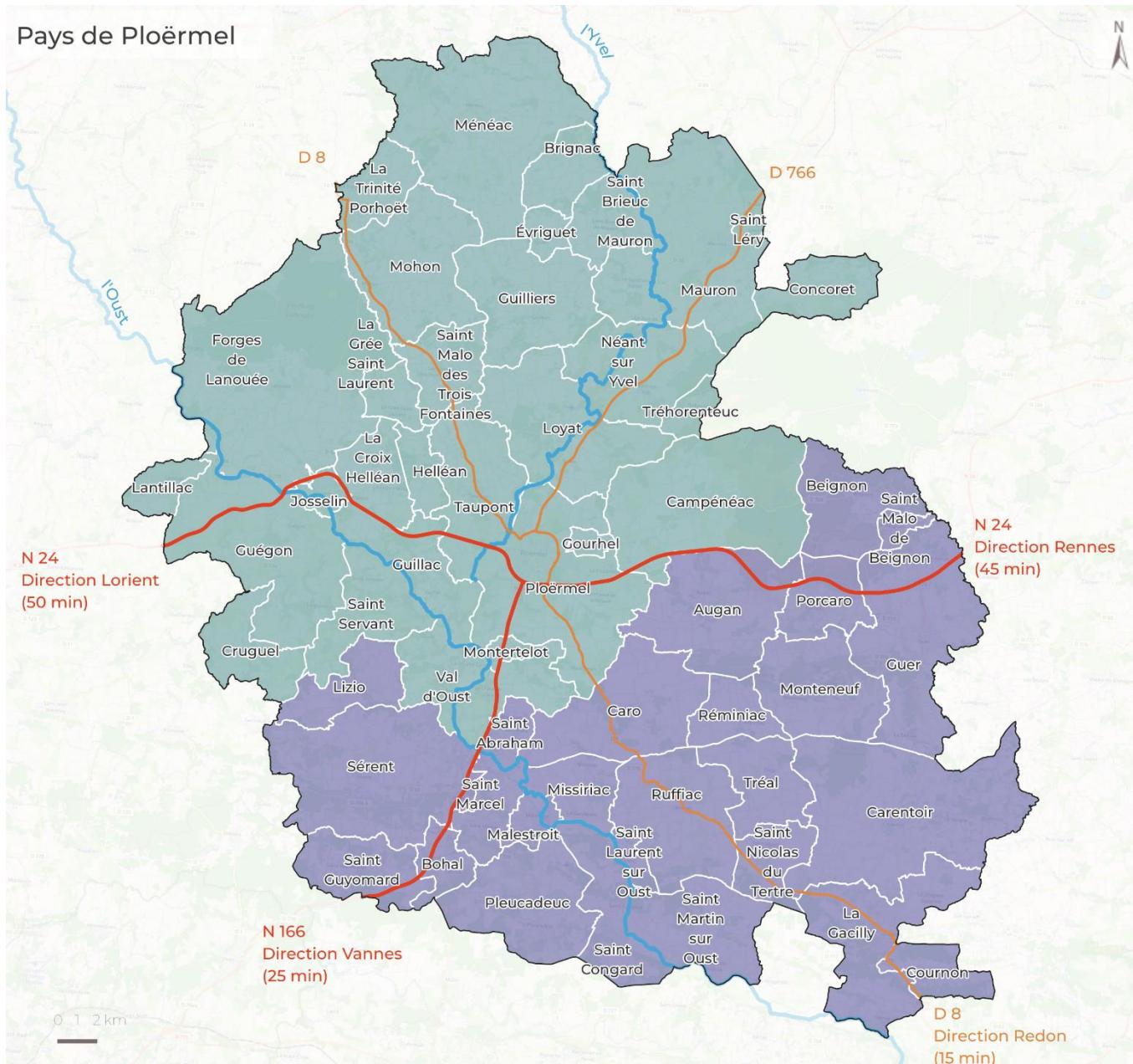
Le Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne est le fruit de la création du Syndicat intercommunal de 1967 qui réunissait à cette époque 36 communes. Aujourd’hui, le Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne regroupe 56 communes sur deux intercommunalités :

- Ploërmel Communauté
- De l’Oust à Brocéliande Communauté

Ce territoire rural est situé au cœur de la Bretagne au nord-est du département du Morbihan sur une surface de 1 452 km². A la frontière de l’Ille-et-Vilaine à l’est et des Côtes d’Armor au nord, ce territoire est traversé par des axes structurants permettant de connecter le territoire à des agglomérations de plus grande importance :

- La RN 24 qui relie Rennes à Lorient
- La RN 166 qui se branche sur la RN 24 pour relier Rennes et Vannes
- La RN 164 longe le nord du territoire et relie Rennes à Brest
- La RD 766 rejoint le littoral septentrional breton et Saint-Malo

Son positionnement géographique à l’Ouest de celle de Rennes et au Nord de l’agglomération vannetaise lui confère des fonctions de territoire périphérique.



- Ploërmel Communauté
- De l'Ouest à Brocéliande Communauté
- Cours d'eau
- Routes principales
- Départementale
- Nationale

Sources : IGN, INSEE 2024, OSM;
Realisation : Citadia Conseil - C BONNIN
Le 02-07-2024

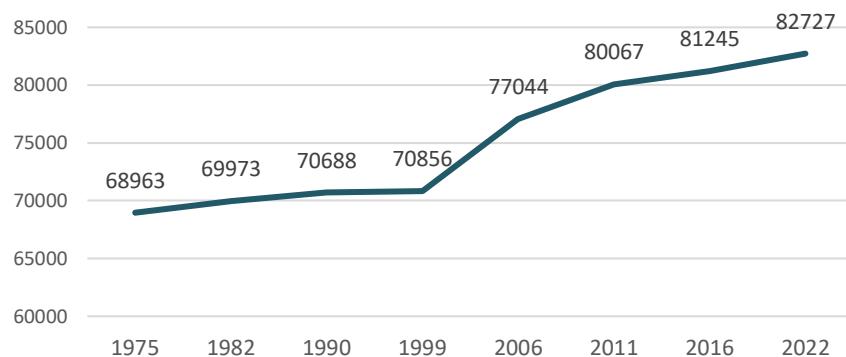
1.1.2. Une stabilité démographique grâce à un solde migratoire positif

Caractéristiques générales de la démographie du Pays

De manière générale, la croissance démographique en Bretagne est légèrement supérieure à la moyenne nationale. Ce dynamisme démographique est porté par les arrivées dans la région.

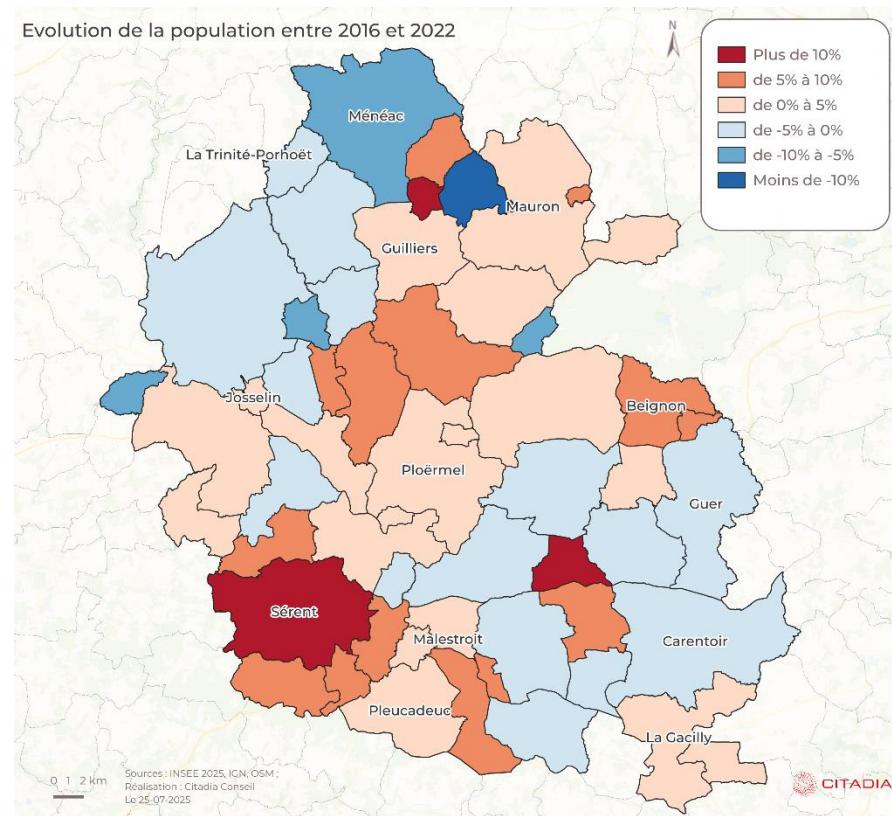
Le territoire du Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne ne suit pas cette tendance, la population a très légèrement augmenté et la tendance est plutôt à la stabilisation démographique. La population est passée de 80 067 habitants à 82 727 habitants entre 2011 et 2022 soit une variation annuelle moyenne de la population de 0,3% pour les deux intercommunalités.

Evolution de la population entre 1975 et 2022 sur le territoire du Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne



Source : Insee – recensement de la population.

Evolution de la population entre 2016 et 2022 (source INSEE)



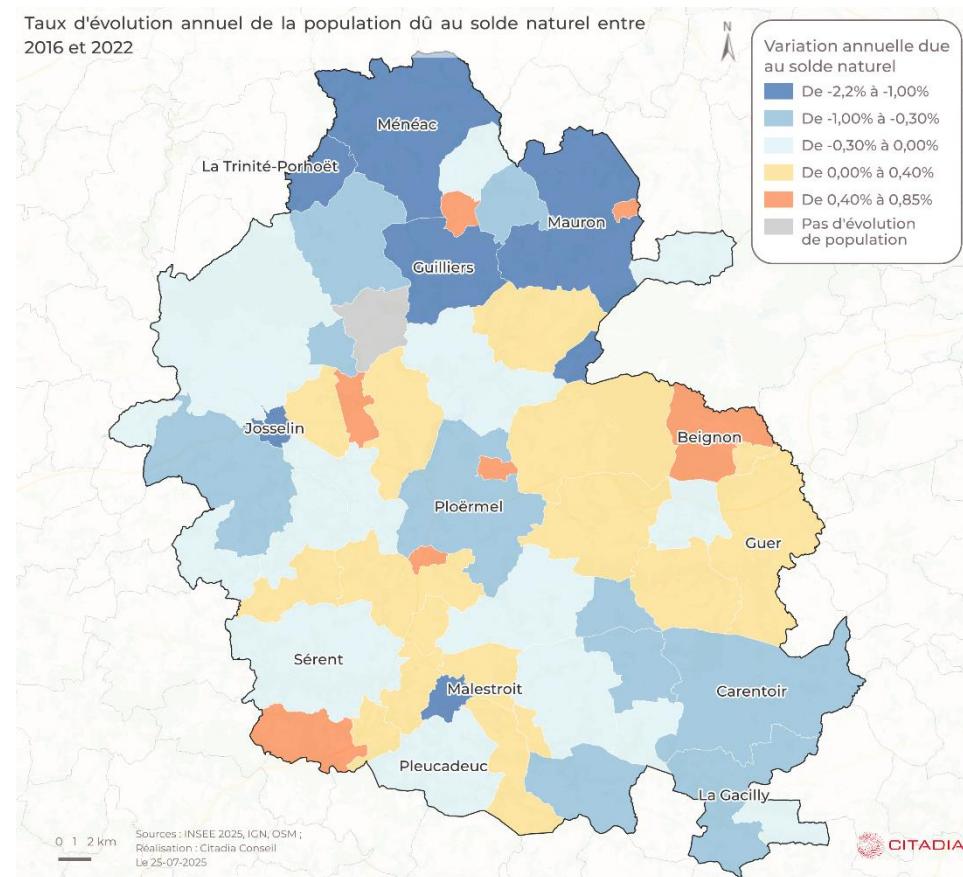
L'évolution négative du solde naturel

Sur le territoire du Pays de Ploërmel, le solde naturel est négatif : il s'établit à -0,3 % sur l'ensemble du territoire et atteint -0,6 % pour la commune de Ploërmel, qui constitue le principal pôle structurant. Cela signifie que le nombre de décès y est supérieur au nombre de naissances. Toutefois, ce déficit naturel est compensé par un solde migratoire positif, permettant une légère croissance démographique globale.

Parmi les cinq communes identifiées comme pôles d'équilibre, trois présentent également un solde naturel négatif : Josselin (-2.2%), Mauron (-1.3%) et La Gacilly (-0.7%). À l'inverse, Guer (+0.3%) et Beignon (+0.5%) enregistre un solde naturel positif. Plus globalement, les deux tiers des communes du territoire – notamment celles regroupées au sein de Ploërmel Communauté – affichent un solde naturel déficitaire.

Cette situation s'explique par deux facteurs principaux : l'augmentation du nombre de décès, notamment parmi la génération des premiers baby-boomers nés à la fin des années 1940, et la baisse du nombre de naissances, liée au fait que les couples ont des enfants plus tardivement, accentuant l'écart entre naissances et décès. Le solde naturel négatif observé dans les pôles d'équilibre et à Ploërmel s'explique également par la forte présence d'équipements dédiés aux personnes âgées, ce qui contribue à une part de décès plus importante que dans les communes voisines.

Evolution du solde naturel sur le territoire du Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne entre 2016 et 2022 (source INSEE)



L'évolution positive du solde migratoire

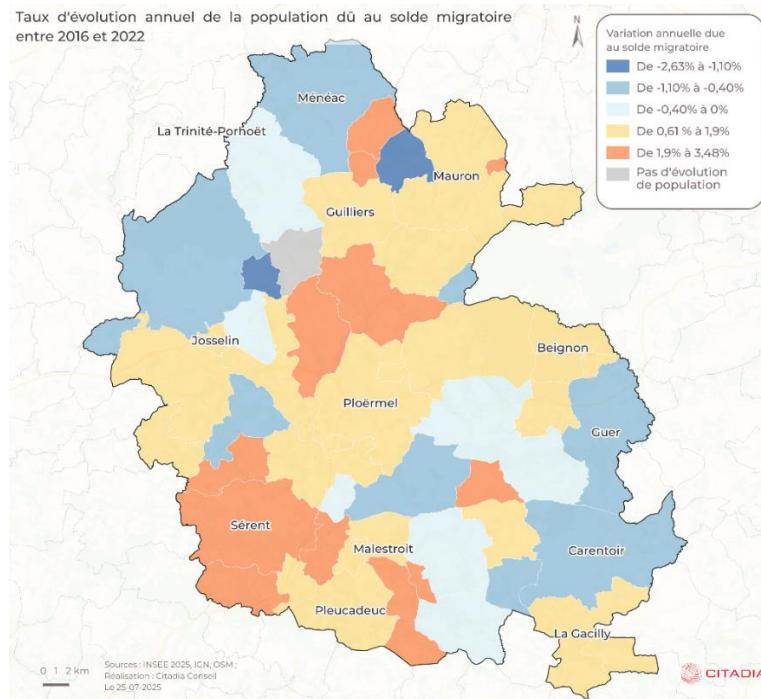
Le solde migratoire est positif sur l'ensemble du territoire, avec une moyenne de +0,5 % par an pour la communauté de communes de l'Oust à Brocéliande et de +0,7 % par an pour Ploërmel Communauté. Cette dynamique est particulièrement marquée dans les communes situées à proximité de Ploërmel, ainsi qu'à Mauron, La Gacilly et Sérent.

L'« effet d'axe » traduit l'influence du desserrement résidentiel des agglomérations voisines de Vannes et Rennes, qui alimente en partie ces flux d'installation. À l'inverse, les communes situées plus au nord du territoire sont moins concernées par ce phénomène et présentent un solde migratoire plus modéré.

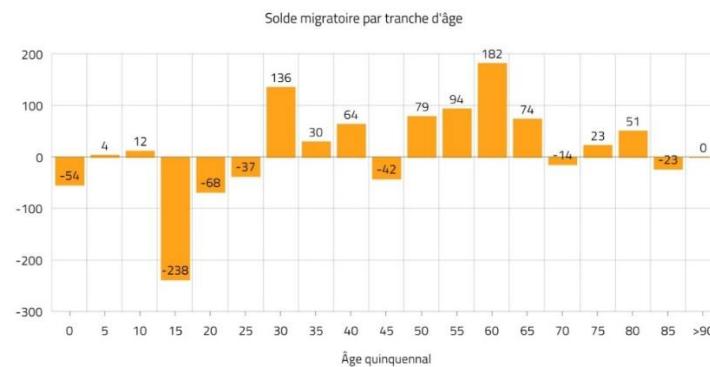
La population du territoire est vieillissante, au même titre que les observations nationales.

Globalement depuis 2013, le territoire fait face à une baisse de sa population âgée de moins de 44 ans, une stagnation des 45-59 ans et à une forte progression des 60 ans et plus, ce qui se vérifie également dans le graphique qui indique le solde migratoire par tranche d'âge. La population qui quitte le plus le territoire se situe autour de 15 et 20 ans, pour les études ou le premier travail. Les personnes qui arrivent majoritairement sur le territoire sont de jeunes retraités âgés de 60 ans. Cependant on peut tout de même observer un nombre significatif de personnes s'installant sur le territoire autour de 30 ans, ce qui démontre que le territoire est toujours attractif pour les jeunes actifs susceptibles de fonder une famille.

Evolution du solde migratoire sur le territoire du Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne entre 2016 et 2021 (source INSEE)



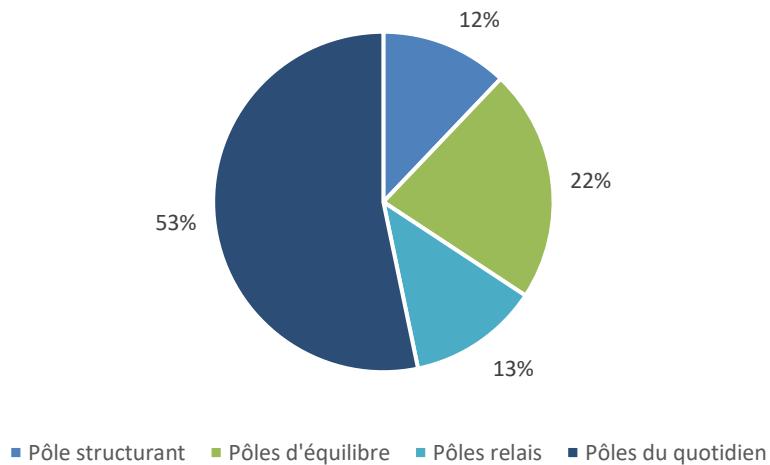
Evolution de la population par tranche d'âge



Quasiment une trentaine de communes (29 sur 56) comptabilisent moins de 1000 habitants, et représentent 18,5% de la population.

Tandis que 12 communes recensent plus de 2000 habitants, et concentrent 53% de la population totale du Pays : Carentoir, La Gacilly, Guégon, Guer, Josselin, Malestroit, Mauron, Ploërmel, Sérent et Taupont, Val d'Oust, Forges de Lanouée.

Répartition de la population selon le niveau d'armature du SCoT

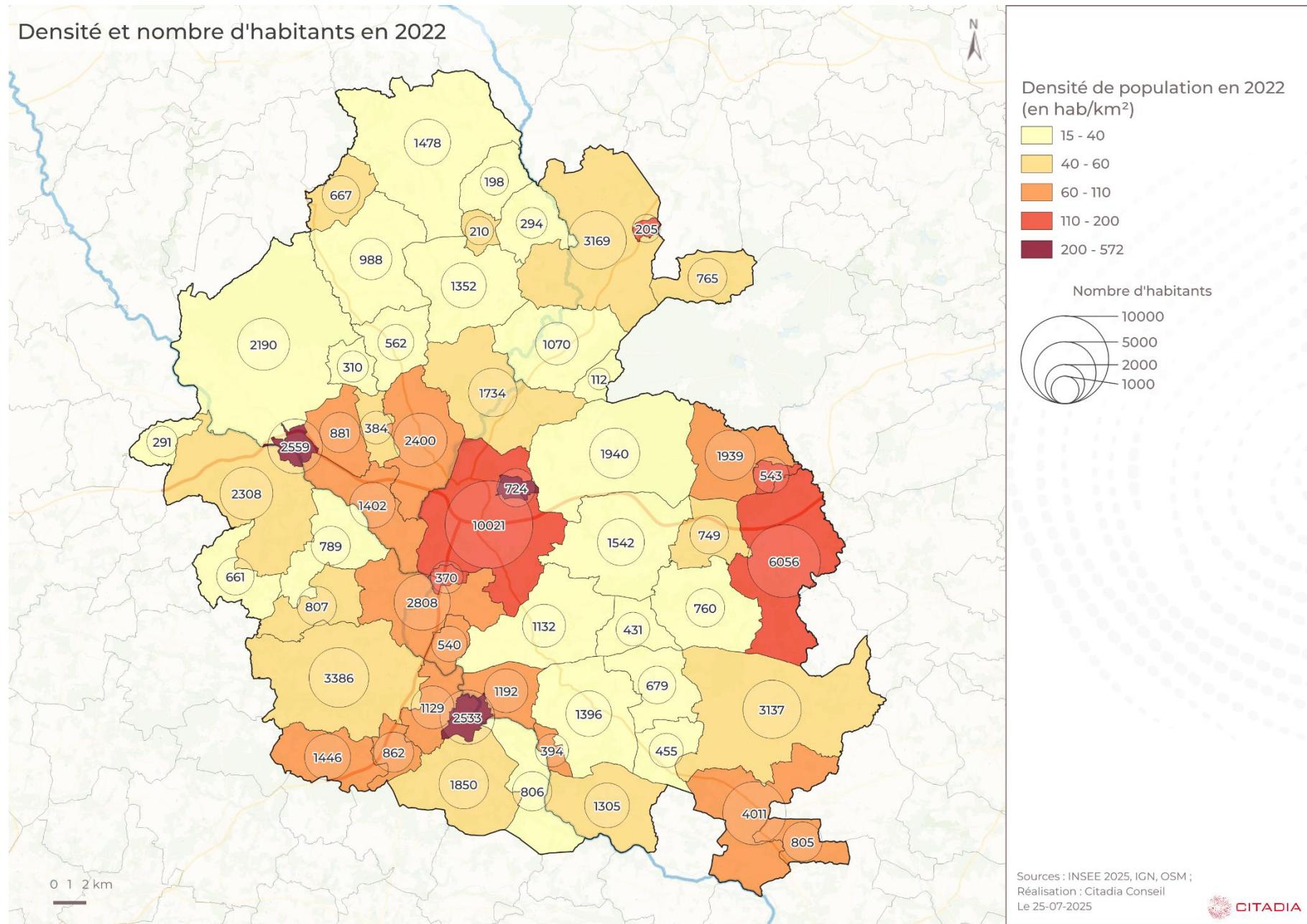


La densité de population en 2021 dans le Pays atteint 56,66 hab/km² avec de fortes disparités entre les communes. Les communes les plus denses sont Gourhel, Josselin, Malestroit et Ploërmel avec plus de 160 hab/km². Suivent un ensemble de communes situées le long de la RN166 (entre 70 et 100 hab/km²).

A l'Est, Beignon, Guer et Saint-Malo de Beignon avec une densité notable pour cette dernière (155 hab/km²), sont dans la continuité des densités observées dans les communes bordant la RN24 depuis Rennes.

Au Sud-Est, Cournon et La Gacilly suivent le prolongement de densité des communes autour de Redon. Le reste du territoire connaît une densité inférieure à 50 hab/km².

Le Nord et Nord-Ouest sont particulièrement marquées par une densité faible avec moins de 30 hab/km² ainsi que les communes situées entre Ploërmel, Guer et La Gacilly.



Caractéristiques des habitants du Pays

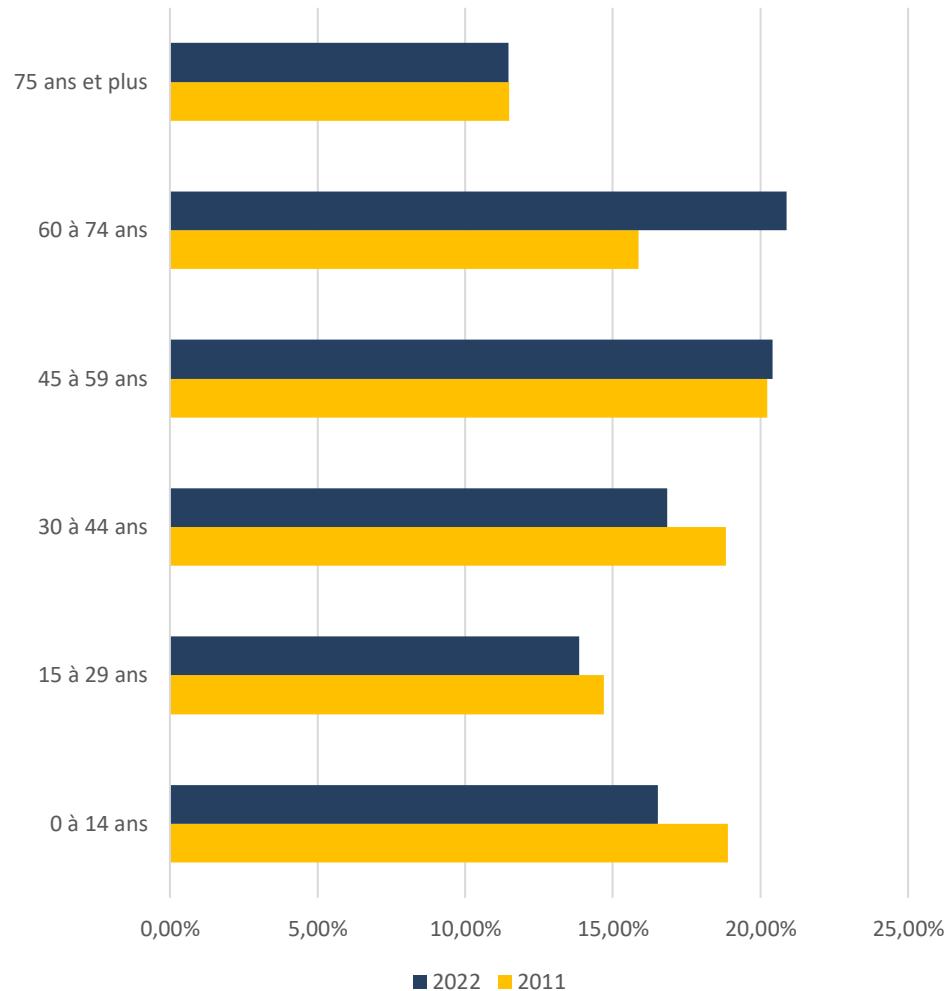
Les habitants de moins de 30 ans représentent 30.39 % de la population du territoire. Toutefois, les 15-29 ans constituent l'une des tranches d'âge la moins présente, avec seulement 13,86% des habitants. Cette faible proportion s'explique notamment par le départ des jeunes vers les grandes villes voisines – Vannes et Rennes en premier lieu, mais aussi Nantes ou Paris – pour poursuivre des études supérieures ou rechercher un emploi.

Entre 2011 et 2022, la part des moins de 15 ans a reculé de 0.83 point, illustrant une baisse progressive du renouvellement des générations. Dans le même temps, la population vieillit : la part des plus de 60 ans est passée de 22.96% en 2015 à 32.36 % en 2022. Les plus de 75 ans représentent désormais 11,47 % de la population, un niveau supérieur à la moyenne nationale (9,6 %).

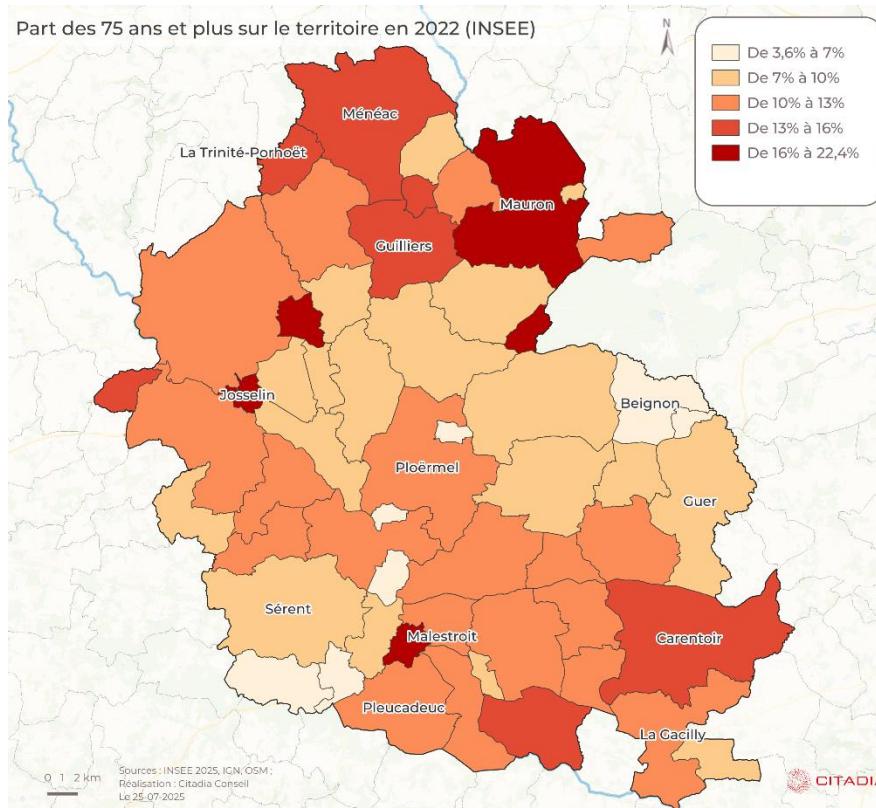
La répartition spatiale de cette population âgée montre une concentration des plus de 75 ans au nord et au sud-est du territoire. Cette forte présence souligne la nécessité d'anticiper et de développer des réponses adaptées pour accompagner le vieillissement : logements adaptés, services de proximité, mobilité et accessibilité, entre autres.

Ce vieillissement marqué invite ainsi à repenser l'aménagement du territoire pour répondre aux besoins spécifiques de ces habitants et garantir leur qualité de vie dans la durée.

Evolution de la population par âge entre 2011 et 2022 sur le territoire du Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne



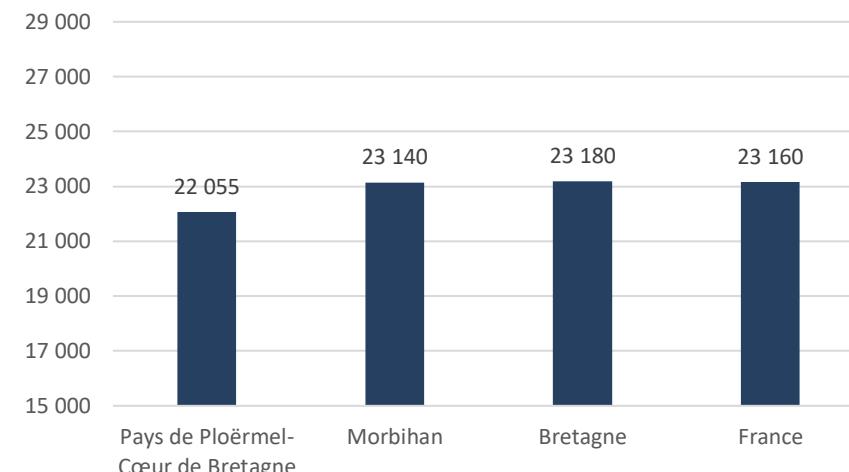
Source : Insee – recensement de la population.



Le niveau de vie des habitants du territoire

Le revenu médian par unité de consommation, à l'échelle du Pays, est de **22 055 €** en 2021 contre une médiane morbihannaise de 23 140 € en 2021 et régionale de 23 240 €. Le taux de pauvreté en 2021 est de 11,45 % sur le territoire contre 11,1 % à l'échelle du département du Morbihan.

Niveau de vie médian en 2021, en euros (source INSEE : RP 2021)



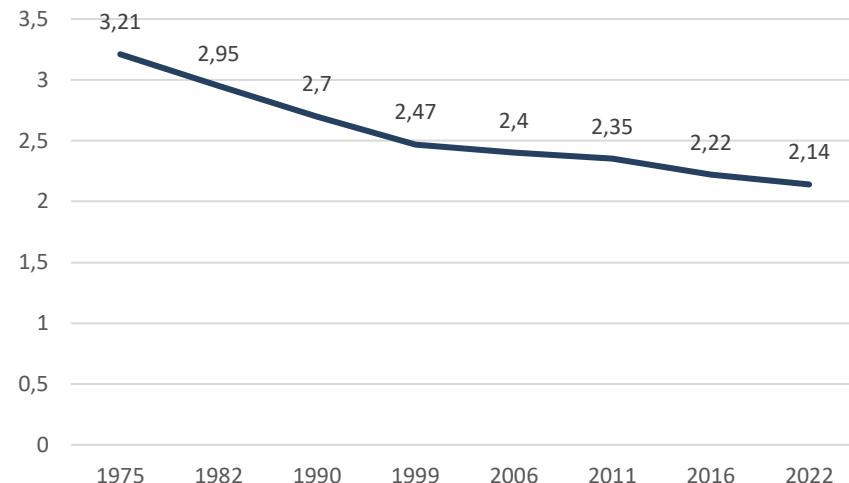
Source : Insee – recensement de la population.

Le niveau de vie médian des ménages habitant sur le territoire est inférieur au niveau de vie médian du Morbihan et du niveau national. Cela peut s'expliquer pour partie par le nombre important d'ouvriers sur le territoire.

La composition des ménages du territoire : une majorité de ménages d'une personne et de couples sans enfants

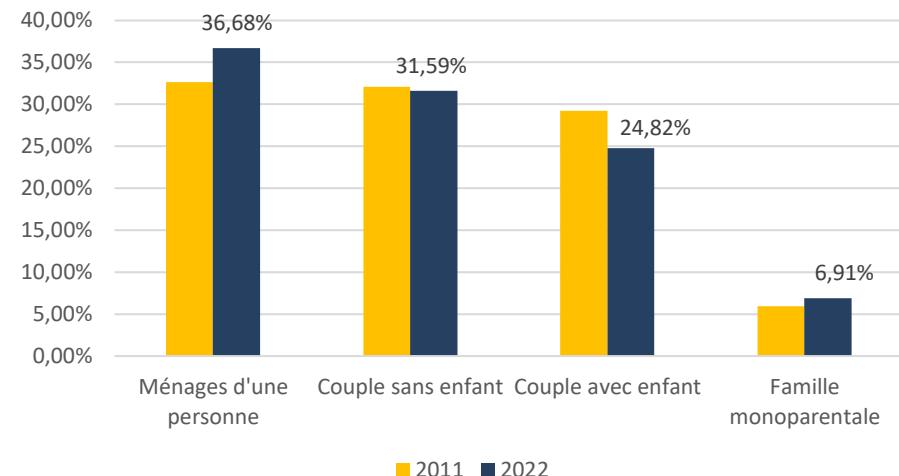
Comme le montre le graphique suivant, la taille des ménages diminue de manière constante depuis 1975.

Evolution de la taille des ménages entre 1975 et 2021



Sur le territoire, le nombre de ménages d'une personne a augmenté de deux points sur le territoire depuis 2011, passant de 33% à 37%. Le nombre de couples avec enfants a également diminué de deux points passant de 29% à 25%.

Evolution de la composition des ménages entre 2011 et 2021



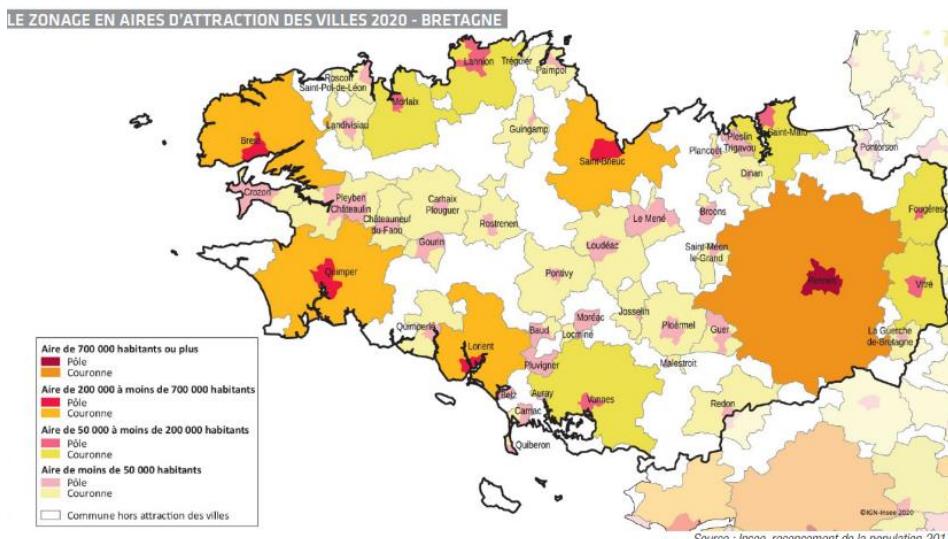
Source : Insee – recensement de la population.

Ce phénomène de desserrement des ménages est dû, principalement, à trois évolutions sociétales :

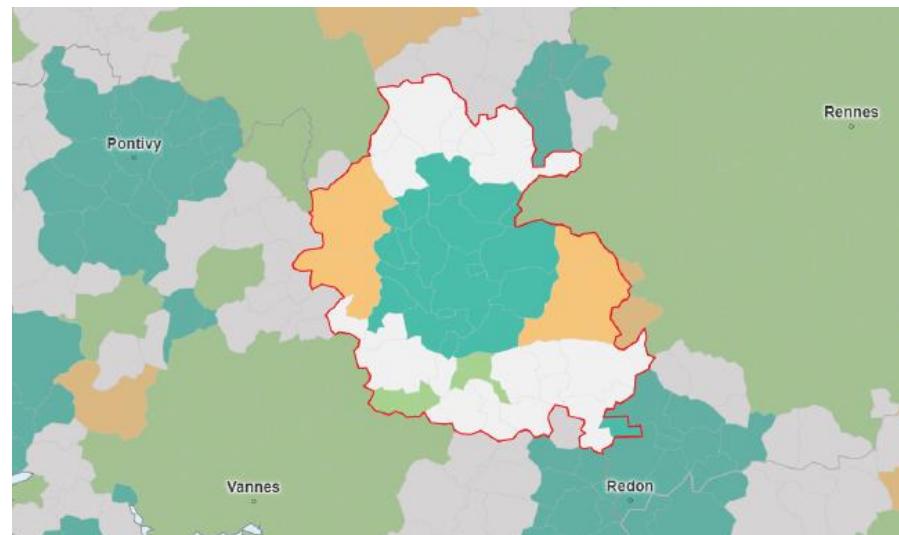
- Le rallongement de la durée de vie moyenne, augmentant le nombre de ménages de personnes âgées, vivant seules ;
- La dilatation du schéma traditionnel de la famille, avec la diminution du nombre d'enfants par famille, la multiplication des divorces et l'émergence des familles monoparentales ;
- Et enfin, la mise en couple plus tardive des jeunes.

1.1.3. Les aires d'attractions des villes : à l'échelle du Pays, un impact à relativiser

Le recensement des aires urbaines de l'INSEE en 2010 montrait qu'aucune commune du Pays de Ploërmel ne faisait partie de l'aire urbaine rennaise. En 2020, l'INSEE remplace ce zonage par celui de l'Aire d'Attraction d'une Ville (AAV) qui définit l'étendue de son influence sur les communes environnantes. Le nouveau zonage de l'INSEE repose sur le même principe que le zonage en aires urbaines qui datait de 2010 : une aire d'attraction est un pôle d'emploi entouré par une couronne. L'INSEE retient désormais que les mobilités domicile-travail de 15 % des actifs suffisent à déterminer une polarisation.



Malgré ce changement de zonage, le constat reste le même, au sud du territoire, seules les communes de Saint-Guyomard et Bohal sont inscrites dans l'aire d'attraction de Vannes en 2020. Si l'influence des polarités voisines sur le territoire est visible, son intensité reste donc mesurée.

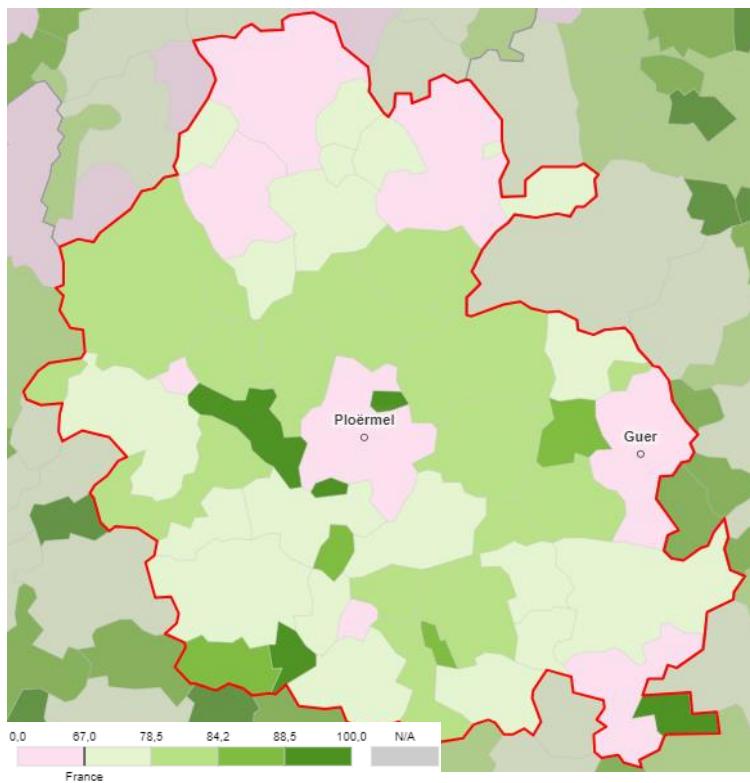


Aire d'attraction des villes en 2020 (source : INSEE)

Les cartes de l'évolution démographique et celle du nombre de logements montrent que les phénomènes de polarisation à l'échelle du territoire sont davantage vécus à partir des axes structurants (RN24 et 166). Ce phénomène est en partie le fruit d'un desserrement des agglomérations voisines.

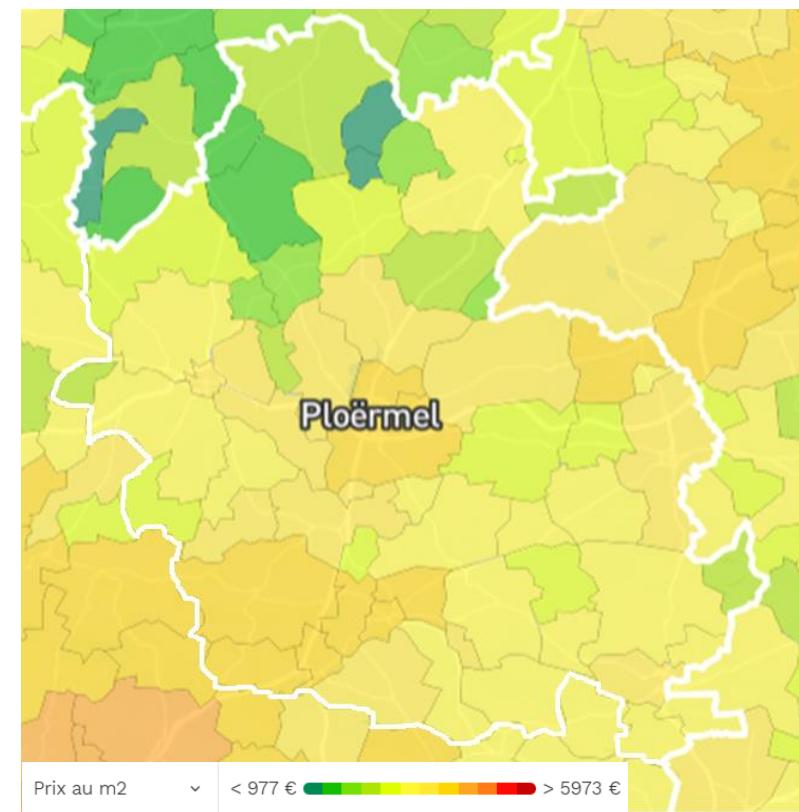
Par ailleurs, la part des actifs travaillant dans leur commune de résidence à l'échelle du Pays de Ploërmel est de 31%, ce qui est supérieur aux intercommunalités voisines (Pays de Pontivy 28,9% et le Pays de Brocéliande 19,8%).

La carte relative à la part des actifs occupés de 15 ans et plus travaillant dans une autre commune que leur commune de résidence montre des dynamiques au niveau des axes structurants et des pôles. Ainsi, les résidents actifs de Ménéac, Mohon, Josselin, Ploërmel, Guer, Malestroit, La Gacilly restent très majoritairement travailler sur place. Les habitants des communes rurales éloignées des grands axes et des pôles se déplacent davantage (plus de 78,5 % des actifs)



Part des actifs occupés de 15 ans et plus travaillant dans une autre commune que leur commune de résidence (%) en 2020 (source INSEE)

L'estimation des prix immobiliers de 2024 par commune montre une légère influence de l'agglomération vannetaise sur le marché sur la frange sud du Pays de Ploërmel. Néanmoins, la très grande partie du pays de Ploërmel ne subit pas véritablement les influences des agglomérations voisines en termes de prix. La commune de Ploërmel dispose aussi de sa propre dynamique. Les prix du m² au nord du territoire sont deux fois plus bas que le centre et le sud du territoire (moins de 1 000 € du m² contre plus de 2 000 € du m²).



Prix au m² des logements 2024 (source meilleursagents.com)

1.2. Une armature territoriale équilibrée autour d'un pôle structurant

1.2.1. L'armature territoriale déclinée en 4 polarités

Dans le cadre de l'élaboration d'un SCoT, définir une armature territoriale permet d'identifier au mieux les enjeux selon la polarité de chaque territoire. L'armature caractérise la hiérarchie de chaque commune donnant une lisibilité de l'ensemble de l'espace. Le Pays de Ploërmel dispose d'une armature bien structurée.

Afin d'affirmer son identité rurale et tout en s'assurant que l'ensemble des communes du territoire participent au développement du Pays, le SCoT appuie son projet sur une organisation territoriale équilibrée qui s'articule autour de quatre types de « polarités » à responsabilités variées :

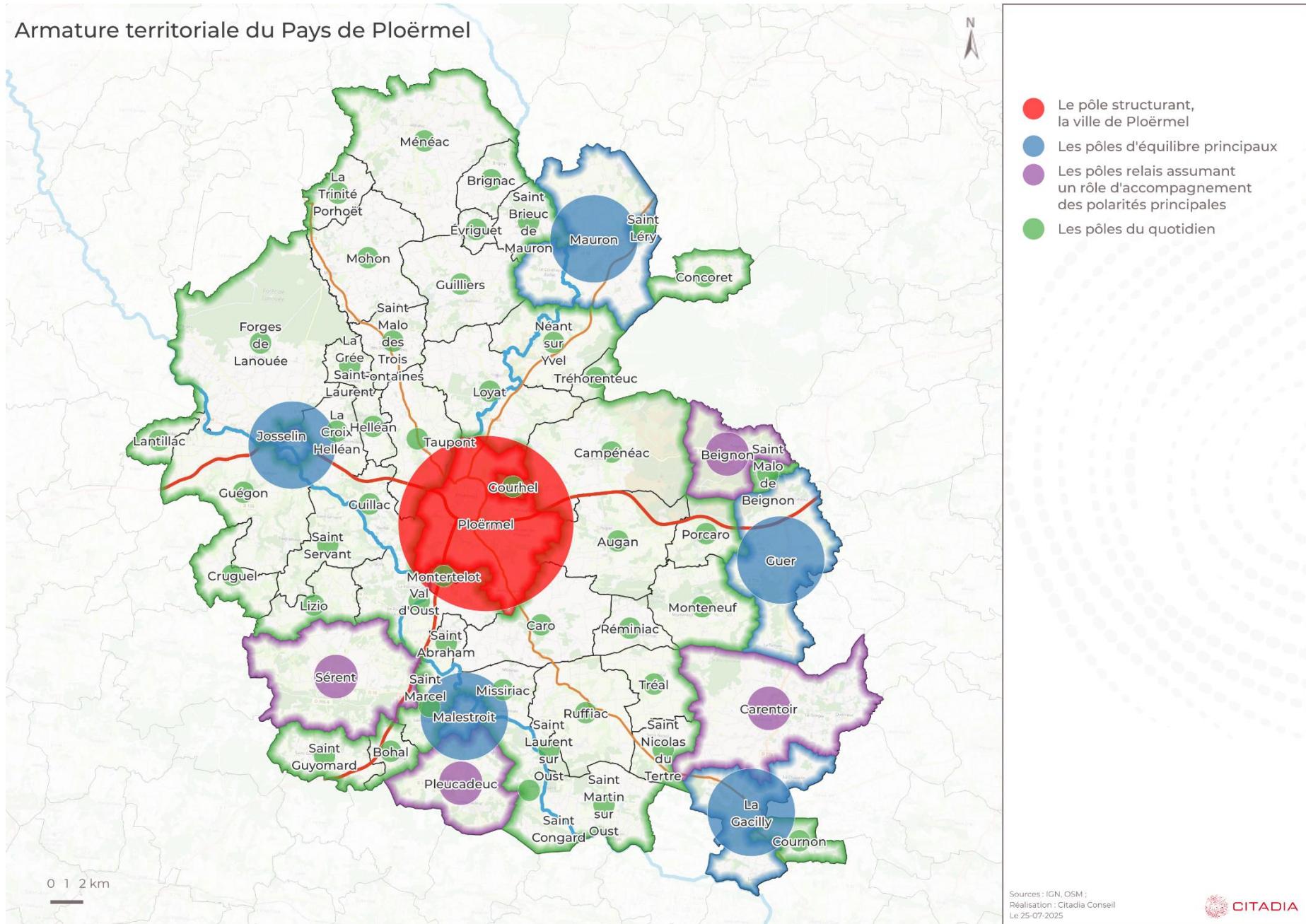
→ **Le pôle structurant, la ville de Ploërmel**, assure des fonctions structurantes supérieures à l'échelle du Pays, mais également des fonctions de rayonnement vers l'extérieur. Ces fonctions stratégiques sont par ailleurs complétées par des responsabilités de proximité répondant aux besoins et usages de la population ploërmelaise et des communes voisines.

→ **Les pôles d'équilibre principaux, La Gacilly, Guer, Josselin, Malestroit et Mauron**, assurent des fonctions de rayonnement plus local, notamment dans le cadre d'une réponse aux besoins des populations des bassins de vie associés à ces pôles.

→ **Les pôles relais** assurent un rôle d'accompagnement des polarités principales pour assurer un développement équilibré sur l'ensemble du territoire. Beignon, Carentoir, Pleucadeuc et Sérent se positionnent comme des espaces d'attractivité secondaires mais importants pour la diffusion et la transmission de la dynamique rurale du Pays.

→ **Les pôles du quotidien**, qui dans toute leur diversité, assurent des fonctions de proximité et sollicitent de manière quasi-quotidienne des équipements et services. Toutes les communes jouent à minima ce rôle pour améliorer les réponses aux besoins les plus courants sur des secteurs plus isolés ou encore développer des atouts complémentaires caractéristiques aux bassins ruraux (tourisme, équipements et services, activités spécifiques...).

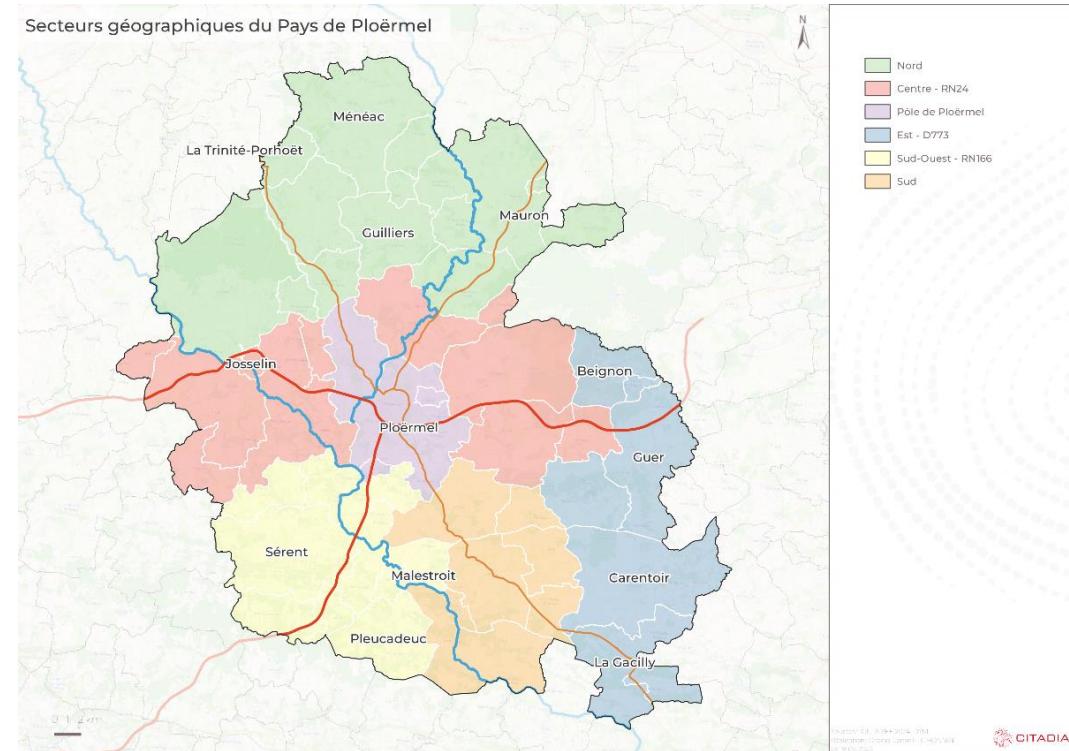
Le positionnement d'une commune dans cette organisation territoriale détermine les responsabilités qu'elle doit assumer. Plus une commune occupe un échelon élevé, plus elle doit satisfaire des exigences accrues en matière d'équipements, de services, et de densité. Elle doit également veiller à maintenir un équilibre et une cohérence avec les autres communes situées à différents niveaux.



1.2.2. Les secteurs géographiques structurés par les axes routiers traversant le territoire

Au-delà de l'armature territoriale, le Pays de Ploërmel connaît des dynamiques impulsées par les différents axes qui structurent le territoire en termes de croissance, d'emplois, de production de logements etc. (comme analysé précédemment). Au vu de leur situation géographique, des communes peuvent se trouver dans plusieurs dynamiques et ainsi appartenir à des secteurs. Six secteurs ont été définis :

- Secteur Nord, il regroupe les communes en marge des axes structurants du Pays de Ploërmel à proximité de l'axe RN164 et avec un accès rapide à la RN12
- Secteur Sud, territoire se trouvant en marge de la RN166 et de la D773
- Secteur Est – D773
- Secteur Centre – RN24 - Pôle de Ploërmel, secteur qui dispose d'une dynamique propre et d'un rayonnement à l'échelle du pays.
- Secteur Sud-Ouest – RN166.



1.2.3. Des axes de développement et des pôles d'attraction majeurs

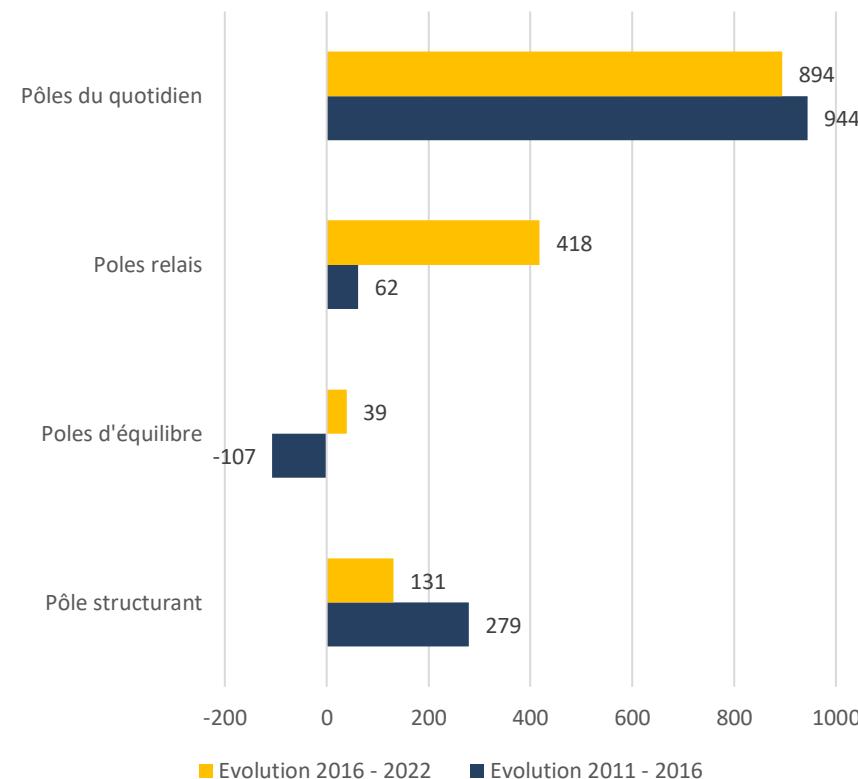
Depuis le début des années 2000, le Pays de Ploërmel connaît une dynamique démographique soutenue, portée notamment par l'attractivité de ses communes rurales et périurbaines. Entre 1999 et 2013, la population s'est accrue de plus de 10 200 habitants, dont près de 20 % pour la seule commune de Ploërmel (+1 999 habitants). À l'échelle du territoire, les communes rurales concentrent près de 37 % de cet apport de population, témoignant d'un accueil marqué hors des centralités. Le rythme moyen d'accueil était alors d'environ 730 habitants supplémentaires par an.

Depuis 2014, la croissance démographique tend à se stabiliser. La population est passée de 81 309 habitants en 2014 à 81 875 habitants en 2021, puis à environ 82 400 habitants en 2022, selon les derniers chiffres INSEE. Cette évolution confirme un maintien global de l'attractivité résidentielle, malgré un ralentissement du rythme d'accueil.

Les secteurs les plus dynamiques restent situés au sud-ouest du territoire, le long de l'axe de la RN 166, notamment autour des communes de Val d'Oust et Sérent, qui continuent de gagner chaque année une trentaine et une vingtaine d'habitants en moyenne. Les communes de la première couronne de Ploërmel et de Guer profitent elles aussi de cette dynamique. À l'inverse, certaines polarités principales comme Ploërmel et Guer enregistrent depuis 2014 une baisse de population de plus d'une centaine d'habitants chacune. Sur cette période, la croissance ne s'est donc pas traduite par un renforcement significatif du pôle structurant de Ploërmel ni

des pôles d'équilibre, mais s'est davantage diffusée vers les communes périurbaines et rurales bien desservies.

Comparaison de l'évolution de la population selon le niveau d'armature entre 2009-2014 et 2014-2020



Source : Insee – recensement de la population.

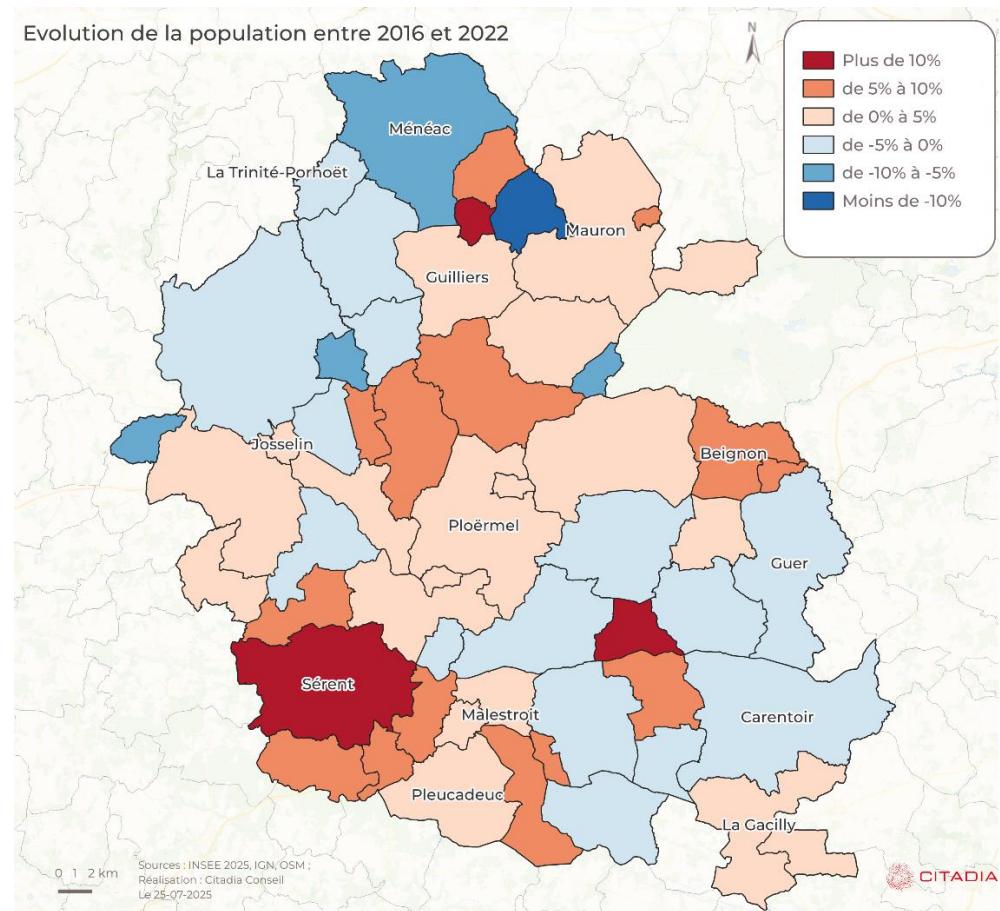
1.2.4. Des territoires en retrait

À l'écart des axes de développement dynamiques le long de la RN 166, certains secteurs apparaissent en retrait par rapport aux dynamiques d'accueil observées ailleurs sur le territoire. C'est notamment le cas des communes situées au nord-ouest, de Guégon à Ménéac en passant par Les Forges, qui connaissent une évolution démographique stable, voire une légère baisse de population. À l'inverse, certaines communes au sud-est du Pays rencontrent des difficultés similaires, en raison de leur éloignement par rapport aux principaux axes routiers. Cette tendance est particulièrement perceptible dans des communes comme Guer ou Carentoir, qui enregistrent une diminution de leur population.

Les dynamiques de desserrement issues de l'influence des agglomérations voisines, comme Vannes ou Rennes, qui avaient porté la croissance démographique jusqu'au début des années 2010, montrent aujourd'hui un essoufflement, avec un ralentissement du rythme d'accueil et une tendance générale à la stagnation. Le solde migratoire reste positif et permet de compenser la baisse naturelle de la population, mais son effet s'atténue par rapport aux décennies précédentes.

Cette évolution s'explique notamment par un ralentissement du phénomène de rurbanisation observé ces dernières décennies : la hausse du coût des déplacements incite désormais davantage de ménages à choisir un lieu de vie plus proche de leur emploi, limitant ainsi l'étalement résidentiel au profit des zones plus accessibles.

Evolution de la population entre 2016 et 2022 (source INSEE)



1.3 Caractéristiques de la population active du territoire

La population du Pays de Ploërmel se caractérise par une large part d'actifs, qui représentent environ trois quarts des habitants, dont une majorité exerce effectivement un emploi. Le territoire bénéficie d'un taux de chômage inférieur à la moyenne départementale, signe d'un marché du travail relativement dynamique et proche du plein emploi à l'échelle locale.

Une majorité d'ouvriers et d'employés

Le tissu économique du territoire repose principalement sur des activités tertiaires et industrielles, ce qui se traduit par une part importante d'ouvriers et d'employés au sein de la population active. Toutefois, la part des ouvriers tend à diminuer depuis plusieurs années. Malgré ce poids encore marqué des métiers de production et de service, certaines entreprises rencontrent des difficultés de recrutement, notamment en raison de la tension sur l'offre de logements.

Des professions intermédiaires en forte augmentation

La part des professions intermédiaires a fortement progressé ces dernières années. Ces métiers regroupent notamment les personnels de la santé et du secteur social, les enseignants du premier degré, ainsi que les fonctions administratives et commerciales, tant dans la fonction publique que dans les entreprises privées.

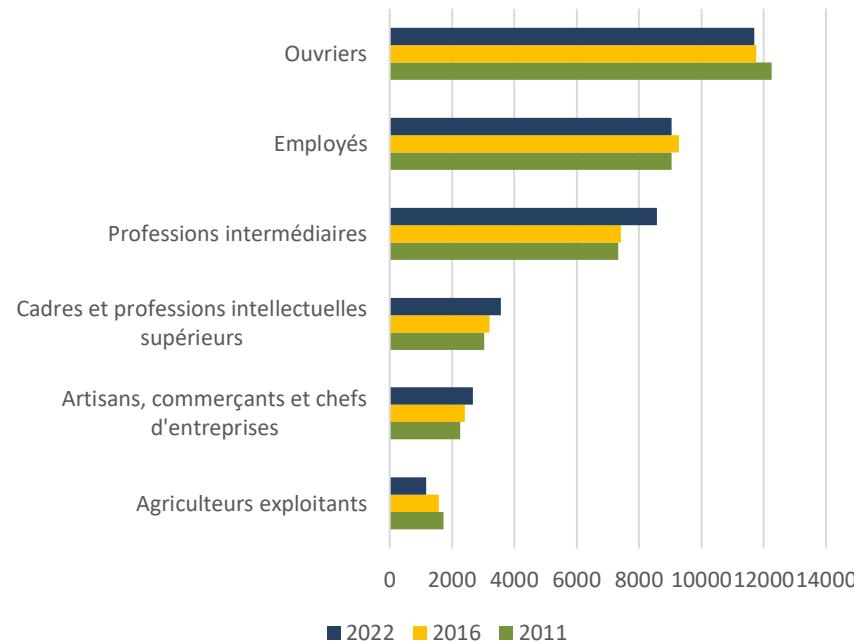
La baisse du nombre d'agriculteurs exploitants

Depuis plusieurs années, le nombre d'actifs agricoles exploitants est en diminution, en lien avec la baisse du nombre d'exploitations agricoles sur le territoire. Cette tendance s'inscrit dans un contexte plus large, conforme à ce qui est observé au niveau national et départemental, et pourrait s'accentuer dans les prochaines années. En effet, un nombre important d'agriculteurs bretons approche de l'âge de la retraite, ce qui entraînera un transfert significatif des surfaces agricoles dans les années à venir.

Une part de cadres et d'artisans commerçants chefs d'entreprise en légère augmentation bien que sous représentés sur le territoire

La part des cadres ainsi que celle des artisans et commerçants restent modestes au sein de la population active, même si ces catégories connaissent une augmentation depuis plusieurs années. Toutefois, les entreprises rencontrent des difficultés à attirer des cadres sur le territoire, la majorité de ces derniers résidant plutôt dans les grandes agglomérations voisines, telles que Vannes ou Rennes.

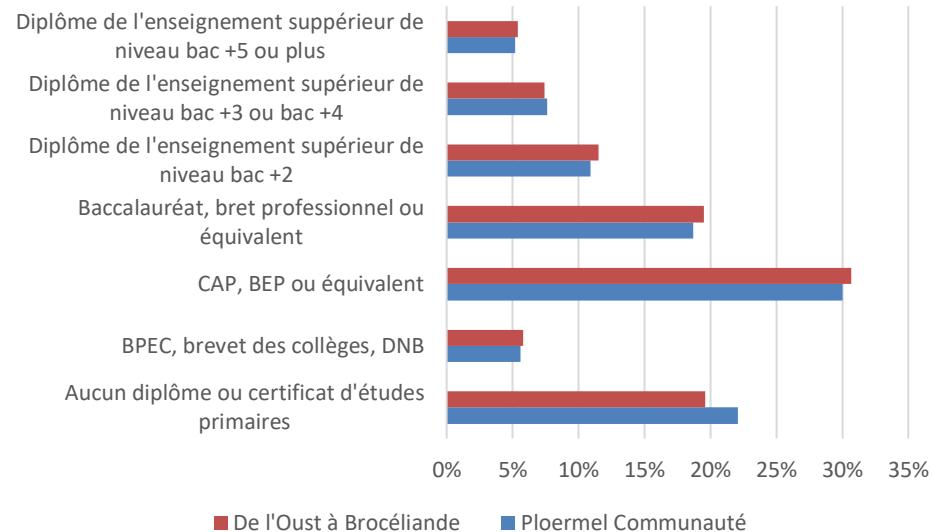
*Evolution de la répartition des actifs occupés par catégorie socioprofessionnelle en 2022
(INSEE RP 2022)*



Source : Insee – recensement de la population.

Cette répartition des actifs par catégorie socioprofessionnelle, est en corrélation avec la part des diplômés sur le territoire. La très majeure partie des habitants du Pays de Ploërmel sont ouvriers ou employés (31,8 %) et 58,6 % des habitants ne disposent pas de diplômes ou disposent du brevet des collèges, BEPC, ou équivalent, ou d'un CAP, BEP ou équivalent.

*Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus (en %)
Source INSEE RP 2022*

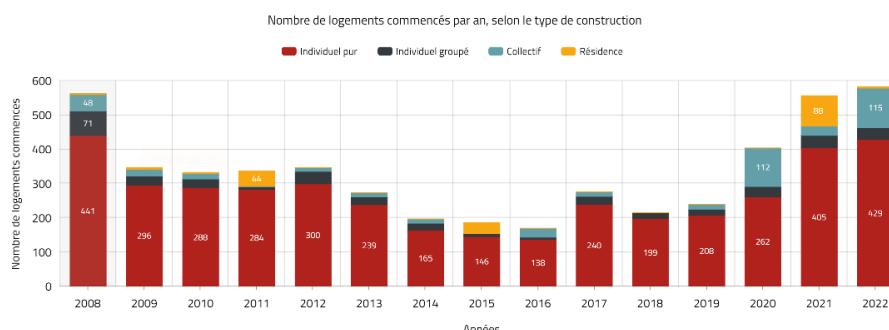


La part des habitants du territoire disposant d'un CAP, BEP ou équivalent est largement supérieure à la moyenne nationale (30,7 % contre 24,1 %). Cette forte proportion est en partie liée avec l'offre de formation sur le territoire en CAP sur le territoire. De plus, la part des 25-34 disposant d'un diplôme de l'enseignement supérieur est plus faible (37,3 %) que le Pays de Vannes (44,5%) et le Pays de Brocéliande (44 %). L'enjeu pour le territoire, est de proposer une offre de formation de l'enseignement supérieur en lien avec les activités économiques existantes.

1.4 Les dynamiques constructives du territoire

1.4.1 Un rythme de construction légèrement plus élevé que celui de la croissance démographique

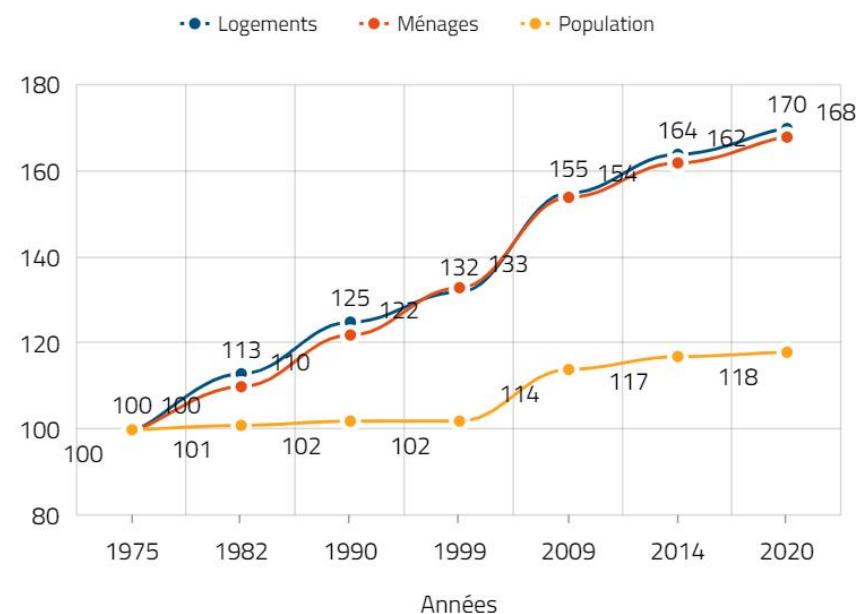
Le Pays compte 46 128 logements en 2020. Entre 2009 et 2020, 3 890 logements ont été construits soit une moyenne de 324 logements par an. Ce rythme a largement diminué par rapport à la période 1999 et 2009 : 6 226 logements construits donc un rythme de 566 logements par an. Ce rythme de constructions s'explique par la croissance démographique de la population : le territoire a accueilli 7 975 habitants entre 1999 et 2009 et 2 656 habitants entre 2009 et 2020. Concernant le nombre de logements construits par an, le rythme s'est accéléré depuis 2011 notamment pour le nombre de logements individuels qui a été multiplié par 1,6 entre 2020 et 2022.



Nombre de logements commencés par an, selon le type de construction (source : Sitadel 2024)

A partir de 2009, on observe un écart plus important entre l'évolution démographique et le nombre de logements construits. Les dynamiques constructives sont plus importantes que les dynamiques d'accueil démographique.

En effet, le nombre de ménages a augmenté plus vite que la population depuis 2009. Le rythme de constructions neuves suit la tendance du nombre de ménages cela peut s'expliquer en partie par le desserrement des ménages qui crée un besoin de nouveaux logements pour maintenir la population existante.



Evolution comparée en base 100 de la construction neuve, des ménages et de la population Source INSEE RP 2020

1.4.2 Une augmentation de la surface urbanisée au niveau du Pays de Ploërmel au détriment des ENAF

La loi Climat et Résilience promulguée le 22 août 2021 accélère et renforce la lutte contre l'étalement urbain. Cette loi prévoit de diminuer progressivement l'artificialisation des sols pour arriver à l'objectif « Zéro Artificialisation Nette » en 2050. Cet objectif permet de protéger les espaces naturels, agricoles et forestiers et garantir une urbanisation respectueuse de son environnement.

Pour atteindre cet objectif ZAN, il est attendu, dans un premier temps, une réduction de 50% de la consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers entre 2021 et 2031, par rapport à la consommation d'espaces réalisée entre 2011 et 2021.

En France, le CEREMA précise qu'en moyenne 25 400 hectares par an entre 2010 et 2020 ont été artificialisés. Ce rythme varie en fonction des régions et des spécificités de celles-ci. Différents modes d'urbanisation affectent les sols : la construction de nouveaux logements, la construction de nouvelles infrastructures, l'expansion des activités économiques...

L'objectif de réduction de la consommation d'espaces naturels, agricoles est fixé dans le SCoT en fonction de la répartition décidée à l'échelle régionale.

Ainsi, à l'échelon régional, le SRADDET de la région Bretagne approuvé en 2020 s'est saisi de la question et a introduit l'objectif n°31 qui est de « *Mettre un terme à la consommation d'espaces agricoles et naturels* ».

Cet objectif se poursuit en deux temps, le premier est de diviser par deux la consommation régionale des espaces naturels agricoles et forestiers d'ici 2031

Le SRADDET de la région Bretagne fixe donc l'objectif d'une consommation foncière maximale de 8 962 hectares en Bretagne d'ici janvier 2031 et plus spécifiquement de 296 ha pour le SCOT du Pays de Ploërmel sur la période 2021-2031.

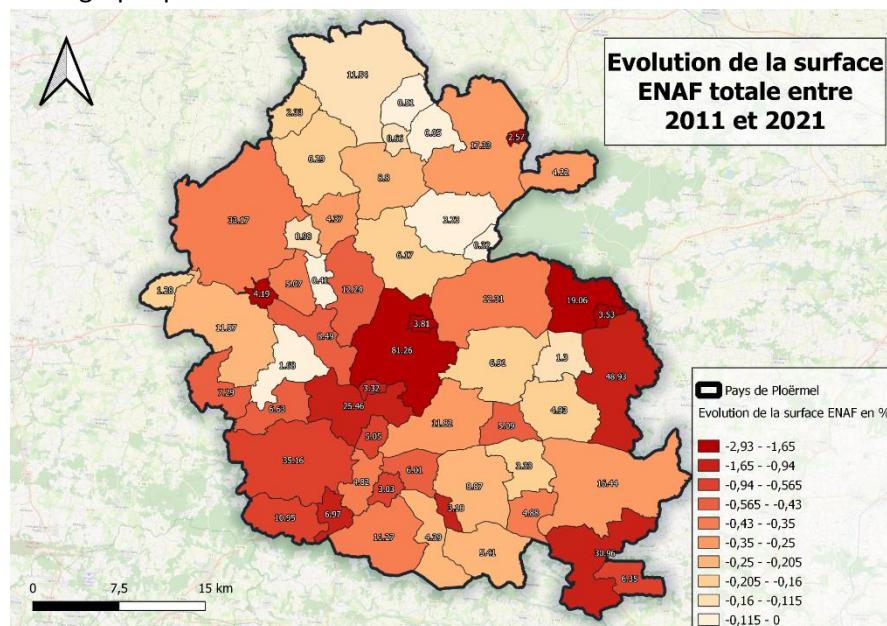
Le second temps vise à maîtriser la trajectoire régionale de la réduction d'artificialisation pour atteindre le Zéro Artificialisation Nette en 2050

EPCI	Ploërmel Communauté	De l'Oust à Brocéliande Communauté	Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne
Consommation d'ENAF entre 2011 et 2021	280,91 ha	275,29 ha	556,2 ha

Entre 2011 et 2021, l'évolution de la surface urbanisée a augmenté de 2,73% et dans le même temps la surface des ENAF a diminué de 0,44%.

A l'échelle du SCOT, en 2011, la surface urbanisée par habitant s'élevait à 2500,2 m², celle-ci a augmenté pour atteindre 2567,1 m² par habitant en 2021. Ces chiffres peuvent s'expliquer par un besoin en résidence principale qui est principalement la conséquence de la baisse des ménages, davantage qu'une augmentation de la population qui a légèrement augmenté entre 2014 et 2021. De plus, les nouvelles constructions sur le territoire ont toujours tendance à suivre un modèle pavillonnaire peu dense, et vertueux en termes de consommation d'ENAF.

La carte ci-après montre l'évolution de surface des espaces naturels agricoles et forestiers entre 2011 et 2021, plus les communes sont rouges, plus la part d'ENAF a diminué sur le territoire. La majorité de la consommation (ENAF) s'est effectué dans le pôle structurant à Ploërmel (81,26 ha consommés entre 2011 et 2021) et dans les polarités d'équilibre : Guer, Malestroit et la Gacilly. A l'inverse, les communes tout au Nord du Pays de Ploërmel, qui bénéficient d'une moindre dynamique démographique voient une évolution très faible de la diminution des E

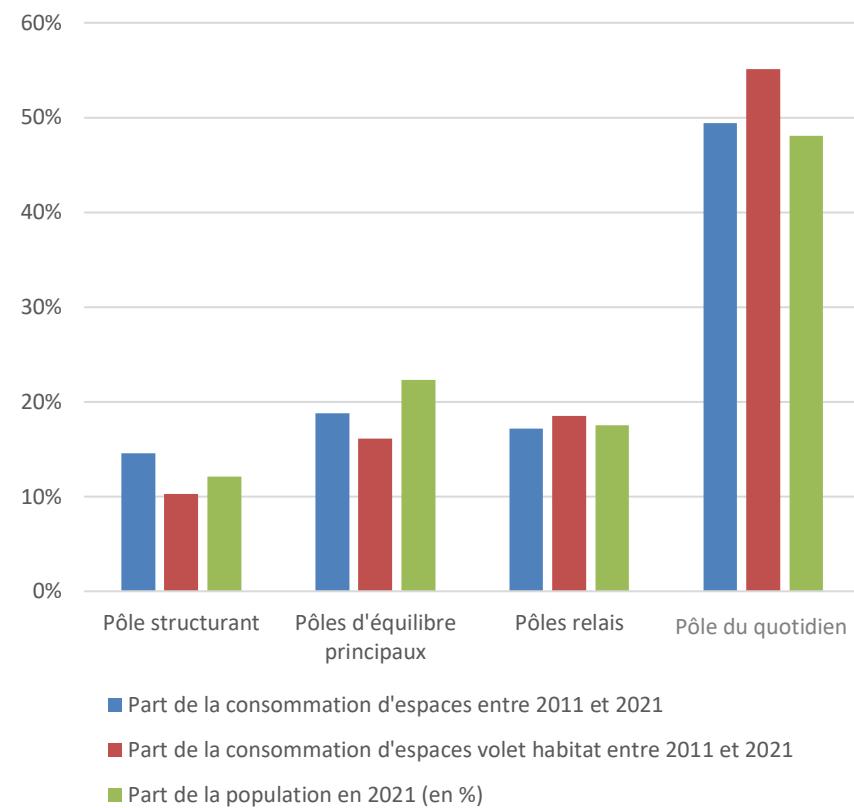


NAF.

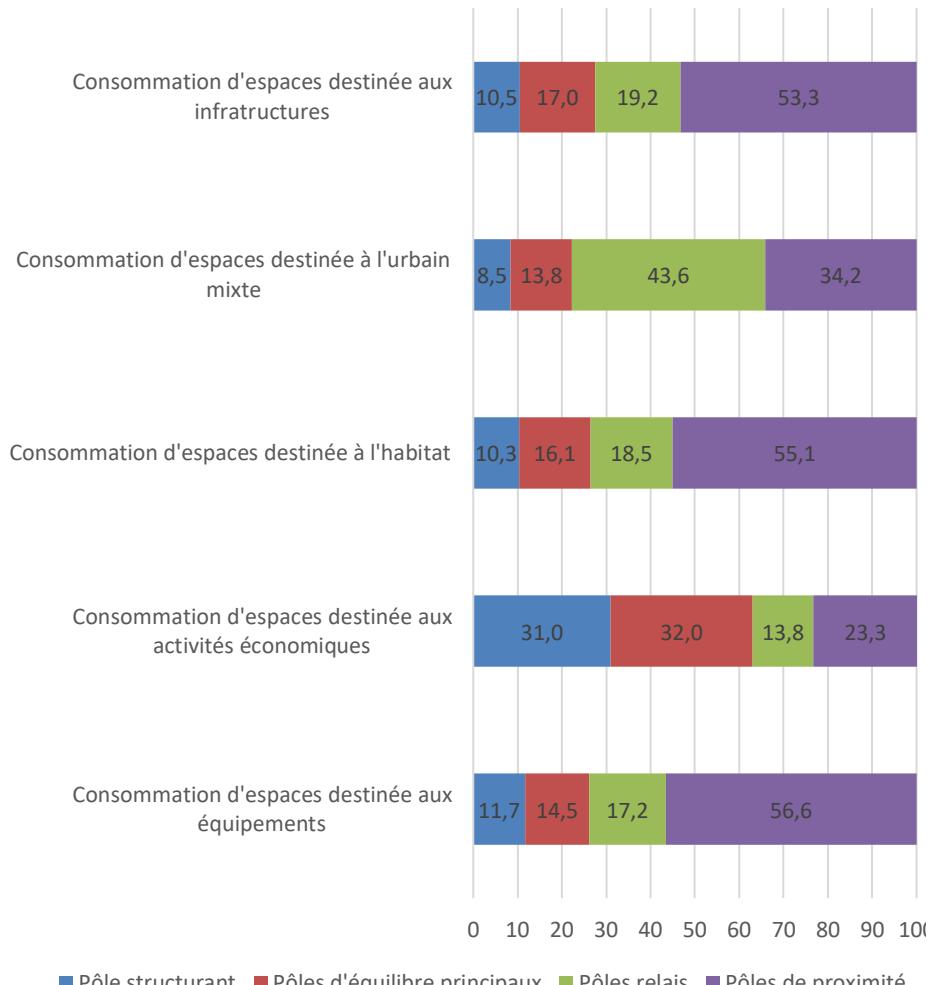
Le modèle de l'étalement urbain est fortement représenté sur les pôles du quotidien. Ils ont consommé 271,1 ha soit 48,7 % de l'artificialisation totale sur la période 2011-2021. La part de l'artificialisation destinée à l'habitat représente 53,2 % soit 151,6 ha comme le démontre le tableau ci-dessous. Pourtant la part de la population habitant dans les pôles du quotidien représente 49 %. De plus, la population a stagné voir légèrement diminué dans les pôles du quotidien entre 2010 et 2021 avec une perte de 127 habitants, passant de 40230 habitants à 40 123 habitants, pour autant, la part de l'artificialisation concernant l'habitation plus forte qu'à Ploërmel, les pôles d'équilibre ou encore les pôles relais.

	Pôle structurant	Pôles d'équilibre principaux	Pôles relais	Pôles du quotidien	Total
Consommation destinée aux équipements en ha	16,0	19,9	23,7	77,8	137,4
Consommation destinée aux activités économiques en ha	33,4	34,5	14,9	25,2	108,0
Consommation destinée à l'habitat en ha	28,3	44,4	51,1	151,6	275,3
Consommation destinée à l'urbain mixte en ha	1,1	1,7	5,5	4,3	12,6
Consommation destinée aux infrastructures en ha	2,4	3,9	4,4	12,2	22,9
	81,3	104,4	99,5	271,1	556,1

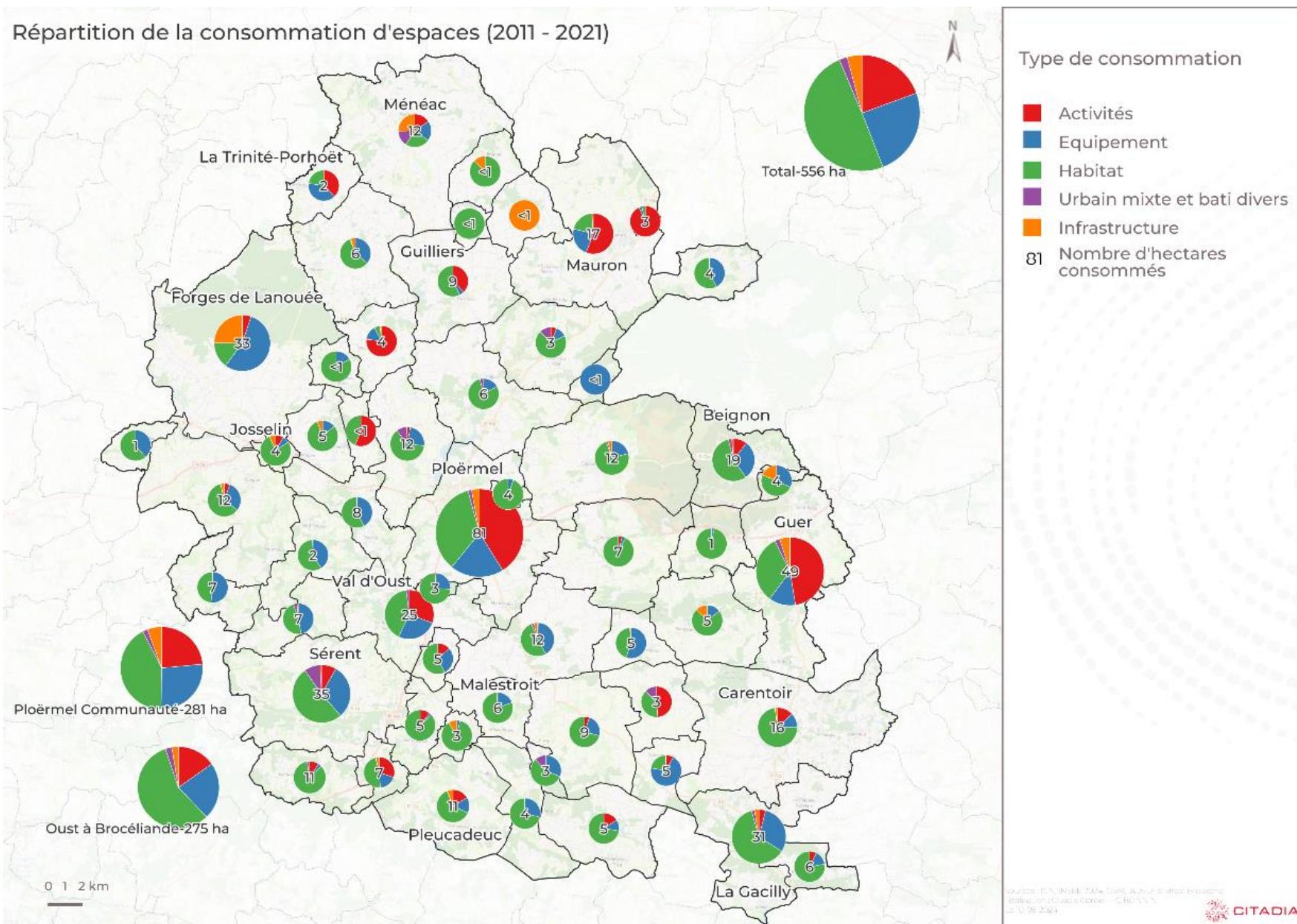
Part de la consommation d'espaces selon l'armature urbaine



*Répartition territoriale des différentes activités consommatoires d'espaces sur la période
2011 - 2021*



■ Pôle structurant ■ Pôles d'équilibre principaux ■ Pôles relais ■ Pôles de proximité



1.4.3 Des axes de développement et des pôles d'attraction majeurs et des territoires en retrait

On observe des dynamiques contrastées entre les secteurs situés le long des axes structurants, notamment autour des RN 166 et 24, et les territoires plus en retrait, en particulier au nord du Pays. Le nombre de logements a progressé dans les communes bien desservies par ces axes, notamment sur la partie sud-ouest du territoire, qui reste particulièrement dynamique.

À l'inverse, l'évolution est plus modeste sur la frange sud-est, notamment autour de La Gacilly et Malestroit, où le développement résidentiel marque le pas ces dernières années. La commune de Ploërmel reste, quant à elle, le principal pôle de construction de logements du territoire.

Quelques communes, réparties au nord-est et au sud-ouest, connaissent également une dynamique de construction soutenue. À l'opposé, certaines communes du nord et de l'ouest enregistrent une baisse du nombre de logements, traduisant un retrait démographique et un moindre renouvellement résidentiel.

Evolution du nombre de logements entre 2011 et 2022 par niveau d'armature

	Nombre de logement 2011	Nombre de logement 2022	Evolution
Pôle structurant – Ploërmel	4943	5520	+577
Pôle d'équilibre	9697	10222	+525
Mauron	1830	1932	+102
Josselin	1371	1429	+58
Malestroit	1435	1525	+90
Guer	2971	3090	+119
La Gacilly	2090	2246	156
Pôle relais	5202	5568	+366
Beignon	688	780	+92
Carentoir	1909	1991	+82
Sérent	1636	1769	+133
Pleucadeuc	969	1028	+59
Pôle du quotidien	23536	25525	+1989

1.5 La composition du parc résidentiel du territoire

1.5.1 Une prédominance de maisons individuelles en accession à la propriété et une carence de logements locatifs

Le mode d'habitat dominant sur le territoire reste la maison individuelle, qui représente l'écrasante majorité des résidences principales, tandis que les appartements demeurent très minoritaires. La majorité des habitants sont propriétaires de leur logement, mais cette propriété est fortement marquée par l'âge : la grande majorité des propriétaires ont plus de 44 ans, traduisant une difficulté d'accès à la propriété pour les plus jeunes ménages.

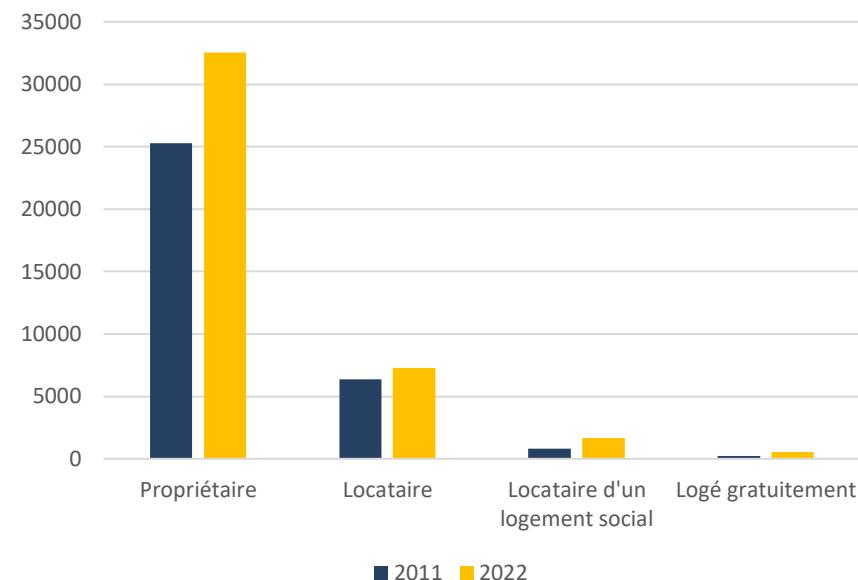
Le statut de locataire est en recul depuis plusieurs années, alors même que l'accès au logement locatif reste un enjeu majeur, notamment en raison de la réduction du parc locatif social et de nombreuses ventes dans le parc privé. Cette tension sur le logement freine directement le recrutement de main-d'œuvre pour les entreprises locales.

Pour répondre à ces besoins, plusieurs initiatives ont vu le jour : construction d'un foyer de jeunes travailleurs à Josselin, réhabilitation d'un EHPAD à Mauron pour créer des logements mixtes pour personnes âgées et jeunes actifs, mise à disposition de logements pour les étudiants à Guer.

Quelques entreprises locales se mobilisent aussi directement pour loger leurs salariés, à l'image d'Yves Rocher, qui propose des hébergements pour

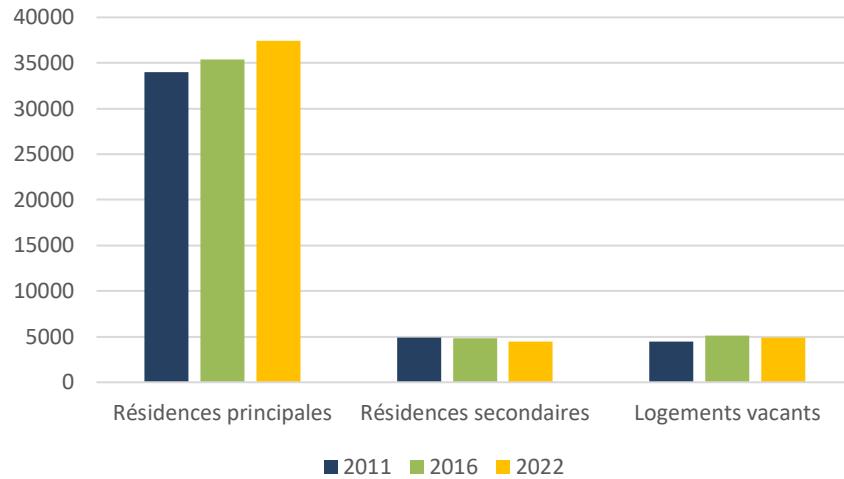
les saisonniers, ou de Fenetrea, qui a initié la construction d'un lotissement destiné à ses futurs employés.

Répartition des résidences principales par statut d'occupation au Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne



Entre 2011 et 2022, la part des résidences secondaires et logements occasionnels a diminué de 2 points et la part de logements vacants est resté similaire. La part de résidences principales a augmenté de 1 point. Cette évolution démontre une évolution des résidences secondaires qui se sont soit transformées en résidences principales soit sont devenues vacantes.

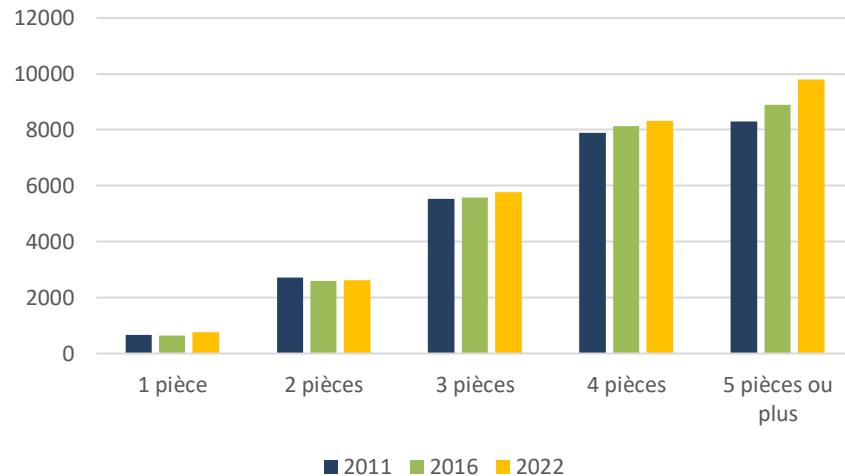
Répartition des logements par catégorie de logements au Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne



Le territoire du SCoT est marqué par une prédominance de grands logements anciens avec des propriétaires occupants (3/4 des logements ont 4 pièces et plus sur le territoire). En observant la tendance démographique du territoire, on remarque que la population est vieillissante (30% des habitants ont plus de 60 ans) et que plus de 60 % des ménages vivent seuls ou à deux. Or, la part des logements de plus de 5 pièces a augmenté entre 2016 et 2022 (de deux points). Ces logements de trop grande taille rendent l'accès difficile pour les jeunes.

La demande de logements adaptés, de plus petite taille et de plain-pied pour accueillir les personnes les plus âgées et les ménages seuls est de plus en plus urgente surtout dans les bourgs ruraux.

Répartition des logements selon leur taille au Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne



Enfin, le territoire connaît également une augmentation importante des besoins en logements d'urgence qui ne peuvent être tous satisfait au vu de l'offre existante.

1.5.2 Une croissance ralentie de la vacance de logement en partie liée à des mesures préventives mises en place

Sur le territoire, la vacance reste un enjeu sensible mais globalement maîtrisé. La part des logements vacants y est plus élevée que la moyenne départementale, avec une part notable de logements inoccupés depuis plusieurs années, signe d'une vacance plus structurelle. Cette situation s'explique en partie par l'ancienneté du parc immobilier : une part

significative des logements date d'avant la mise en place des réglementations thermiques, ce qui rend leur rénovation plus coûteuse et contribue à la précarité énergétique de certains ménages. Ces logements anciens sont aussi souvent peu adaptés aux besoins des personnes âgées souhaitant rester à domicile.

Face à ces constats, les collectivités se mobilisent pour limiter la vacance et encourager la réhabilitation. Des dispositifs d'aide à la rénovation, comme le programme « Morbihan Solidarité Énergie », ou encore l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), soutiennent les propriétaires dans leurs projets. À l'échelle de Ploërmel Communauté, la dynamique est encourageante : la hausse du nombre de logements vacants ralentit et tend même à se stabiliser grâce aux actions de rénovation et à la création de guichets uniques d'accompagnement comme l'Espace Info Habitat.

Sur d'autres secteurs comme l'Oust à Brocéliande, la vacance progresse plus modérément que par le passé, signe que les mesures mises en place (aides aux travaux d'adaptation, observatoires de suivi) contribuent à contenir le phénomène. Sur plusieurs communes, le taux de vacance stagne voire recule, démontrant l'efficacité de ces leviers locaux pour limiter la dégradation du parc et redonner vie aux logements vacants.

Ainsi, malgré un contexte de vacance plus élevé qu'ailleurs, le territoire se dote d'outils pour endiguer la vacance durablement et maintenir une offre de logement plus adaptée et moins énergivore.

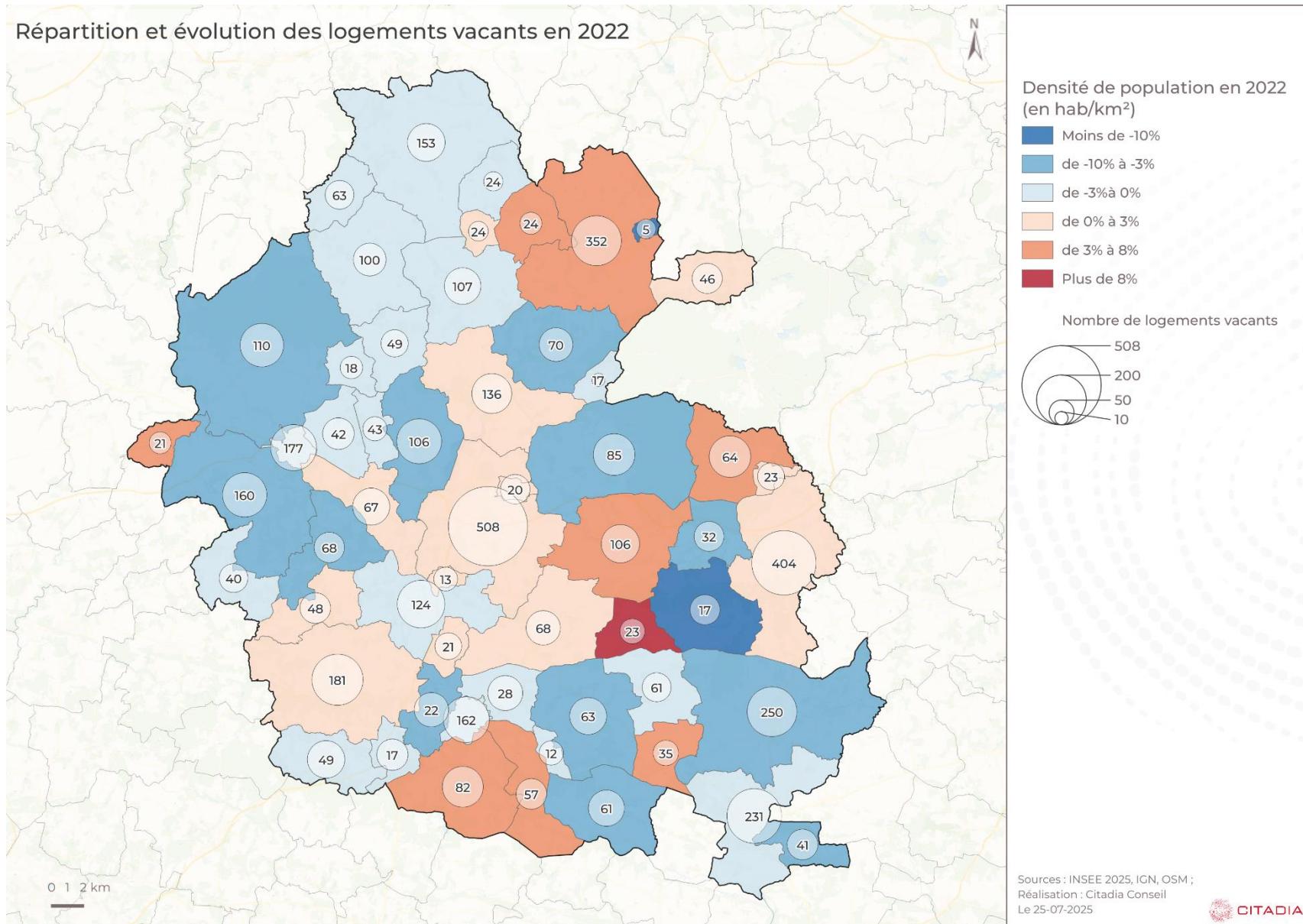
Niveau de vacance par niveau d'armature

	Nombre de logement 2011	Nombre de logement 2022	Evolution
Pôle structurant – Ploërmel	548	508	-40
Pôle d'équilibre	1125	1326	+201
Mauron	167	352	185
Josselin	188	177	-11
Malestroit	128	162	34
Guer	407	404	-3
La Gacilly	235	231	-4
Pôle relais	495	577	+82
Beignon	40	64	+24
Carentoir	216	250	+34
Sérent	166	181	+15
Pleucadeuc	73	82	+9
Pôle du quotidien	2324	2523	+199

Il convient de noter que les données INSEE relatives aux logements vacants tendent à surestimer la réalité de terrain. En effet, plusieurs communes ayant réalisé des diagnostics approfondis de leur parc de logements vacants font état de taux sensiblement inférieurs aux statistiques nationales :

- Concoret : 14 logements vacants recensés, soit un taux de 2,8% du parc total
- Campénéac : 52 logements vacants identifiés, soit un taux de 5,06%
- Bohal : 9 logements vacants comptabilisés
- Guégon : 22 logements vacants répertoriés
- Josselin : 48 logements vacants dénombrés

Ces écarts s'expliquent notamment par une connaissance plus fine du terrain et une actualisation des données par les services communaux. Il est donc recommandé de s'appuyer sur ces diagnostics locaux pour affiner les stratégies de remobilisation du parc de logements existant.



1.5.3 Un parc secondaire peu présent et en léger recul

La part des résidences secondaires reste modeste sur le territoire, même si elle a progressé ces dernières années. Elles représentent environ un dixième du parc de logements, une proportion plus élevée que dans les autres territoires de Centre Bretagne, mais bien inférieure à celle observée sur le littoral morbihannais où ce type d'habitat est plus répandu.

Sur le Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne, ces résidences secondaires se concentrent principalement dans les secteurs les moins soumis à la pression foncière et démographique, notamment au nord et au sud-est du territoire. Leur répartition reste toutefois inégale : certaines communes et pôles structurants voient leur nombre de résidences secondaires progresser légèrement, tandis que d'autres connaissent une baisse, traduisant des dynamiques locales contrastées entre attractivité touristique et évolution des usages du bâti.

En toile de fond, cette présence du parc secondaire contribue ponctuellement à l'animation et à l'économie locale, mais interroge aussi sur la capacité du territoire à mobiliser durablement ces logements pour répondre aux besoins en résidences principales.

Nombre de résidence secondaire par niveau d'armature

	Nombre de logement 2011	Nombre de logement 2022	Evolution
Pôle structurant – Ploërmel	189	236	+47
Pôle d'équilibre	765	584	-181
Mauron	198	108	-90
Josselin	120	123	+3
Malestroit	96	78	-18
Guer	159	139	-20
La Gacilly	192	136	-56
Pôle relais	519	484	-35
Beignon	44	33	-11
Carentoir	234	228	-6
Sérent	131	129	-2
Pleucadeuc	110	94	-16
Pôle du quotidien	3019	3630	+611

1.5.4 Une offre de logements sociaux insuffisante sur le territoire

Au 1^{er} janvier 2022, le territoire compte 1 566 logements locatifs sociaux. Cela représente 4,6 % du parc de logements selon le répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS). Les logements sociaux comprennent le parc HLM, les logements conventionnés privés, les foyers et les logements communaux. Cette faible part dans le parc des résidences principales du Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne peut être mis au regard de la moindre pression foncière et des prix immobiliers ainsi que des loyers inférieurs sur le territoire par rapport à la moyenne régionale et notamment aux territoires bretons urbains et littoraux. A titre de comparaison, la part de logements sociaux s'élève à 13,9 % du parc dans la CA Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération.

Cependant, l'offre est tout de même insuffisante par rapport au nombre de demandes. Le parc social n'a pas évolué du côté de Ploërmel Communauté est équivalent à celui de 2004. Le parc social a diminué entre 2016 et 2022 passant de 937 logements à 852. Les bailleurs sociaux vendent une partie de ce parc qui n'est pas renouvelé et il y a une vraie difficulté à les attirer sur des nouveaux projets sur des territoire ruraux. Le parc social existant est vieillissant et énergivore.

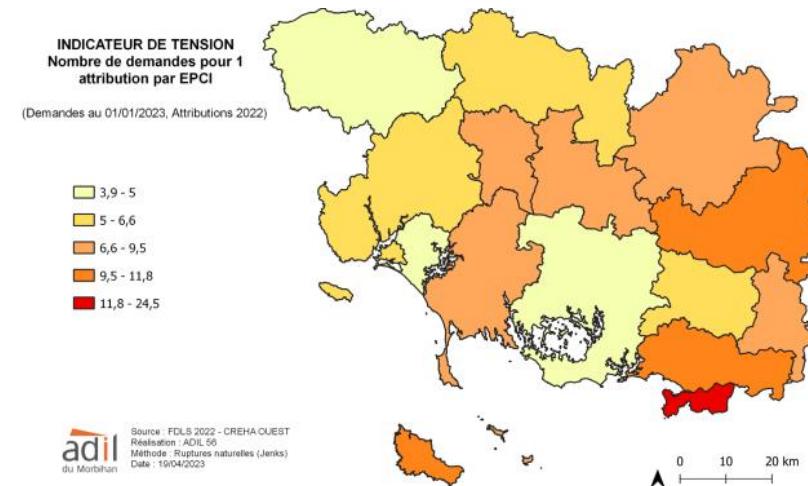
Du côté de l'Oust à Brocéliande, la situation est aussi critique, depuis 2013, le territoire a connu une perte de 25% des logements sociaux, qui ne représentent aujourd'hui que 4% de l'ensemble du parc immobilier du territoire.

Le type de financement à l'échelle du Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne est peu diversifié. Il consiste à plus de 70% à du logement conventionné en

loyer social, ce taux était néanmoins de 90% lors du précédent SCOT. Le parc actuel se compose de 1% de PLS, 70,5% de PLUS (logements sociaux), et 28,5% de PLAI (logement très social).

Face à cette offre peu développée, les demandes augmentent venant principalement de personnes seules (47% des demandes) et leur afflux ne peut être absorbé, ce qui génère par ricochet une grosse tension sur le marché locatif privé. Au 1^{er} janvier 2023, selon l'ADIL, il y avait sur le territoire 993 demandes de logements sociaux, c'est quasiment 100 de plus qu'au 1^{er} janvier 2022 (899 demandes).

La moyenne sur le territoire pour obtenir un logement est d'une attribution pour dix demandes : avec 10,8 demandes pour 1 attribution pour de l'Oust à Brocéliande Communauté et 9,5 demandes pour une attribution à Ploërmel Communauté. Cette part est plus importante que pour la CA Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération : six demandes pour une attribution. Le délai de satisfaction s'établit à 9,5 mois.



Carte de la tension dans le parc social par EPCI en 2022 (source ADIL 56)

De façon générale, la tension ne cesse de se renforcer du fait, de la pénurie de biens à louer dans le parc privé et des conditions resserrées d'accès à la primo-accession.

Malgré une dynamique de construction de logements sociaux sur le territoire, et plus particulièrement à Ploërmel, l'effort engagé reste insuffisant pour compenser les pertes enregistrées dans le parc de logements abordables. Entre ventes dans le parc locatif privé, destructions ou transformations de logements, le nombre de logements accessibles tend à stagner, voire à reculer dans certains secteurs. Cette situation limite les possibilités pour de nombreux ménages, notamment les plus modestes ou les jeunes actifs, de se loger dans des conditions adaptées à leurs besoins. Elle pose également un enjeu pour l'attractivité économique, les entreprises rencontrant des difficultés à accueillir et fidéliser leur main-d'œuvre faute de solutions locatives adaptées et disponibles.

Afin d'apporter une réponse aux besoins du territoire, cinq projets de logements sociaux sont programmés prochainement : un à Guégon (15 logements), deux à Josselin (28 et 51) et deux à Ploërmel (11 et 11). Ils doivent voir le jour d'ici à 2025.

1.5.5 Une hausse du nombre de logements collectifs sur le territoire depuis 2022

Depuis 2022, le nombre de logements collectifs construits s'est accéléré sur le territoire, il représente 22,7 % sur l'ensemble des nouveaux logements construits sur la période 2022-2024 contre 13,6 % sur la période 2013-2021. Depuis 2022, déjà 377 logements collectifs ont été construits contre 460 sur la période 2013-2021.

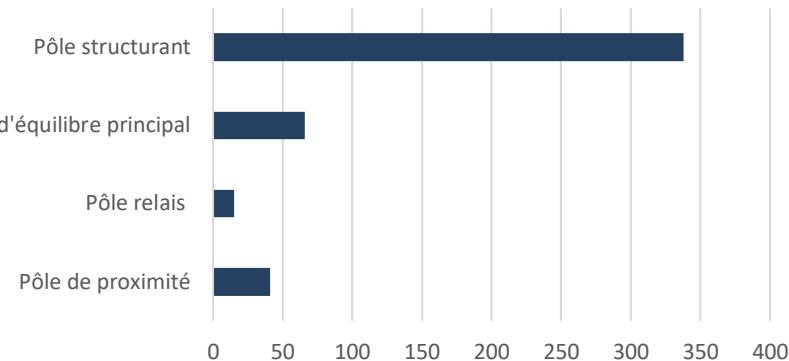
Les graphiques suivants démontrent le renforcement du nombre de logements collectifs dans les pôles d'équilibres principaux et les pôles de proximité. La commune de Ploërmel, pôle structurant, a déjà réalisé 164 logements collectifs en deux ans.

Entre 2022 et 2024, de nouvelles communes du territoire ont choisi d'accueillir du logement collectif : Bohal, Concoret, Cournon, Cruguel, Malestroit, Mauron, Ménéac, Réminiac, Saint-Guyomard, Saint Martin d'Oust et Val d'Oust.

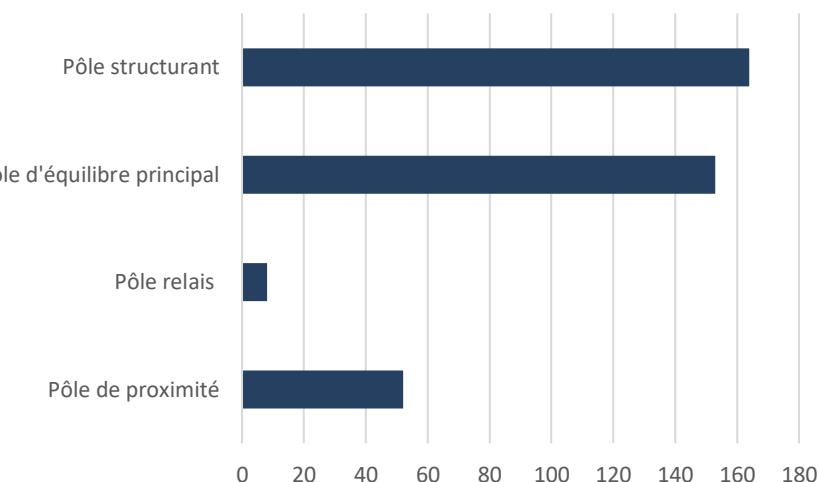
A l'échelle de Ploërmel Communauté, des actions sont en cours grâce au Programme Local de l'Habitat 2020-2025. La part de logements collectifs représente 24 % des logements autorisés sur l'année 2022 contre 3 % sur de l'Oust à Brocéliande Communauté.

La tendance à l'augmentation du nombre de logements collectifs suit l'objectif de diversification des logements et répond aux besoins de petits logements adaptés à différents publics : personnes âgées, jeunes actifs

Nombre de logements collectifs construits par niveau d'armature entre 2013 et 2021



Nombre de logements collectifs construits par niveau d'armature entre 2022 et 2024



ENJEUX PARTIE 1

Logement

- La diversification des offres en matière d'habitat pour faciliter le parcours résidentiel sur le territoire notamment en matière de logements locatifs (logements intermédiaires, collectifs)
- Le soutien des jeunes actifs dans leur installation sur le territoire pour pallier les freins de recrutement des entreprises.
- La pérennisation des systèmes d'aides pour lutter contre la vacance des logements (réhabilitation énergétique)
- L'augmentation de l'offre de logements sociaux pour répondre aux besoins des ménages aux revenus plus modestes
- La lutte contre l'étalement urbain par des opérations de renouvellement urbain pour renforcer les centralités avec des formes urbaines plus denses

Démographie

- Le maintien de la dynamique démographique pour répondre à la fois aux exigences de revitalisation des espaces ruraux et au renforcement des pôles urbains
- L'accompagnement de la population active du territoire et la mise en place de mesures pour faire face au déficit de cadres sur le territoire
- L'anticipation du vieillissement de la population et de leurs besoins à travers l'offre de logements et d'équipements adaptés
- Une sociologie de la population qui se traduit par une augmentation constante des ménages

Structuration du territoire

- La consolidation de l'armature urbaine équilibrée
- Le renforcement des pôles d'équilibres principaux ainsi que du pôle structurant de Ploërmel à encourager
- Des coopérations à accentuer entre Ploërmel Communauté et de l'Oust à Brocéliande ainsi que les territoires voisins en tirant profit des dynamiques métropolitaines au sein du triangle Nantes / Rennes / Vannes

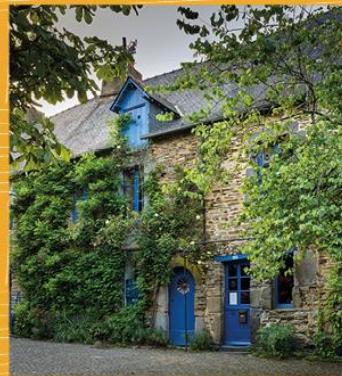
Imaginons ensemble notre territoire de demain

SCoT

Pays de Ploërmel

Cœur de Bretagne

ÉCONOMIE
AGRICULTURE
ENVIRONNEMENT
HABITAT
PATRIMOINE
MOBILITÉS



2. Valoriser les atouts du Pays pour créer des emplois et assurer une dynamique d'accueil démographique



Pays de Ploërmel

2. Valoriser les atouts du Pays pour créer des emplois et assurer une dynamique d'accueil démographique

2.1. L'organisation et le potentiel de l'économie du Pays

L'économie est le fruit d'une multitude de facteurs et la somme de situations individuelles d'entreprises très différenciées. Néanmoins, il est possible d'analyser la situation globale autour de deux grandes catégories définies comme suit par l'INSEE :

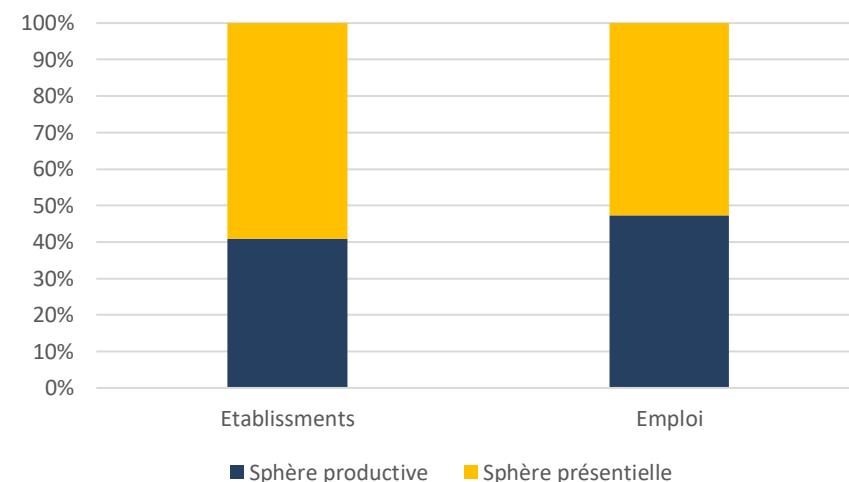
La sphère productive englobe les activités produisant des biens majoritairement consommés hors du territoire et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère. Elle recouvre notamment l'agriculture, l'industrie, le commerce de gros et les services aux entreprises.

La sphère présentielle définit les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes sur le territoire, qu'elles soient résidentes ou touristes. Elle comprend notamment le commerce de détail, la santé et l'action sociale, l'éducation, les services aux particuliers, l'administration et la construction.

Le Pays de Ploërmel compte 34 157 emplois (INSEE 2022) soit 11,45% de l'emploi du Morbihan. Ploërmel Communauté et Communauté de commune de l'Oust à Brocéliande regroupent respectivement 49,5% et 50,5% de l'emploi sur leurs territoires.

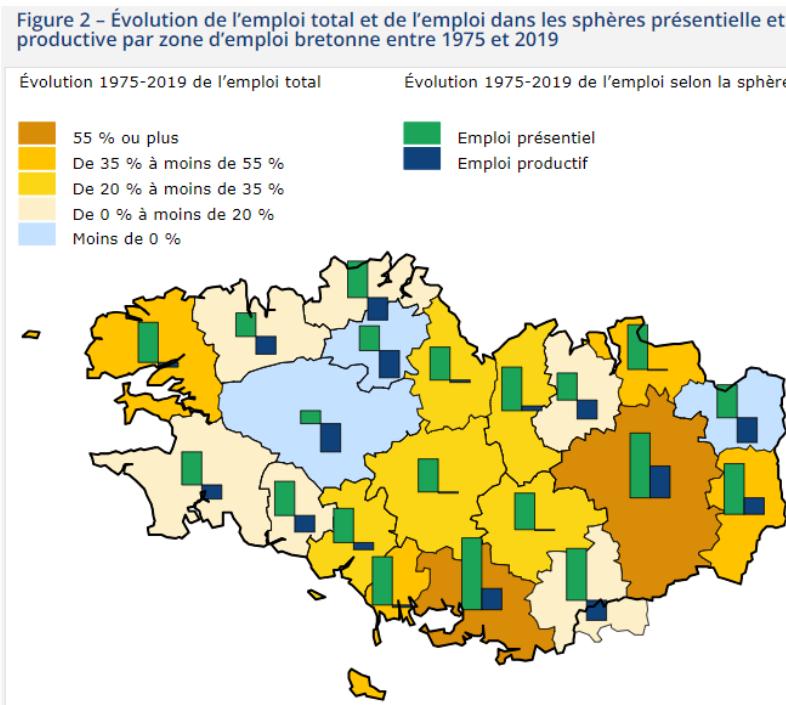
La répartition de l'emploi en fonction de cette partition de l'économie peut être évaluée comme suit pour le Pays de Ploërmel en 2024 : 40,13% des établissements appartiennent à la sphère productive, c'est davantage qu'au niveau départemental où cette proportion atteint 31,52%.

Répartition des établissements et emplois selon la sphère présentielle et productive en 2024



(source : FLORES INSEE 2024)

On observe au niveau régional et national une augmentation de la sphère présente, en lien avec la tertiarisation des emplois et le développement des activités de services destinées à la population.



(Source : INSEE)

Comme le montre la carte ci-dessous, l'emploi appartenant à la sphère productive diminue globalement en Bretagne, néanmoins, celle-ci se maintient dans la zone d'emploi du Pays de Ploërmel.

2.1.1 L'économie productive toujours très dynamique sur le territoire

Le territoire du Pays de Ploërmel dispose de deux caractéristiques économiques majeures : une activité agricole encore très présente et le secteur industriel dynamique et diversifié.

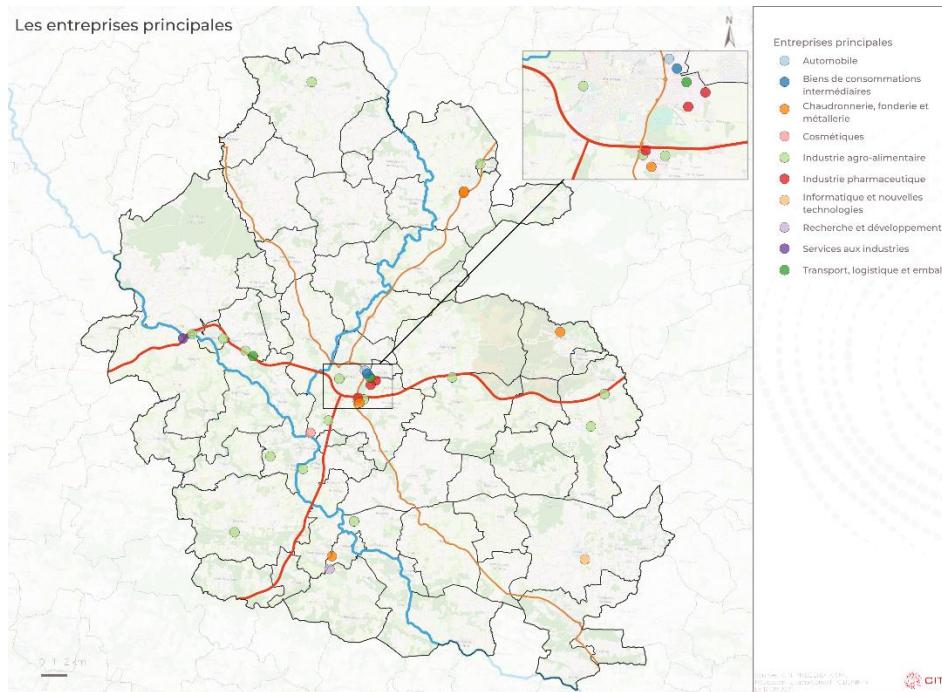
Ploërmel Communauté, labellisé Terre d'Industrie en 2023 s'est engagé pour la reconquête industrielle et souhaite offrir un réel parcours d'entreprise et ainsi garder les jeunes entrepreneurs sur le territoire via des offres de formation liées aux métiers manuels, un incubateur d'entreprises et trois pépinières à Ploërmel, Josselin et la Trinité Porhoet.

L'industrie agro-alimentaire tient une place de premier ordre sur le territoire, à l'image de la tradition industrielle de centre Bretagne. Pour autant, le Pays de Ploërmel se démarque avec un tissu industriel diversifié et dynamique, qui ne connaît pas de déprise. Le territoire a connu ces dernières années l'arrivée d'établissements industriels de taille moyenne (Yves Rocher, Pfizer...), à contre-courant des évolutions observées ailleurs. Les principaux employeurs du territoire dans le secteur industriel sont les suivants :

- Industrie agro-alimentaire (JPA, Neuhauser, PEP, Eureden, Mix Buffet, Kermené, HamiForm, Brasserie Lancelot...),
- Industrie pharmaceutique (Lonza, Sanofi Aventis, ODC industrie),
- Automobile (MPAP),
- Informatique et nouvelles technologies (Ubisoft)

- Chaudronnerie, fonderie et métallerie (IPCB, Armor Inox, SATS, Hydraumatec),
- Cosmétiques (Yves Rocher),
- Transport, logistique et emballage (Transports Leray, SLT Legal)
- Services aux industries (Smurffit Kappa),
- Biens de consommations intermédiaires (Celluloses de Brocéliande).

emplois liés à la sphère présente sont plus localisés dans les polarités urbaines du Pays, notamment à Ploërmel et à Guer.



Les entreprises sont localisées majoritairement sur la partie sud du Pays de Ploërmel et le long des axes routiers structurants.

La carte ci-dessus illustre la bonne répartition des emplois liés à la sphère productive (en rouge foncé) sur le territoire avec des pôles spécifiques, les

2.1.2 L'économie présente en augmentation

Suivant la tendance nationale, l'économie présente se développe sur le territoire depuis plusieurs décennies. Elle se caractérise par une offre commerciale étoffée et bien répartie.

Le territoire est également riche de pôle public tel que l'hôpital de Ploërmel, ou encore l'académie militaire de Saint-Cyr à Guer qui s'étend sur plus de 5000 ha et regroupent 1000 actifs et plus de 3000 élèves.

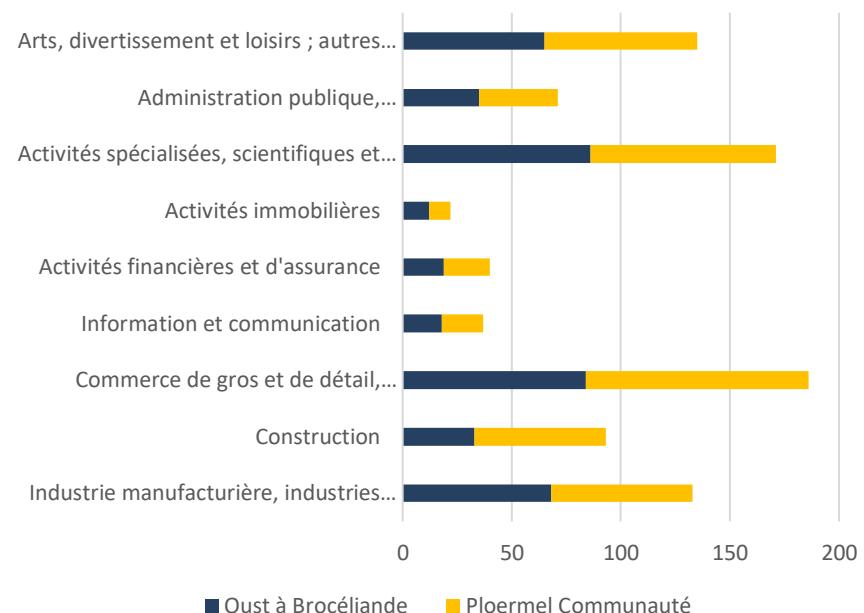
Par ailleurs, l'économie sociale et solidaire constitue un pan de l'économie locale qui mérite d'être identifié et soutenu notamment par le pôle Ess'entiel Ploërmel. A noter également la présence de Champ Commun à Augan, qui regroupe un café avec une programmation culturelle, une épicerie, une brasserie et une radio locale, très actif en matière de promotion de l'économie solidaire.

Enfin, l'économie touristique est une ressource importante de l'économie locale créatrice d'emploi et de revenus. Le patrimoine bâti (musée de la Résistance en Bretagne, les Menhirs de Monteneuf, le château de Josselin, le centre arthurien de Concoret), le patrimoine naturel (canal de Nantes à Brest, forêt de Brocéliande) et des évènements (festival photo à la Gacilly, Pont du Rock à Malestroit...) attirent chaque années un nombre important de visiteurs.

Sur 5796 établissements que compte le territoire, 60% appartiennent à la sphère présente en 2021. La catégorie "commerce, transports et services divers" est prépondérante dans la mesure où elle représente 20% des établissements présents sur le territoire.

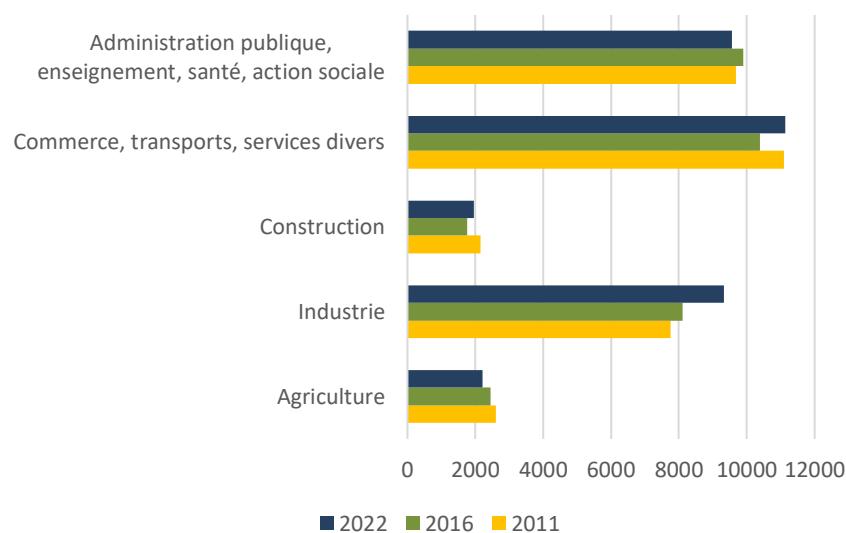
La dominance de la sphère présente se vérifie également dans la répartition du nombre d'établissements créés en 2024 sur le territoire comme le montre le graphique ci-dessous.

Répartition des établissements et emplois selon la sphère présente et productive en 2024



Malgré une représentativité plus forte des établissements sur le territoire dans la sphère présentielle, l'évolution du nombre d'emploi connaît une dégradation en 2016 après un pic en 2016. Les emplois dans les secteurs de l'administration publique/santé/action sociale et du commerce/transport/ services divers tendent à baisser en 2020, entre 600 et 700 emplois pour chacune de ces catégories. Le secteur de la construction connaît une baisse progressive du nombre d'emploi depuis 2009, avec -583 emplois en 2020.

Evolution des emplois au lieu de travail par secteur d'activité entre 2011 et 2022



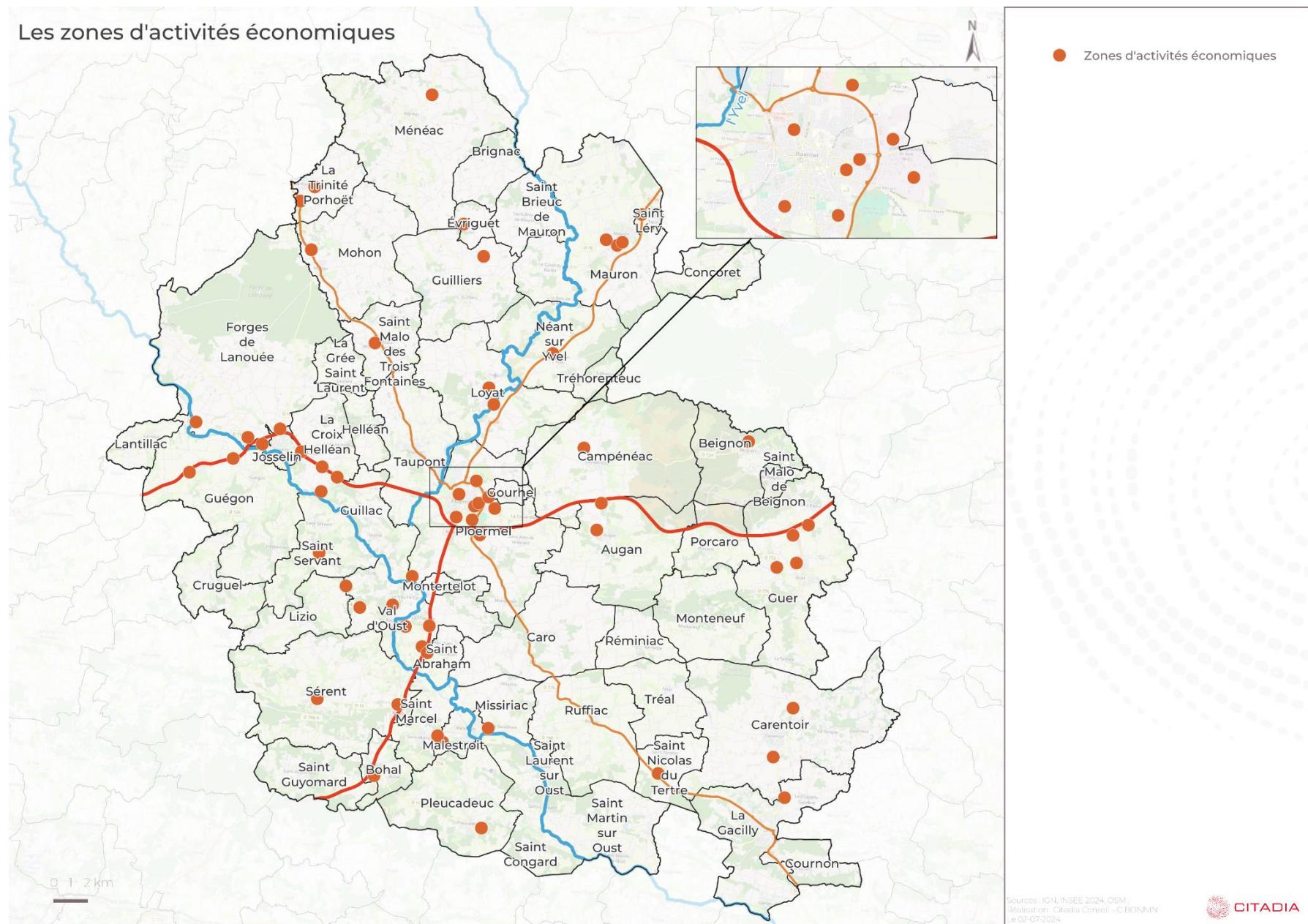
Source (INSEE FLORES 2022)

2.1.3 Le foncier économique : localisation, caractéristique et potentiel

Le territoire accueille parcs d'activités, avec respectivement 18 parcs d'activités sur l'intercommunalité d'Oust à Brocéliande et 27 à Ploërmel Communauté. En l'absence de PLUi, il n'y a pas encore de stratégie à l'échelle intercommunale sur ces deux territoires en matière de gestion de ces zones d'activités qui sont majoritairement communales. Cependant, sur ces secteurs, un travail est en place sur les deux intercommunalités pour référencer le foncier disponible et l'optimiser dans un objectif de densification.

Il y a également un enjeu de recentraliser les petits commerces et les entreprises tertiaires en centre bourg pour laisser de la place dans les ZAE pour les projets plus impactant en termes de nuisances.

Les zones d'activités économiques



2.2 L'importance de l'économie agricole sur le territoire

2.2.1 Le poids des emplois du secteur agricole en baisse

À l'échelle régionale, une tendance se dessine à laquelle le territoire du Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne n'échappe pas : en s'éloignant de la côte sud et en se dirigeant vers le centre de la Bretagne, la proportion des emplois agricoles par rapport aux emplois totaux augmente.

L'agriculture occupe une place économique très importante sur le territoire et les collectivités encouragent cette dynamique agricole par le biais de diverses actions et dispositifs, l'aide directe à l'installation des jeunes agriculteurs en est un exemple ou encore la formation pour se former aux métiers de l'agriculture au lycée La Touche de Ploërmel.

Cependant, malgré ces actions et à l'image du reste de la France, le Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne doit faire face à des mutations structurelles et conjoncturelles importantes. En effet, le nombre d'exploitations du Pays a diminué de 29% entre 2000 et 2010 pour atteindre en 2010, 1 777 exploitations.

Cette tendance à la baisse s'est poursuivie entre 2010 et 2020, le nombre d'exploitations agricoles a diminué de -27% sur le territoire qui comptait 1298 exploitations agricoles en 2020. Ce phénomène est plus marqué sur le Pays que sur le reste du département qui a connu une baisse de son nombre d'exploitation de 23,7% sur la même période.

Le département du Morbihan compte près de 11 167 actifs agricoles permanents en 2020 dont 2 233 emplois agricoles sur le Pays de Ploërmel soit 20% des effectifs départementaux, une part qui reste plutôt stable depuis 2010 (21% des effectifs départementaux).

Bien que l'agriculture représente un poids important dans l'économie locale, la part des emplois agricoles suit logiquement la trajectoire de la baisse des exploitations, et n'a cessé de chuter depuis 2009. En 2009, la part des emplois dans l'agriculture sur le territoire représentait 8,2%, en 2020 cette part a baissé à 6,8%.

L'analyse de l'âge des exploitants est aussi une caractéristique importante pour anticiper l'évolution de l'emploi dans ce domaine. A l'échelle du Pays de Ploërmel, 178 exploitations de la communauté de communes comptent au moins un chef de plus de 60 ans (source RA 2020, Chambre agriculture Bretagne). D'ici 2035, la plupart de ces exploitants agricoles auront pris leur retraite, libérant ainsi des surfaces importantes. Ces hectares pourront être utilisés pour de nouvelles installations ou pour renforcer des exploitations existantes.

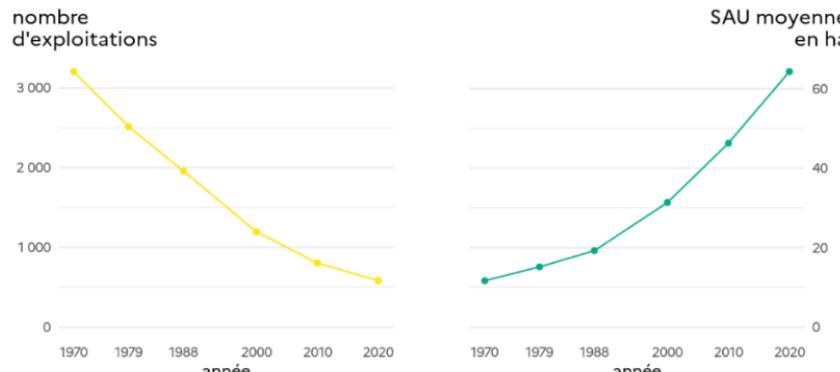
2.2.2 L'importance des surfaces agricoles et les mutations de culture

Le Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne dispose de plus de 85000 hectares de surfaces agricoles utilisées (SAU) en 2020 soit environ 60% de la superficie du Pays et 23,8% de la SAU totale du Morbihan. On observe une inversion de la tendance concernant l'évolution de la SAU qui a augmenté de 0,9% entre 2010 et 2020 alors qu'elle était en recul de 1,9% entre 2000 et 2010, signe d'une meilleure protection des terres agricoles. Ce chiffre

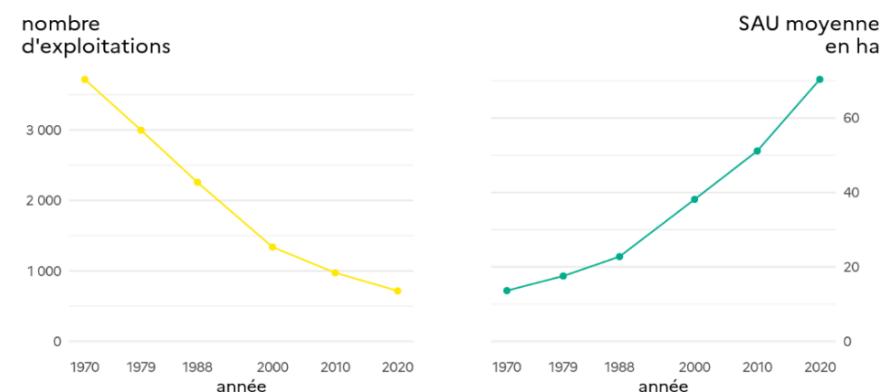
cache cependant des disparités concernant l'évolution de la SAU sur le territoire avec des trajectoires radicalement opposées selon les communes, par exemple, Saint-Congard a gagné 29,3 ha entre 2010 et 2020, quand Saint-Malo-de-Beignon en a perdu 90,5 ha.

Malgré la baisse du nombre d'exploitations, la surface agricole utilisée a donc légèrement augmenté sur ces dix dernières années puisque les terres libérées ont principalement permis l'agrandissement des exploitations en activité. En effet l'augmentation de la SAU à l'échelle de chaque exploitation peut être corrélée à la disparition massive des micro exploitations qui étaient 419 en 2010 et qui ont été divisé par plus de la moitié pour arriver à 164 micro exploitations en 2020.

A l'échelle de chaque exploitation, la tendance à l'augmentation de la SAU déjà observée en 2010, poursuit en effet sa dynamique puisqu'elle a en moyenne augmenté d'environ de 38,5% entre 2010 et 2020 pour atteindre une taille moyenne à l'échelle du Pays de Ploërmel de 67,3 hectares (contre environ 49ha en 2010).



Nombre d'exploitations comparé à la taille de la surface agricole utile moyenne dans la CC de l'Oust à Brocéliande (source : Agreste)



Nombre d'exploitations comparé à la taille de la surface agricole utile moyenne à Ploërmel Communauté (source : Agreste)

Les surfaces agricoles sont utilisées majoritairement pour les prairies, et la culture des céréales et du maïs. L'orientation principale des exploitations du pays est toujours l'élevage avec majoritairement les bovins (676 exploitations)

2.2.3 Alternative et diversification de l'activité agricole

En 2021, selon la Chambre d'Agriculture de Bretagne, le Pays de Ploërmel compte 182 exploitations en agriculture biologique, soit 14% des exploitations du Pays (en Bretagne cette part est de 12,1%). Il s'agit donc d'une expansion de l'agriculture biologique au sein du Pays de Ploërmel depuis 2010 où elle ne représentait que 3,2%.

La répartition des exploitations en agriculture biologiques est équitablement répartie sur le territoire, 84 exploitations à Ploërmel Communauté représentant 10% de la surface agricole totale, et 98 exploitations sur la CC de l'Oust à Brocéliande représentant 13% de la surface agricole totale.

Quatre AMAP sont présentes à Guer, Bohal, Sérent et Ploërmel, il existe aussi « clic ta brouette » qui regroupe une quinzaine de producteurs locaux et bio pour développer la vente directe avec neuf dépôts en place, « la ruche qui dit oui », « les jardins de Cahéran » à Guillac ou encore la ferme des Hardys Behelec à Saint Marcel.

2.3 L'attractivité touristique du territoire

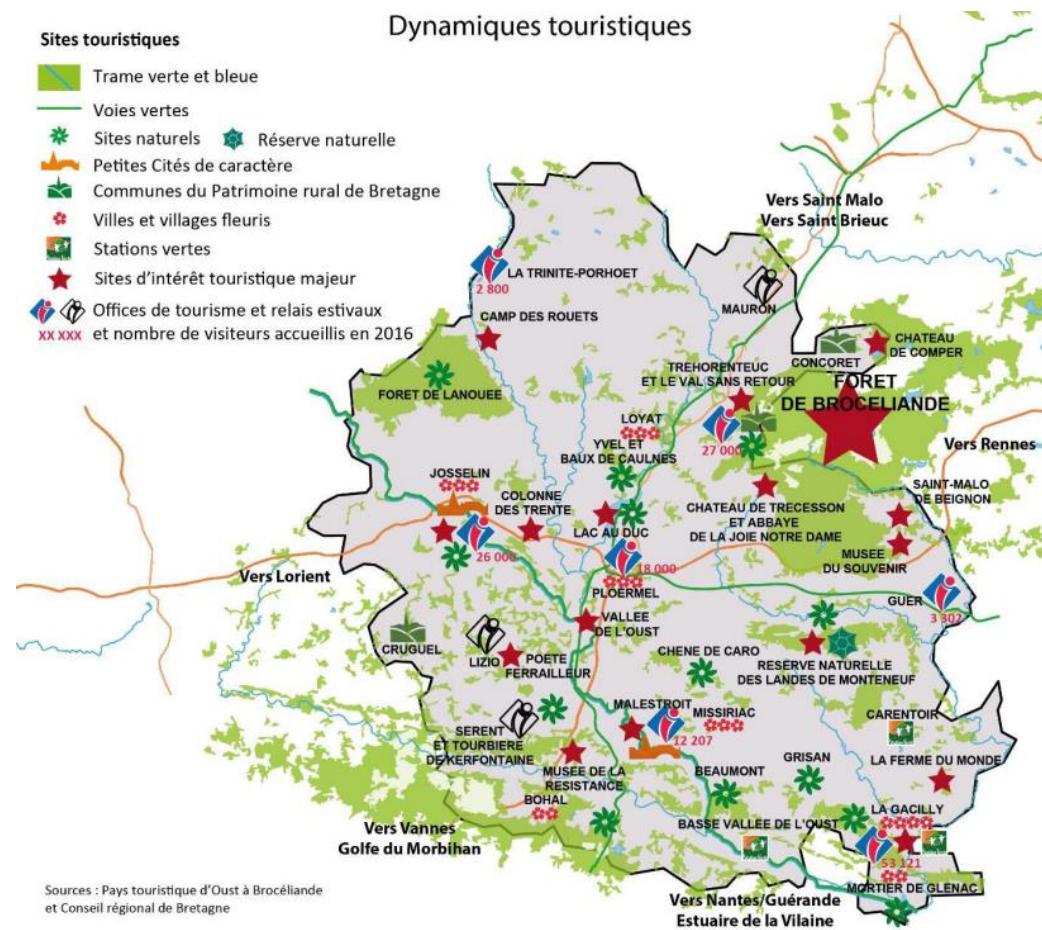
Le Morbihan est le 5ème département touristique de France avec 5 millions de visiteurs en 2023. A l'échelle du PETR, celui-ci recèle deux secteurs touristiques d'envergure nationale avec la Gacilly et la forêt de Brocéliande, il bénéficie en outre d'une diversité d'atouts touristiques au travers ses paysages et son patrimoine historique important.

D'un point de vue du SCoT, le tourisme revêt une double importance. D'une part, il constitue une activité économique à part entière favorisant le développement, et d'autre part, il joue un rôle crucial dans la promotion du territoire, ajoutant une valeur ajoutée et contribuant à son image. Le développement touristique répond également aux besoins des résidents et aux demandes locales en matière de détente, de loisirs et d'activités ludiques. Les deux intercommunalités travaillent en coopération au sein d'un syndicat mixte créé en décembre 2019 « Destination Brocéliande » qui regroupe au total 5 intercommunalités (Brocéliande Communauté, Montfort Communauté, Communauté de communes de St-Méen-Montauban, Oust à Brocéliande Communauté et Ploërmel Communauté) en collaboration avec 5 offices de tourisme sur le territoire.

Le Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne est principalement tourné vers le tourisme vert avec comme moteur de notoriété la forêt de Brocéliande. Territoire d'étape, le territoire bénéficie des effets positifs de l'attractivité touristique du département du Morbihan et notamment de son littoral. Reconnu comme destination de tourisme durable et de tourisme vert, le territoire peut s'appuyer sur cette image de marque pour attirer des touristes.

Le territoire allie la beauté du patrimoine bâti, avec des petites cités de caractère comme Josselin et Malestroit, ou encore les communes

labellisées Patrimoine rural de Bretagne (Concoret, Crugel et Tréhorenteuc) et naturel et le patrimoine naturel. Les trois pôles touristiques majeurs du territoire sont la forêt de Brocéliande, Josselin et le lac au duc de Ploërmel.



Dynamiques touristiques du Pays de Ploërmel (source : SCOT du Pays de Ploërmel)

2.3.1. Les atouts du patrimoine naturel

Le territoire bénéficie d'un riche patrimoine naturel autour de la forêt de Brocéliande, la forêt de Lanouée, la forêt de Paimpont, les Landes de Lanvaux ... Les balades sur le territoire sont nombreuses mettant en valeur ce patrimoine naturel notamment par un réseau de randonnée pédestre (GR 37, GR 38 et GR 347) et des circuits vélo. Les voies vertes « Ploërmel-Guer-Messac » et Mauron Questembert, ainsi que le canal de Nantes à Brest avec son chemin de halage, traversent le territoire et participent à sa valorisation.

La Vélodyssée, le long du canal accueille de plus en plus d'itinérants chaque année et constitue le deuxième itinéraire le plus fréquenté de Bretagne après le GR34. Le potentiel touristique du canal est un enjeu de taille pour le territoire puisqu'il connecte des villes comme Malestroit ou Josselin à forte valeur patrimoniale. Des initiatives ont été portées pour renforcer les services et équipements le long des canaux et voies vertes avec la mise en place de recharge de vélos, box à vélos, sanitaires, consignes, et hébergement le long du canal de Nantes à Brest dans des cabanes en bois à Montrtelot ouvertes à l'été 2024.



Cabanes à Montrtelot (source Ouest France)

Les sites mégalithiques tels que les pierres droites de Monteneuf ou encore les mégalithes du bois du Brétin à Pleucadeuc participent aussi à l'attractivité du territoire. Notons également que le site du Lac au Duc à Ploërmel est réputé pour son golf et son club nautique. Enfin le parc « Roc Aventure » sur la commune le Roc-Saint-André offre une autre vision du patrimoine naturel.

2.3.2. La mise en valeur du patrimoine bâti et culturel

Josselin, village d'étape et son château féodal ainsi que Malestroit et son centre-ville médiéval à proximité du canal disposent d'un patrimoine riche avec une fréquentation touristique non négligeable. Enfin le territoire est ponctué d'un patrimoine bâti de qualité, on dénombre près de 12 Châteaux ou manoirs tels que le manoir de Balangeard à Ruffiac ou le Château de Trécesson à Campénéac.

Plusieurs musées retracent l'histoire et la culture celtique et bretonne comme le Centre de l'imaginaire Arthurien à Concoret, le musée de la Résistance Bretonne à St Marcel, le musée Jean-Marie de La Mennais et l'Horloge Astronomique à Ploërmel, la maison du costume breton à Sérent, l'écomusée des vieux métiers à Lizio, le musée du Souvenir Ecoles de St Cyr Coëtquidan ou encore le musée de la Forge.

Le territoire peut également miser sur le patrimoine culturel à La Gacilly avec maison Yves Rocher et plus grand Festival Photo d'Europe en plein air créé en 2004 qui accueille près de 300 000 visiteurs annuels au cœur d'une trentaine de galerie de photographies à ciel ouvert. Cette

galerie à ciel ouvert vient valoriser le patrimoine bâti très riche de La Gacilly.



Festival international de photographie à La Gacilly, 3 juin 2024

2.3.3 La nature et la capacité de l'hébergement touristique

Le territoire propose une offre conséquente d'hébergement touristique. Au premier janvier 2023, on comptait 19 hôtels, 388 chambres, 20 terrains de campings. Les propositions d'hébergement manquent néanmoins de diversification (comme les villages vacances, auberge de jeunesse, tiny houses...). En complément de l'offre d'hébergement touristique, le Pays dispose également de plus de 4600 résidences secondaires.



Cabane étape à Saint-Martin-Sur-Oust (source : Destination Brocéliande)

Pour l'instant, le territoire est un point d'étape dans un itinéraire touristique, l'objectif serait de faire en sorte que les temps de séjours soient plus longs. La communication sur les activités touristiques proposées est discrète et mérite d'être développée car le territoire dispose d'atouts majeurs pour mener une politique touristique vertueuse notamment au travers de la notoriété de « Brocéliande ».

2.4 Le potentiel de production d'énergies renouvelables

Les changements climatiques à l'œuvre ont amené le territoire du Pays de Ploërmel à définir un nouveau modèle énergétique. L'une des principales causes de la crise environnementale actuelle est l'augmentation de la concentration dans l'atmosphère de gaz à effet de serre tel que le CO2. Les réduire est un enjeu majeur pour le territoire, c'est pourquoi Ploërmel Communauté et de l'Oust à Brocéliande dans leur PCAET respectifs ont développé une ambition forte pour faire évoluer la production et la consommation d'énergie.

2.4.1. Les voies de la méthanisation

Le biogaz représente une l'une des solutions majeures pour le territoire via méthanisation, filière d'avenir sur le Pays de Ploërmel. Le biogaz est un gaz produit par la fermentation des déchets, des effluents d'élevages, des résidus de cultures... Il est composé principalement de méthane et de dioxyde de carbone. Ce gaz est utilisé pour produire de la chaleur, de l'électricité et pour faire fonctionner les véhicules. Quelques projets sont d'ailleurs à l'étude sur le territoire du SCoT dont un projet de canalisation de biogaz longue de 25,6 kilomètres entre les communes de Ploërmel et de Guégon. Le Pays de Ploërmel est riche d'un gisement méthanisable important (effluents agricoles, déchets IAA notamment) à conditions de pouvoir gérer efficacement les digestats. De récentes évolutions dans l'homologation des digestats pourront par ailleurs simplifier leur épandage dans les années à venir. Notons que les collectivités peuvent jouer un rôle important par les gisements qu'elles ont à gérer (tontes de pelouses,

déchets de restauration collective, boues de stations d'épuration, fraction fermentescible des ordures ménagères...).

2.4.2. Le potentiel grandissant de l'éolien

Historiquement, la production locale d'énergie provenait du bois énergie chez les particuliers. A partir des années 2010, l'éolien s'est développé pour devenir la première source d'énergie renouvelable locale.

Par sa localisation géographique, et la répartition des contraintes techniques, paysagères et naturelles, le Pays de Ploërmel dispose d'un avantage certain à développer le secteur éolien, tout en s'assurant de l'intégration paysagère, citoyenne et des retombées économiques locales des projets.

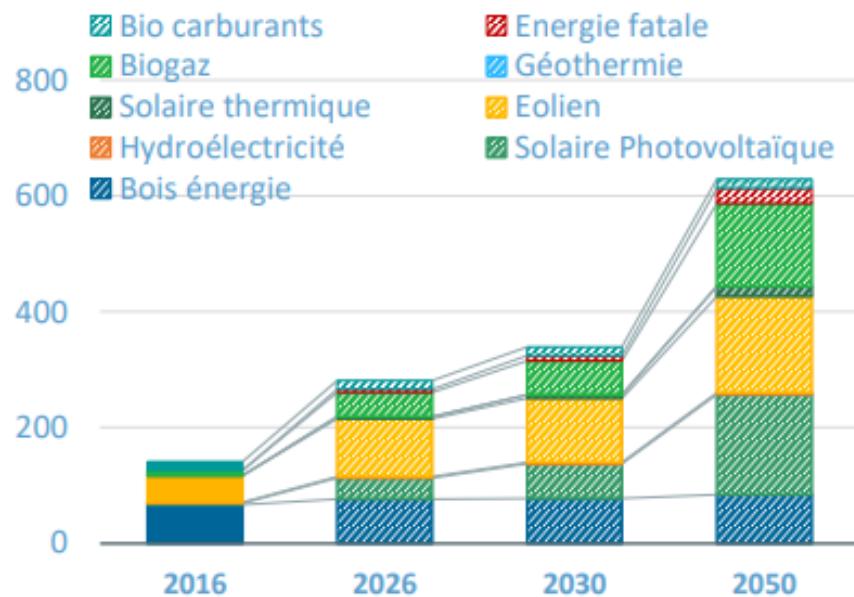
A Ploërmel Communauté, l'éolien est le premier fournisseur d'énergie renouvelable en 2014 avec 58% de la part d'énergie produite, la communauté de communes dispose de 11 parcs éoliens.

Concernant de l'Oust à Brocéliande Communauté, l'éolien est la première source de production d'énergie renouvelable (49%), suivi du bois énergie domestique (27%) et de la méthanisation (14%). La production de l'éolien en 2020 était de 97 GWh et le potentiel identifié supplémentaire de 450 GWh.

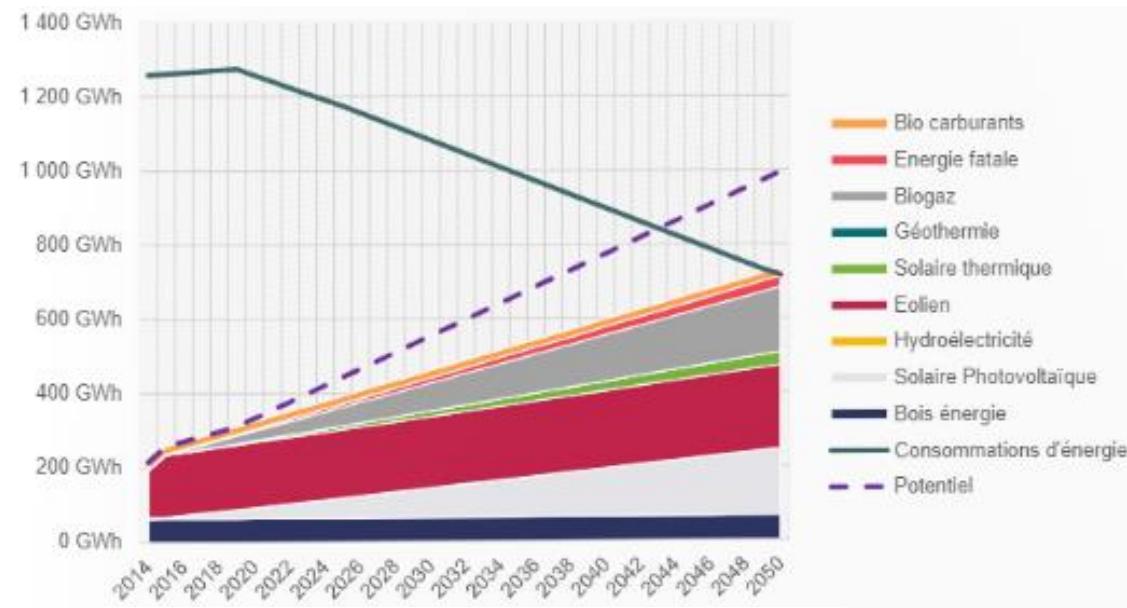


Photographie des éoliennes à Ruffiac, 3 juin 2024

Production d'énergie renouvelable (GWh)



Source : PCAET CC de l'Ouest à Brocéliande 2021



Source : PCAET Ploërmel Communauté 2021

2.4.3. Les possibilités d'exploitation de l'énergie solaire

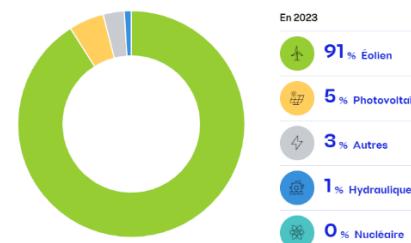
En 2023, le parc breton produisait 576 MWc. Cette production représente 8% du mix électrique breton et 2,5 % de la production photovoltaïque nationale. Des objectifs ambitieux en matière de transition énergétique ont été fixés dans le SRADDET de la Bretagne, pour le photovoltaïque, avec un objectif de production de 4300 MWc pour l'horizon 2050.

Au niveau du solaire photovoltaïque, il est en croissance constante depuis 2010 cependant, les puissances installées sur le territoire du Pays de Ploërmel restent limitées et représentent pour les deux communautés de communes moins de 10% de la part de production d'électricité. Afin de répondre aux objectifs régionaux, un effort du développement photovoltaïque doit être fait pour augmenter significativement la production. Cette dernière peut être soutenue par des projets de centrales solaires au sol, sur des terres non agricoles (friches industrielles, anciennes carrières et mines, ou anciens CET) ainsi que l'équipement de toitures de bâtiments présentant un potentiel avec des panneaux photovoltaïques ou encore équipement de parking avec des ombrières photovoltaïque. Un effort tout aussi important est nécessaire pour atteindre les objectifs régionaux de la filière solaire thermique, peu représentée sur le territoire du SCoT.

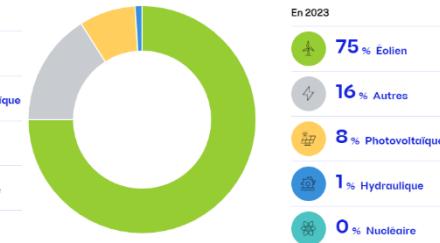
L'énergie solaire par les panneaux photovoltaïque en toiture représente un très grand potentiel pour le territoire, ainsi le schéma directeur des énergies renouvelables de l'Ouest à Brocéliande identifiait à 700 GWh le potentiel de production d'électricité, quand sur le territoire en 2020 seulement 4 GWh était produit.

Part de chaque filière dans la production d'électricité :

CC Ploërmel



CC de l'Ouest à Brocéliande

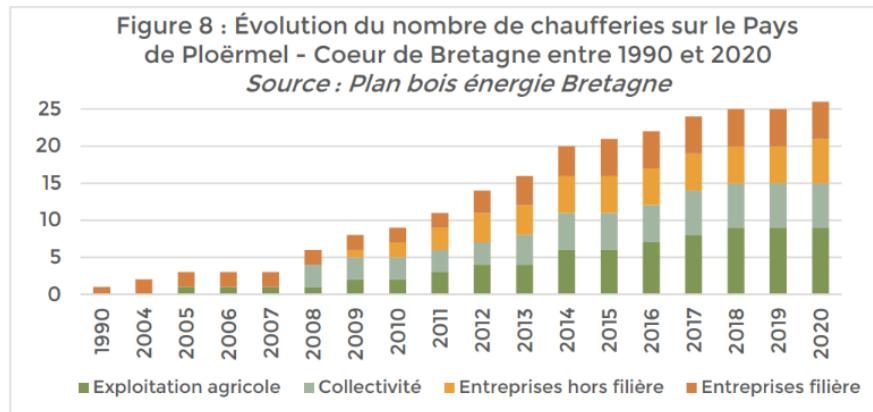


Source : Observatoire français de la transition

2.4.4. Le bois énergie comme potentiel principal à développer

Le bois représente une des principales sources de chaleur renouvelable du territoire. Il est utilisé principalement dans les résidences du territoire mais également pour alimenter les chaudières des entreprises agricoles et tertiaires. En 2022, le territoire comptait 26 chaufferies bois dans différents secteurs (collectivités, exploitation agricole, entreprises) ce qui représente une consommation de plus de 26 000 tonnes de bois. Les installations de chaufferies bois sur le territoire du Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne représentent 52% de la consommation des chaufferies bois énergie du Morbihan. Ces installations alimentent principalement les industriels du bois (75 % de la consommation du PPCB). Viennent ensuite les entreprises hors filières dont le groupe Yves Rocher (3500t) avec deux chaufferies et

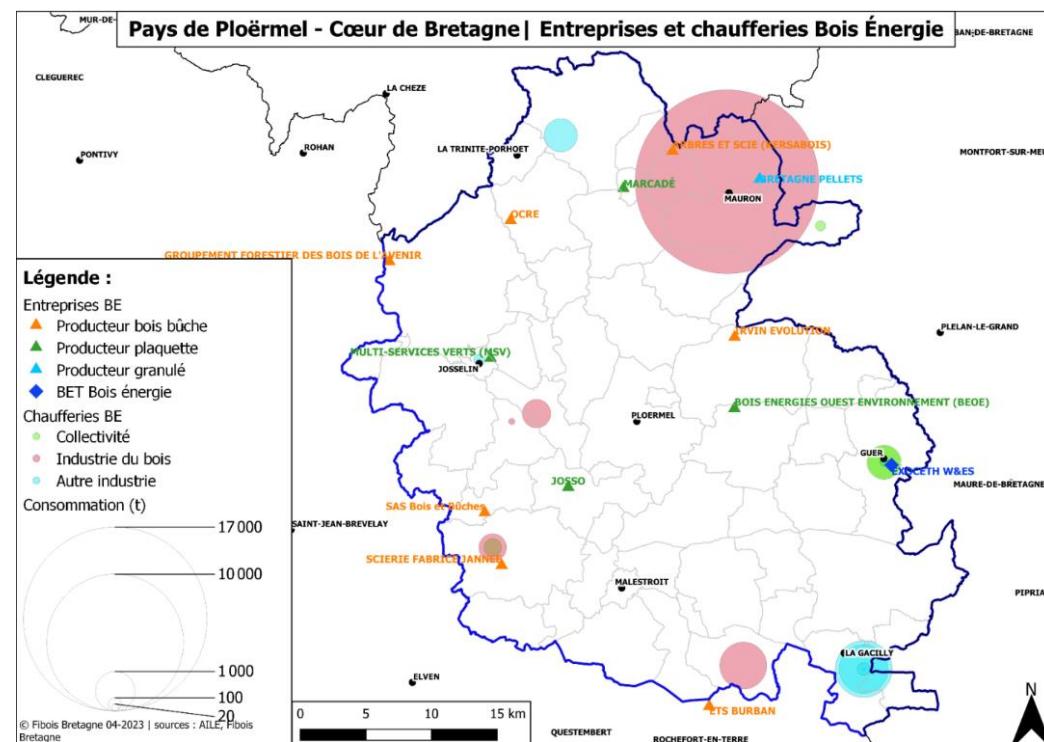
d'autres projets à venir. Les collectivités ne représentent que 7% de la consommation annuelle avec 17201720 t/an.



Avec plus de 30 000 hectares de forêt sur son territoire, le Pays de Ploërmel dispose d'une ressource riche et renouvelable, principalement concentrée sur la forêt de Lanouée et une partie de la forêt de Paimpont, qui représente plus de 21 % du territoire. Le potentiel de développement du bois énergie réside dans le bois déchiqueté issu la ressource forestière et bocagère.

Le développement de ce potentiel forestier et bocager sur le Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne nécessitera la mise en place d'une filière bois territorialisée avec comme objectif de produire l'intégralité du bois consommé sur le territoire de manière locale et durable et la mise en place de projets de grandes envergures pouvant offrir d'importants débouchés comme les réseaux de chaleur dans les plus grandes villes. Le Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne s'est engagé dans le dispositif d'accompagnement transversal « Forêt, Bois & Territoires » en partenariat avec les élus, entreprises, propriétaires, exploitants ainsi que la société civile, avec l'objectif est de définir une stratégie partagée visant à accélérer

le développement de la filière forêt-bois.



Economie et agriculture :

- Un tissu économique riche et varié sur le territoire à préserver avec un secteur industriel qui se porte bien et un faible taux de chômage
- Des freins de recrutement à lever pour les entreprises en facilitant le logement pour les actifs
- Des zones d'activités économiques dont le potentiel de densification est à mobiliser
- Un parcours de la formation à l'emploi à maintenir et développer sur le territoire
- L'agriculture une richesse économique majeure du territoire malgré un nombre d'exploitations en baisse constante

Energies renouvelables

- L'éolien est devenu le principal fournisseur d'énergie renouvelable avec une attention à porter sur la préservation des paysages
- L'énergie photovoltaïque et thermique à augmenter pour répondre aux enjeux régionaux inscrits dans le SRADDET
- Le potentiel du gisement méthanisable notamment via les effluents agricoles à exploiter
- Le bois, principale source de chaleur renouvelable du territoire sous réserve d'une structuration nécessaire d'une filière bois territorialisée

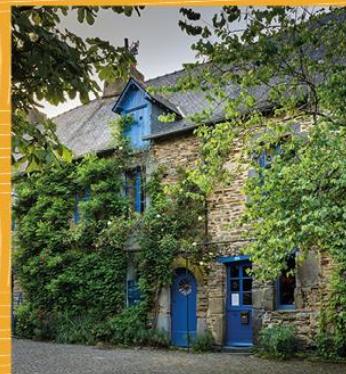
Tourisme

- Un tourisme « vert » orienté vers la diversité des itinéraires piétons et cyclables sur le territoire
- Un tourisme encore « excursionniste » qui ne fait que passer sur le territoire
- Une communication encore timide à étoffer autour des offres existantes

Imaginons
ensemble
notre territoire
de demain

SCOT^{EN}
Pays de Ploërmel
Cœur de Bretagne

ÉCONOMIE
AGRICULTURE
ENVIRONNEMENT
HABITAT
PATRIMOINE
MOBILITÉS



**3. L'enjeu d'adapter l'offre en
équipements, services, commerces et
transports aux ambitions de
développement**

3. L'enjeu d'adapter l'offre en équipements, services, commerces et transports aux ambitions de développement

3.1 Une offre de mobilités innovante

3.1.1 Un territoire traversé par de grands axes routiers

Le Pays est traversé par la RN 24 qui relie Rennes à Lorient (environ 2h) et la RN 166 qui relie Vannes à Ploërmel (35 minutes). Ces deux axes traversent Ploërmel. Un autre axe important : la RN 164 Rennes-Brest frôle les limites nord du Pays. Ce maillage d'axes routiers est bénéfique pour le développement économique du Pays.

La RD 766 liant Ploërmel à Dinan, via Mauron, en passant par l'échangeur d'accès à la RN 164, apparaît également comme un axe important de desserte.

Les distances enregistrées entre les pôles principaux sont les suivantes :

- o Ploërmel-Rennes : 55min
- o Ploërmel-Vannes : 40min
- o Ploërmel-Lorient : 1h

- o Ploërmel-Saint-Méen-le-Grand : 30min
- o Guer-Rennes : 45min
- o Malestroit-Vannes : 35min
- o Josselin-Lorient : 55min
- o Mauron : Saint-Méen-le-Grand : 15min

3.1.2 La proximité du territoire avec des axes ferrés

Le Pays de Ploërmel est encadré par deux des axes ferrés majeurs bretons :

- o Au Nord, la ligne TGV entre Rennes et Brest, via Saint-Brieuc notamment. Les arrêts TER les plus proches, pour le Nord du Pays, sont La Brohinière, Montauban-de-Bretagne et Montfort/Meu ;
- o A l'Est et au Sud, la ligne TGV entre Rennes et Quimper, via Redon et Vannes.

Concernant la desserte ferrée, des études sont en cours pour analyser l'opportunité de réouvrir la ligne de train entre la commune de Mauron et La Brohinière. Cette réouverture constituerait une nouvelle porte d'entrée sur le territoire et pourrait permettre d'accueillir de nouveaux habitants travaillant à Rennes.

3.1.3 La mise en place de modes de déplacements alternatifs à l'automobile

Afin de faciliter l'accès aux équipements et services de tous les habitants les deux Communautés de Communes ont proposé des solutions en matière de mobilités alternatives à l'automobile :

- Transports en commun
- Transport à la demande
- Location de vélos à assistance électrique

Le réseau de transports en commun

Le Réseau Intercommunal de Voyage (RIV) propose 8 lignes de bus qui sillonnent territoire de Ploërmel Communauté :

- Ligne 1** Ploërmel > Loyat > Mauron
- Ligne 2** Ploërmel > Taupont > Mauron
- Ligne 3** Ploërmel > Gourhel > Campénéac
- Ligne 4** Ploërmel > Le Roc-Saint-André
- Ligne 5** Josselin > Cruguel
- Ligne 6** Josselin > Mohon
- Ligne 7** Josselin > Helléan > Ploërmel
- Ligne 8** Josselin > Guillac > Ploërmel

Ce sont entre 5 et 7 horaires qui sont proposés du lundi au vendredi. La fréquentation du réseau Riv Bus a presque doublé entre sa mise en place en 2018 et 2023 passant de 25 030 montées à 45 658 montées sur l'année 2022-2023. La ligne 1 Ploërmel-Mauron est la plus pratiquée. Cette forte

augmentation démontre le temps nécessaire à la mise en place de ce service, de nouvelles habitudes sont à prendre par les habitants.

La répartition de la vente des titres de transports à prix réduit représente 64 % des ventes. Ce tarif est réservé aux moins de 26 ans, ou aux bénéficiaires de la complémentarité Santé Solidaire, ou pour les personnes disposant d'une carte mobilité inclusive-invalidité. Cette proportion démontre qu'une grande majorité des usagers sont des jeunes ne pouvant se déplacer par un autre moyen automobile. L'offre de mobilités est donc inclusive.

Concernant de l'Oust à Brocéliande Communauté, l'offre de mobilités « OBC mobilité » est plus récente, une expérimentation a été mise en place en 2023 et le réseau est mis en place depuis début 2024.

Le réseau propose trois lignes :

- Ligne 1 : Guer-Ploërmel (deux horaires par jour)
- Ligne 2 : Malestroit-Guer (deux horaires par jour)
- Ligne 3 : Sérent-Malestroit-la Gacilly

A ce réseau s'ajoute les lignes régionales Breizh Go :

- Ligne 4 : Ploërmel-Malestroit-Vannes
- Ligne 12 : Redon-Plélan le Grand
- Ligne interdépartementale : Pontivy-Ploërmel-Rennes

Une expérimentation avait été mise en place pour proposer des horaires atypiques afin de desservir les zones d'activités pour les salariés. Celle-ci n'a pas permis de conclure à la nécessité de maintenir cette proposition. D'autres propositions sont privilégiées : le covoiturage et des actions de sensibilisation dans les entreprises sur les mobilités alternatives.

Le réseau permet aux habitants de Guer de rejoindre Ploërmel. Il existe pour l'instant peu de liens entre les deux Communautés de communes en matière de mobilité. De nouvelles habitudes sont déjà à acquérir à l'échelle de chaque EPCI.

Le réseau de transports à la demande

Chaque EPCI a développé un réseau de transports à la demande avec des règles différentes.

Afin de maintenir un équilibre territorial, Ploërmel Communauté a choisi de répartir le transport à la demande par bassin de vie. Les habitants de chaque zone ne peuvent rejoindre que la commune pôle de la zone. Ce transport permet aux personnes isolées dans les hameaux par exemple de se rendre facilement dans le bourg disposant d'équipements et services.

La carte ci-contre matérialise le système de rabattement vers les communes de Mauron, Ploërmel, Josselin et la Trinité Porhoët. Ce service fonctionne très bien, la demande a été multipliée par 2,5 entre janvier 2023 (380 demandes) et décembre 2023 (1 347 montées).

RIV TAD Carte du zonage



Carte du transport à la demande à Ploërmel Communauté

Concernant De l'Oust à Brocéliande Communauté, toutes les personnes de plus de 11 ans peuvent faire appel au transport à la demande. Ce transport dessert tous les centres-bourgs dans un rayon de 20 kms du domicile sur le territoire de la Communauté de communes. Ce service a été mis en place en 2024.

La location de vélos à assistance électrique

Les deux EPCI ont mis en place un service de location de vélos à assistance électrique :

- Pour de l'Oust à Brocéliande Communauté propose deux formules : la location d'un vélo pour un à trois mois ou la location d'un vélo avec option d'achat à partir d'un an.
- Ploërmel Communauté propose la location d'un vélo pour un ou trois mois dans le cadre du réseau RIV.

Ce service est une réussite pour les deux EPCI : en moyenne ce sont 16 vélos à assistance électrique loués par mois à Ploërmel Communauté, le maximum étant 20 vélos.



Location de vélos à assistance électrique à Ploërmel Communauté (source ploermelcommunaute.bzh/velo/)

Le covoiturage

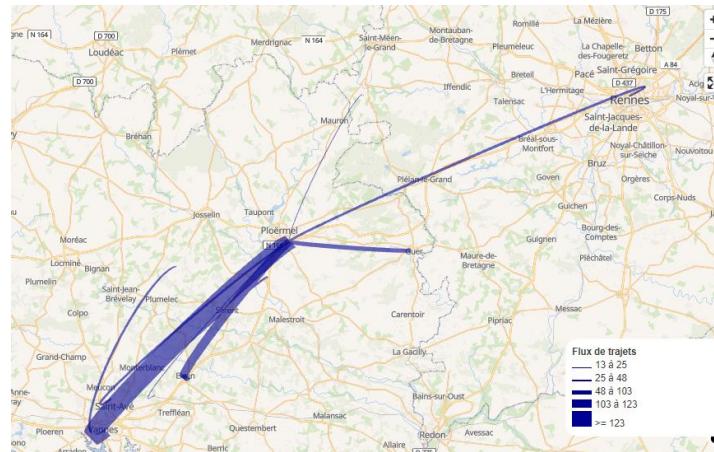
Le maillage des aires de covoiturage est satisfaisant à l'échelle du Pays, on compte 9 aires à Ploërmel Communauté et 7 aires pour de l'Oust à Brocéliande Communauté. Ces aires sont situées sur les axes routiers principaux traversant le territoire.

Les EPCI sont en réflexion pour s'associer avec des plateformes de covoiturage pour inciter financièrement les habitants dans cette pratique.

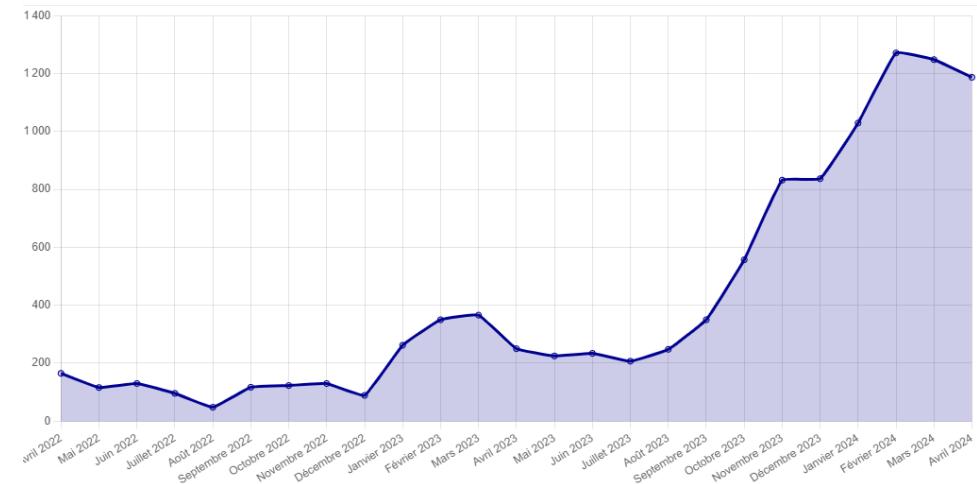
Il existe encore peu de complémentarité entre les aires de covoiturage et les arrêts des services de transports en commun : OBC mobilités et Riv bus. L'un des enjeux serait de renforcer certaines aires de covoiturage comme pôle d'échange multimodal (mobilier de stationnement pour les vélos, arrêts de transports en commun sur ces aires,...).

La majorité des destinations de ces trajets en covoiturages sont sur des territoires extérieurs au Pays : vers Vannes, Rennes, Saint-Avé. Pour les trajets à l'intérieur du territoire : les trajets existent entre Guer et Ploërmel ou Beignon et Ploërmel, Bohal-Guer.

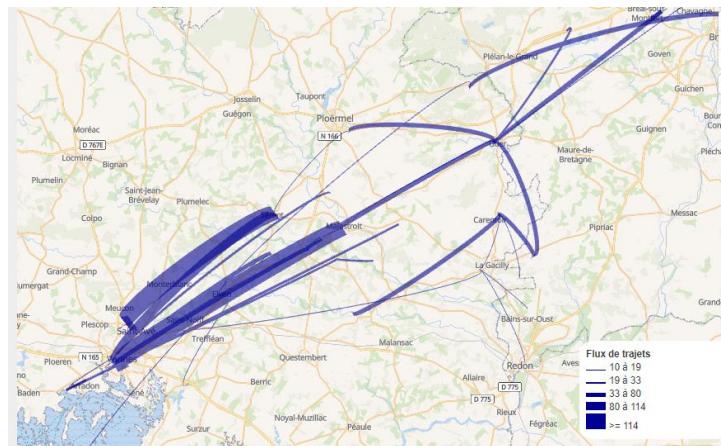
Le nombre de trajets a augmenté à l'échelle du Pays depuis septembre 2023. Cela peut s'expliquer en partie par la hausse des prix du carburant, les automobilistes se tournent davantage vers cette pratique.



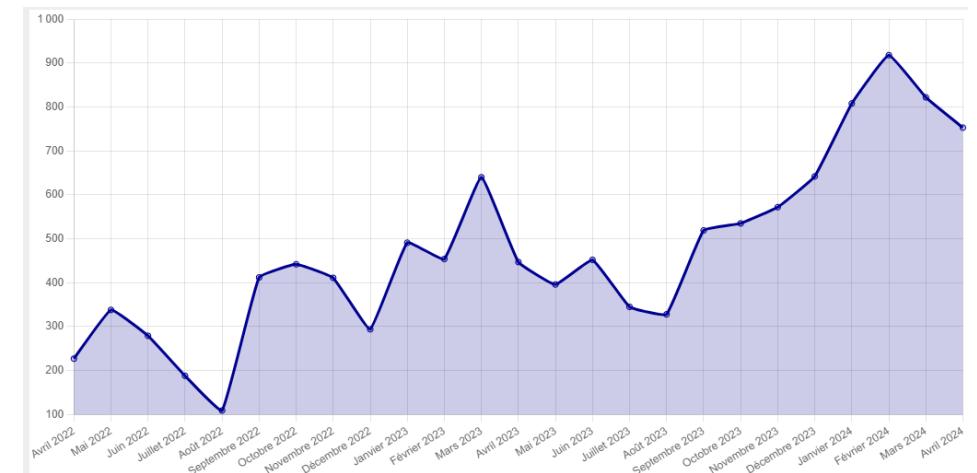
Flux de trajets à Ploërmel Communauté en avril 2024 (source : observatoire covoitage du gouvernement)



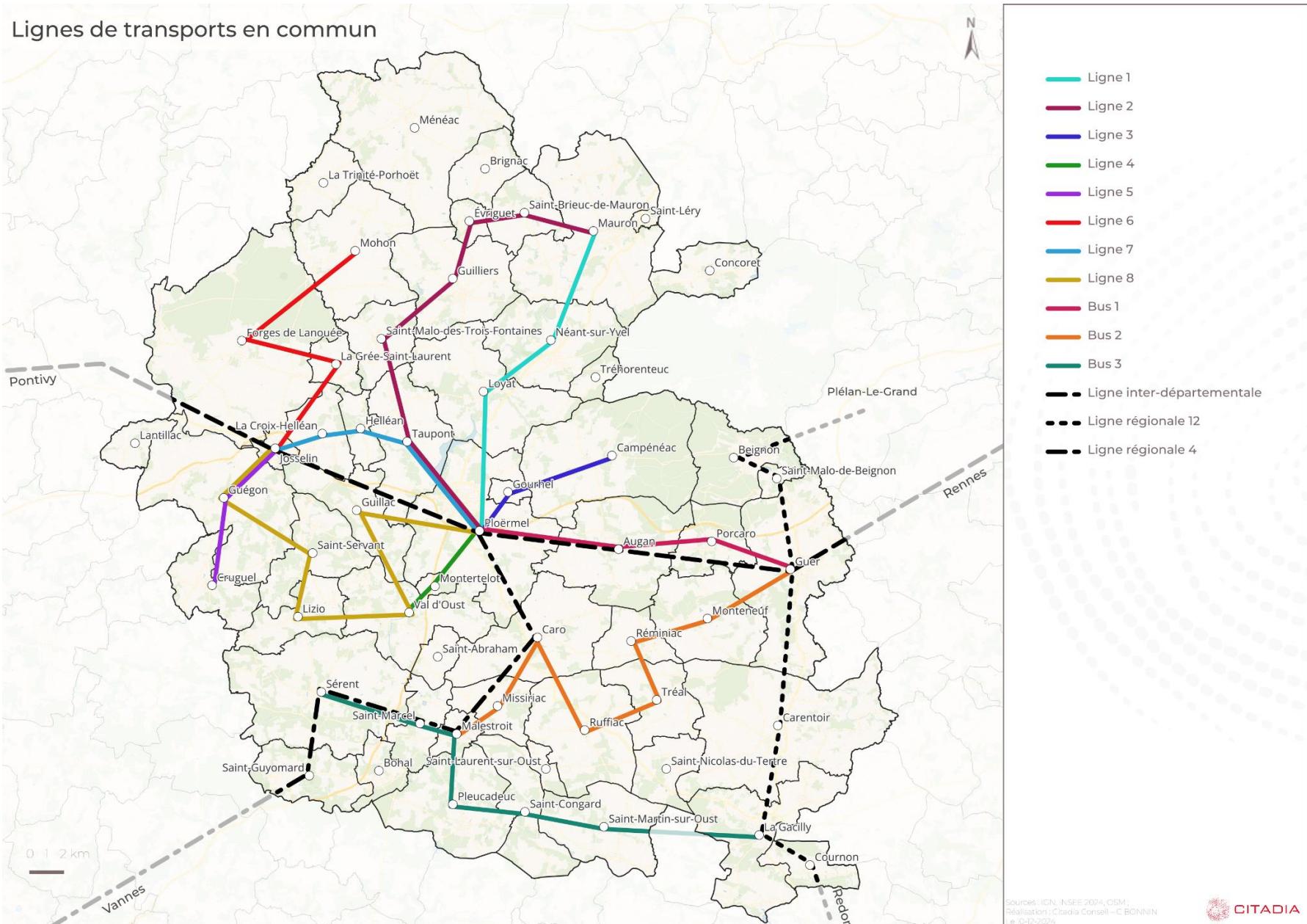
Nombre de trajets de covoitage à De l'Ouest à Brocéliande Communauté entre avril 2022 et avril 2024 (source : observatoire covoitage du gouvernement)



Flux de trajets à de l'Ouest à Brocéliande Communauté en avril 2024 (source : observatoire covoitage du gouvernement)



Nombre de trajets de covoitage à Ploërmel Communauté entre avril 2022 et avril 2024 (source : observatoire covoitage du gouvernement)



3.2 Le maillage des équipements et services

Le présent paragraphe ne traite que des équipements structurants à l'échelle du Pays. Il n'a pas vocation à réaliser un recensement de toutes les structures publiques ou d'intérêt général. L'objectif est bien de proposer une photographie du niveau d'équipements structurants du Pays, et d'éventuellement révéler des manques ou des niveaux d'équipements insuffisants.

3.2.2 Une offre d'équipements pour la petite enfance satisfaisante

L'offre d'équipements spécialisés dans la petite enfance est satisfaisante à l'échelle du Pays, elle se rapproche de la moyenne départementale. Le taux d'accueil individuel (assistantes maternelles et gardes à domiciles) est davantage développé et est plus important sur le territoire qu'à l'échelle du département. Le taux de couverture dans les établissements d'accueil du jeune enfant est plus faible qu'à l'échelle départementale.

De l'Oust à Brocéliande Communauté compte 7 multi accueils en gestion propre (112 places) et 2 en gestion privée extérieure (57 places). A Ploërmel Communauté, 150 places sont disponibles en accueil collectif. Il existe également 4 relais petite enfance sur cet EPCI.

De manière plus globale, la Caisse d'Allocations Familiales produit des données permettant de mesurer l'indicateur du taux de couverture. Celui-ci rapporte le nombre de place pour tous les accueils formels pour les enfants de moins de trois ans en 2021.

Offre rapportée au nombre d'enfants de moins de 3 ans en 2021

Indicateurs	Pays de Ploërmel	Ploërmel Communauté	De l'Oust à Brocéliande Communauté	Morbihan
Taux d'accueil global	75,9	73,2	78,6	77,4
Taux de couverture Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant	11,5	10,9	12,1	14,6
Taux de préscolarisation	11,4	11,8	11	13,8
Taux d'accueil individuel	53,05	50,5	55,6	49,1
Taux de couverture assistantes maternelles	52,25	50	54,5	47,7

Source : Donnée CAF 2021 « taux de couverture d'accueil du jeune enfant »

3.2.1 L'enseignement et la formation

Le Pays de Ploërmel compte trois lycées publics :

- Le lycée Brocéliande à Guer propose un enseignement général et des formations d'enseignement supérieur : BTS gestion de PME, BTS gestion des transports et logistique associée, BTS cybersécurité, informatique et réseaux, électronique).
- Le lycée Ampère à Josselin dispense un enseignement général mais également d'une formation adulte : CAP électricien et de formations sociales (diplôme d'état moniteur-éducateur, diplôme d'état accompagnant éducatif et social).
- Le lycée Mona Ozouf ouvert en 2023 à Ploërmel propose un enseignement général et une formation supérieure (un BTS Economie Sociale et Familiale).

Il existe également deux lycées privés :

- La Mennais à Ploërmel proposant un enseignement général mais également une section d'enseignement professionnel avec des BTS, CAP et un bachelor (parcours industrie, informatique, ingénierie, service aux entreprises et service aux collectivités).
- La Touche, proposant un enseignement général et un enseignement professionnel agricole (CAP, BTS, licence pro).

Six autres établissements sont également recensés :

- Lycée Jean Queinnec à Malestroit (privé) qui propose des formations Bac pro (services aux personnes et animation dans les territoires) et un CAP services aux personnes et vente.
 - Le centre de formation Saint Michel à Malestroit dispense une formation pour devenir aide-soignant en lien avec la clinique des Augustines.
 - Deux maisons familiales rurales : une à Guilliers l'autre à Ruffiac. A Ruffiac, les formations proposées sont un CAP petite enfance, CAPA services en milieu rural et bac pro services aux personnes et aux territoires. A Guilliers, les formations proposées sont en lien avec les animaux (bac pro canin et félin, BTS univers jardins et animaux de compagnie,...).
 - A Ploërmel, l'association du Centre des Formations Alternées des Travaux Publics propose 3 Cap en apprentissage et un bac professionnel : « conducteur d'engins de travaux publics : travaux publics et carrières », « constructeur de routes et aménagements urbains », « constructeur en canalisations des travaux publics »
 - L'école Tané à Ploërmel est une école de bijouterie et orfèvrerie qui propose un CAP art et techniques de la bijouterie joaillerie.
- Le territoire accueille également l'Ecole Spécialisée Militaire et l'école militaire interarmes de Saint-Cyr sur un camp bâti de 200 hectares et un espace d'entraînement de plus de 5 000 hectares sur les communes de Guer, Beignon et Saint-Malo de Beignon. Quatre pôles de recherche sont également présents sur le site : le pôle Ethique et environnement juridique, le pôle défense et sécurité européennes, le pôle action globale et forces terrestres et le pôle sciences et technologies de défense.

L'accompagnement des jeunes après leurs études dans le secondaire est un enjeu sur le territoire. En effet, 18,45 % des jeunes de 15-29 ans ne sont pas insérés professionnellement à l'échelle du Pays. La majorité des jeunes de plus de 18 ans partent faire leurs études à Vannes, Lorient ou à Rennes. Comme vu précédemment, les formations post-bac sur le territoire sont de niveau bac +2 et sont majoritairement dans des lycées (BTS, licence pro).

Le Pays est conscient de l'importance de la formation pour permettre aux jeunes de s'insérer dans le tissu économique local. C'est également une demande des entreprises locales qui rencontrent des difficultés à recruter dans certaines filières spécialisées.

Des actions sont en cours pour augmenter cette offre. Par exemple, Ploërmel Communauté a rencontré les différents acteurs : entreprises, lycées, centres de formation et structures de l'emploi pour identifier les besoins. Une convention a ensuite été signée en 2023 entre Ploërmel Communauté et l'Université Bretagne Sud pour créer une offre de formations d'ici 2026 allant du bac+ 3 à bac + 5 sur la maintenance industrielle, les biotechnologies et les jumeaux numériques pour ainsi répondre aux besoins des entreprises.



Nouveau lycée Mona Ozouf à Ploërmel ouvert en 2023 (Credit photo Thomas Crabot)

3.2.3 Un territoire acteur en matière de santé

Le territoire est très engagé sur la question de la santé. Le Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne a lancé une véritable stratégie territoriale de santé en s'engageant dans un Contrat Local de Santé en lien avec l'Agence Régionale de Santé (2023-2027). Ce CLS succède à deux CLS datant de 2013-2016 et 2018-2022. Il couvre le territoire Est-Morbihan regroupant quatre Communautés de communes : Ploërmel Communauté, De l'Oust à Brocéliande Communauté, Questembert Communauté, Arc Sud Bretagne. Une des difficultés que rencontre le territoire c'est la sous-dotation de certains praticiens médicaux et paramédicaux libéraux (médecins généralistes, dentistes, orthophonistes, sage-femmes, infirmiers et masseurs kinésithérapeutes).

Le territoire est incité à mener davantage d'actions visant la promotion et l'éducation et la prévention à la santé. En effet, celui-ci fait face à une surmortalité de sa population avec une prévalence de mortalité prématuée pour 100 000 habitants supérieure à la moyenne nationale (204 pour la Communauté de communes de l'Oust à Brocéliande et 211 pour Ploërmel Communauté) contre 178,9 à l'échelle nationale. Cette mortalité prématuée est liée principalement aux modes de vie (alcool, tabac, accidents de la circulation).

Le Contrat Local de Santé propose un plan d'actions reposant sur 5 axes stratégiques :

Axe 1 : Être acteur et citoyen de sa santé

Axe 2 : Promouvoir des cadres de vie favorables à la santé

Axe 3 : Faciliter l'accès aux droits et aux soins

Axe 4 : Impulser de nouvelles dynamiques en santé

Axe 5 : Animer le contrat local de santé

L'axe 2 promeut un urbanisme favorable à la santé. Pour cela, deux actions (8 et 9) sont proposées :

- Développer les mobilités : en particulier communiquer sur les offres de transports en commun et favoriser la mobilité active et aménager les liaisons douces)

- Améliorer la qualité de l'aménagement d'espaces publics (promouvoir la végétalisation, les jardins partagés notamment à proximité des établissements comme les maisons de retraite, les écoles, ...).

Le Contrat Local de Santé propose également des actions relatives au bien-vivre ensemble. Par exemple : accompagner les nouvelles formes de logements solidaires (adaptés, intergénérationnels, inclusifs).

Le Pays de Ploërmel travaille également en partenariat avec l'ARS pour la mise en place d'un Contrat Local en Santé Mentale à Ploërmel. En effet, le territoire dispose de structures pour accueillir les jeunes mais ces structures sont saturées en demandes.

Il existe une antenne de la Maison des Adolescents à Ploërmel. Pour répondre aux besoins des adolescents, deux antennes ont récemment été ouvertes à Josselin et Guer.

Le Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne dispose :

- Un centre hospitalier à Ploërmel
- Un centre hospitalier à Carentoir
- Un centre hospitalier spécialisé et une clinique à Malestroit
- Un centre hospitalier à Josselin

On peut noter également la présence de six maisons de santé pluriprofessionnelles à Josselin, Guégon-Ménéac, Mauron et Ploërmel, Guer et Malestroit.

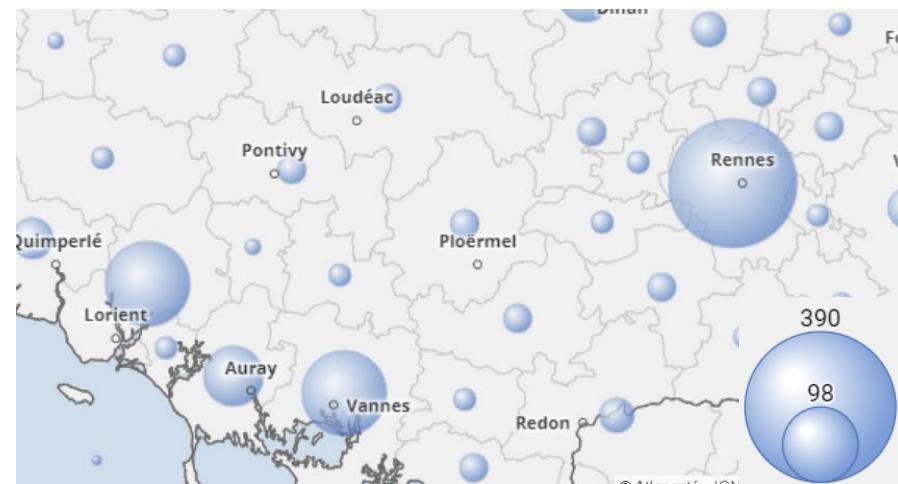
Les professionnels de santé sont répartis majoritairement sur Ploërmel, Josselin, Val d'Oust, Carentoir, Guer, La Gacilly, Pleucadeuc, Ruffiac et Sérent.

Le territoire compte 13 médecins spécialisés à Ploërmel et 33 médecins généralistes libéraux à l'échelle de l'EPCI Ploërmel Communauté. Du côté De l'Oust à Brocéliande Communauté, 28 médecins généralistes sont présents. Parmi ces médecins 10 sont âgés de 60 ans et plus sur le territoire de Ploërmel Communauté, et 5 à De l'Oust à Brocéliande Communauté. Le territoire compte 506 professionnels de santé libéraux d'après le portrait territorial de santé de chaque EPCI.

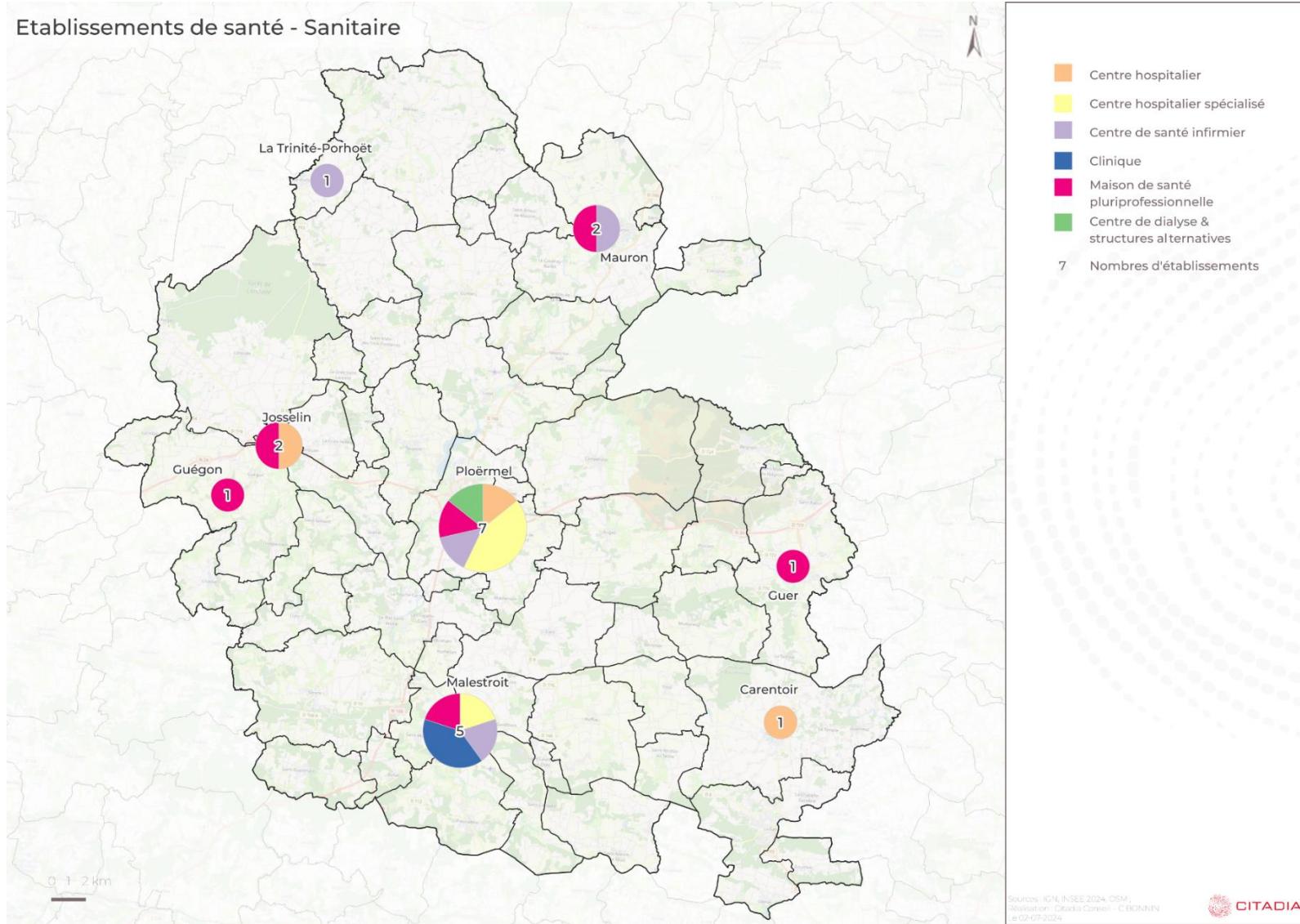
En 2023, 25,9 % des médecins généralistes du territoire étaient âgés de plus de 60 ans. Un des enjeux sera donc d'accueillir de nouveaux praticiens sur le territoire pour remplacer le départ à la retraite de presque 1/3 des médecins de Ploërmel Communauté notamment.



Extrait du Contrat Local de Santé sur l'offre de soins sur le territoire Est Morbihan



Etablissements de santé - Sanitaire



3.2.4 L'hébergement en structures pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap

Les structures à destination des personnes âgées à renforcer

A l'échelle du Pays en 2010, la population de plus de 60 ans est passée de 27 % à 31,2 % en 2020. Ces proportions sont supérieures aux moyennes françaises et bretonnes, mais équivalentes à la situation morbihannaise.

Le Pays compte 1 658 places en établissements pour personnes âgées. Ce nombre de places a augmenté en comparaison aux chiffres annoncés dans le précédent SCoT (1 365 places).

Comme exprimé précédemment, le territoire doit considérer le vieillissement de la population en proposant des structures adaptées.

En 2021, le Pays comptait :

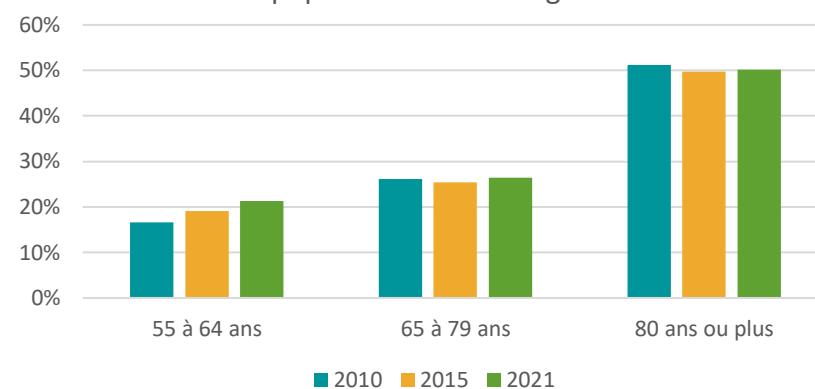
- 17 EHPAD : 10 EHPAD à Ploërmel Communauté et 7 à De l'Oust à Brocéliande Communauté,
- 7 Résidences autonomie : Concoret, Ploërmel, Josselin, Malestroit (2), Guer, Carentoir,
- 4 Petites unités de vie : Val d'Oust (2), Missiriac, Pleucadeuc.

La question du maintien à domicile.

L'allocation Perte Autonomie est une allocation destinée aux personnes âgées de plus de 60 ans qui ont besoin d'aide pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne. Cette donnée permet de se rendre compte de la proportion de personnes âgées restant à domicile.

En 2021, 895 personnes âgées ont bénéficié de cette aide à domicile et 1 369 personnes ont bénéficié de l'APA en établissement qui aide à payer une partie du tarif dépendance en EHPAD.

Part des 55 ans ou plus vivant seules selon l'âge-
population des ménages



Source : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

En 2021, 50,1 % des personnes de 80 ans et plus vivaient sur le territoire contre 48,6 % à l'échelle nationale. Une part importante des personnes âgées vivent à domicile (47,65 % des plus de 80 ans vivaient à domicile en 2018).

Cette proportion importante de personnes seules et vivant à domicile invite les collectivités à proposer des mesures d'accompagnement spécifiques pour lutter contre l'isolement : aides à domicile, rénovation thermique des logements, adaptation des logements, création de structures adaptées, ...

Certaines mesures sont déjà prises par les EPCI pour accompagner les personnes âgées: proposition de transport à la demande pour permettre aux personnes de se rendre dans les bourgs les plus proches pour bénéficier des services de proximité (commerces, services médicaux), services d'accompagnement intercommunaux pour la rénovation de l'habitat, projets d'ouverture d'habitats inclusifs à Loyat et Ruffiac, ... Des réflexions sont également en cours pour proposer une offre d'habitat intergénérationnel.

Le manque de structures à destination des personnes en situation de handicap

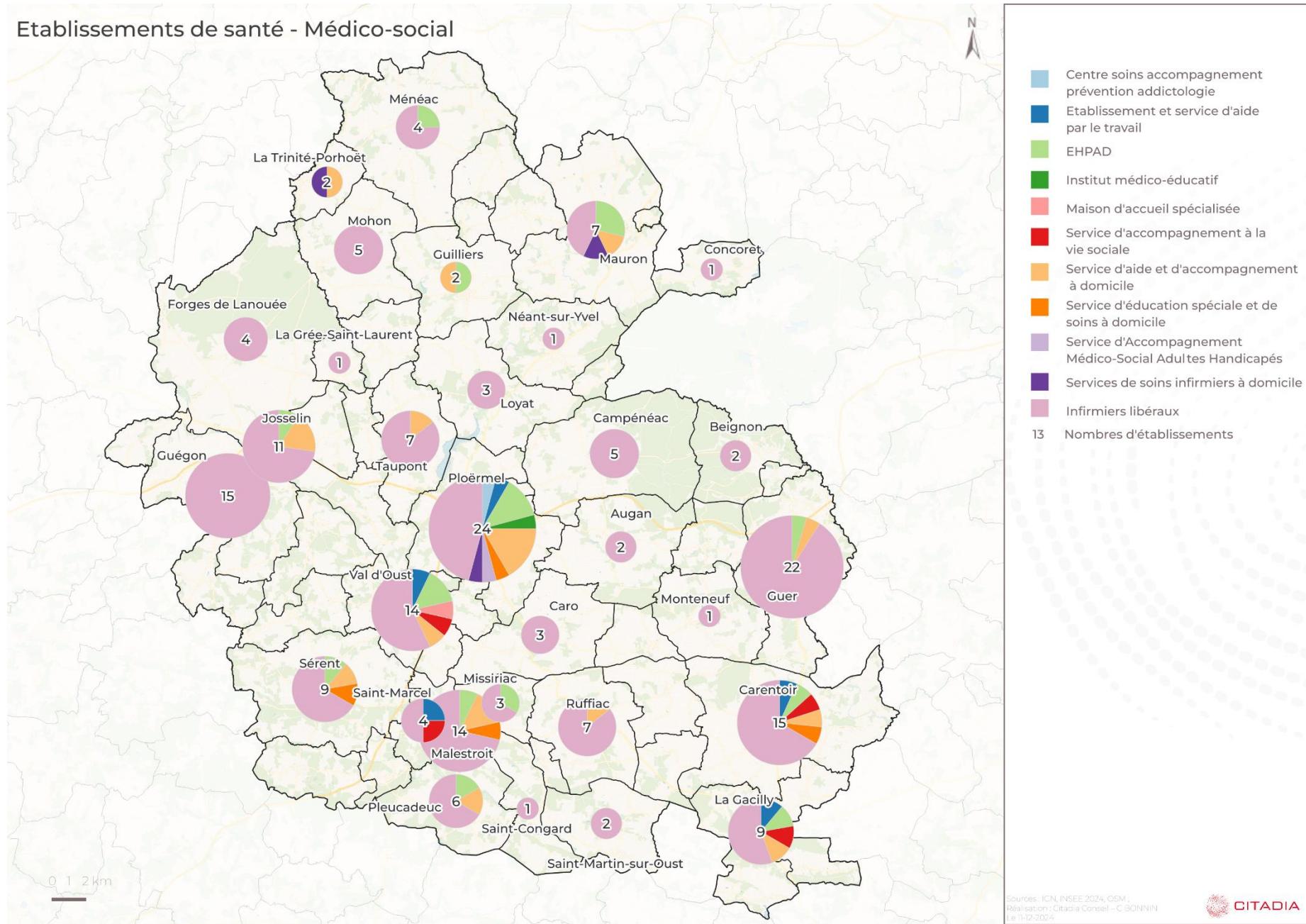
A l'échelle du Pays les structures spécialisés à destination des personnes en situation de handicap sont peu nombreuses, voici quelques exemples :

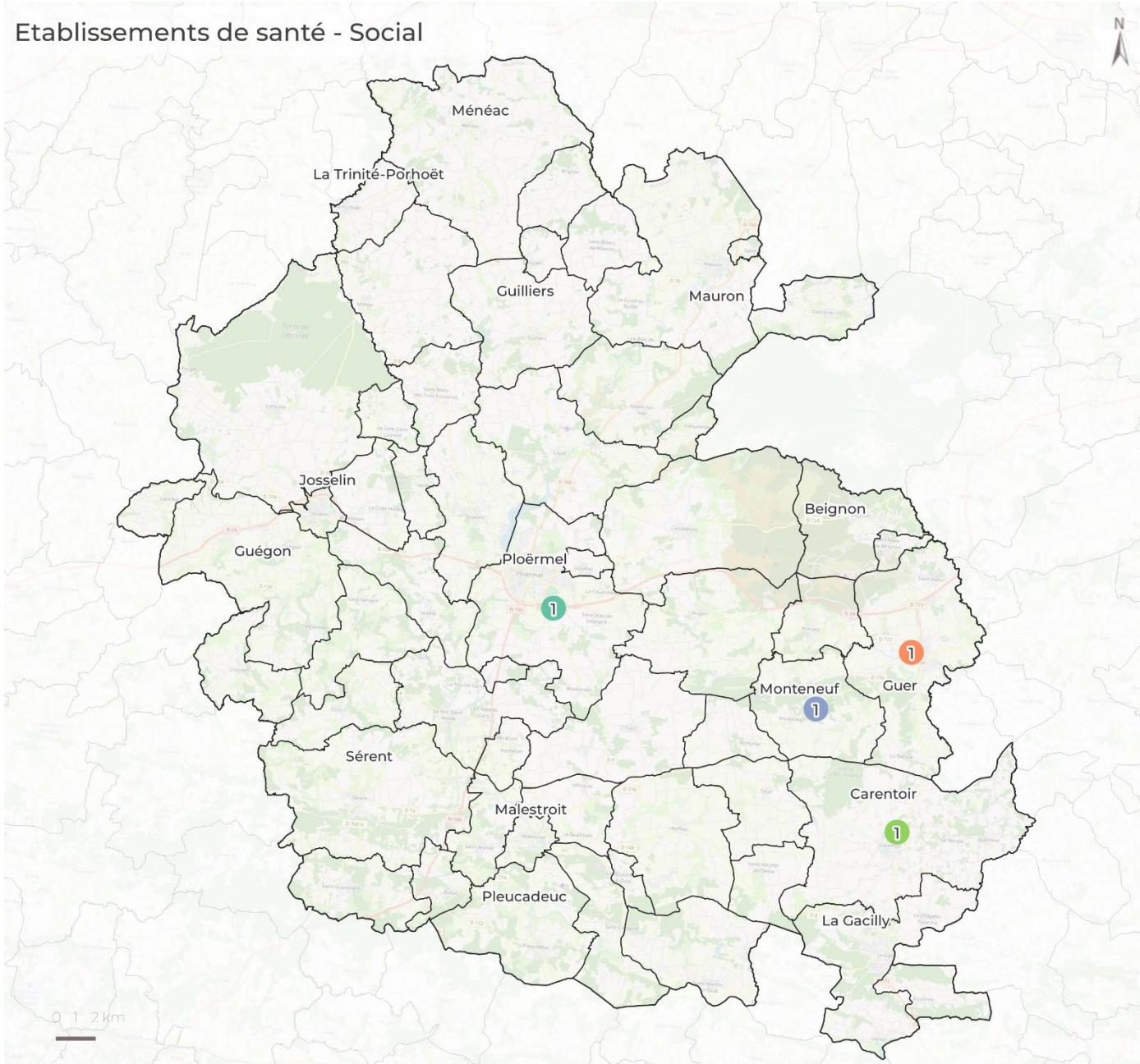
- Un foyer d'hébergement pour personnes en situation de handicap à Carentoir,
- Un Etablissement et Service d'Aide pour le Travail (ESAT) Le Phare à Val d'Oust,
- Une maison d'accueil spécialisée à Val d'Oust,
- L'Aide à Domicile en Milieu Rural à Guer,
- Une entreprise adaptée CEM 56 à Ploërmel.

L'allocation adulte handicapé (AAH) était perçue par 1 234 foyers en 2020 à l'échelle du Pays. On observe une hausse des demandeurs de cette allocation depuis ces dernières années.

Les personnes porteuses de handicaps peuvent également être redirigées vers d'autres structures à l'échelle départementale (foyers de vie, foyers d'accueil médicalisés, maisons d'accueil spécialisées,).

Etablissements de santé - Médico-social





- Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
- Centre d'accueil des demandeurs d'asile
- Centre d'hébergement d'urgence
- Foyer d'hébergement pour personnes en situation de handicap

1 Nombres d'établissements

Sources : IGN, INSEE 2024, OSM ;
Réalisation : Clapia Conseil - C.BONNIN
le 02/07/2024



3.2.5 Les loisirs, le sport et la culture

La saison culturelle à Ploërmel Communauté «Arth Maë » se déroule sur une trentaine de dates au sein de plusieurs lieux différents.

Ploërmel Communauté ne disposant pas de salle de spectacle communautaire, la saison est itinérante et nomade sur l'ensemble des communes du territoire, ce qui permet de toucher un public plus large mais qui comporte également des contraintes techniques pour les équipes (installation et démontage).

La programmation est diversifiée et comprend de la danse, musique, théâtre, cirque, slam à destination de tout public. Une partie de ces propositions est destinée au jeune public dans la mesure où un partenariat est fait avec les établissements scolaires du territoire pour que chaque jeune voit au moins un spectacle au cours de la saison.

Le territoire jouit également d'un évènement phare en automne avec le festival Brocéliande Fantastic organisé par l'intercommunalité où durant deux jours, de nombreuses animations ont autour du fantastique, du monde magique et féerique ont lieu sur le territoire, à Ploërmel et Mauron.

Les principales salles de spectacles :

Le Pays compte trois salles de spectacles et 5 salles de cinéma :

- Centre culturel Mauronoë localisé à Mauron, il abrite une salle de spectacle ainsi que des salles annexes pour les réunions. La salle de spectacle permet d'accueillir concerts, spectacles divers, congrès, conférences. Sa capacité est la plus importante du Pays avec 800 places assises et 1 200 debout.

- Centre culturel Le Belvédère situé à Guer, il propose des ateliers artistiques pour enfants et adultes, des expositions, des conférences, et pièces de théâtre.
- Pôle culturel de Ploërmel, accueillant l'école de musique et d'arts dramatiques, ainsi que des ateliers d'arts plastiques et culturels.

Les cinémas se situent à :

- Ploërmel : Cinélac, présentant la plus importante programmation du Pays ;
- Malestroit : Armoric cinéma ;
- Guer, avec un cinéma sur le site de Coëtquidan et une salle au cinéma quai 56 ;
- Josselin : Le Beaumanoir.

Un niveau élevé d'équipements sportifs

La région, dans sa « lecture régionale des dynamiques territoriales en Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne », indique que le niveau du Pays en équipements sportifs est relativement élevé. Elle pointe, notamment, la présence des équipements aquatiques, qui sont structurants à l'échelle du Pays, générant de nombreux déplacements.

Le Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne comprend notamment 6 piscines sur son territoire : à Ploërmel (2 bassins), Guer, Sérent (plein-air), Mauron (2 bassins extérieurs) et 2 bassins de plein air à la Gacilly, Malestroit (pôle sport et loisirs de l'Oust à Brocéliande Communauté, deux bassins et un espace extérieur)

Il comprend également :

- Centre régional des arts martiaux à Ploërmel
- Site artificiel d'escalade à Tréal

Des événements sportifs importants démontrent le dynamisme du territoire :

- Brocéliande Sport Nature (festival qui rassemble 15 000 visiteurs) sur la base de loisirs de Taupont
- Le trail du Lac qui rassemble près de 1000 coureurs ;

Les équipements culturels et artistiques

- Une médiathèque à Mauron, La Gacilly, Carentoir, La Chapelle Gaceline, Tréal
- Ludothèque (La Gacilly)
- Le Belvédère (centre culturel à Guer) propose des expositions, des conférences, c'est un espace de découverte et de pratique artistique.
- La Passerelle : lieu d'exposition à La Gacilly
- Une école de musique communautaire à Guer
- Une école de musique communautaire à Ploërmel
- Le centre de l'imaginaire Arthurien à Concoret qui attire 45 000 visiteurs par an (60 dates de spectacles) ;

Les musées

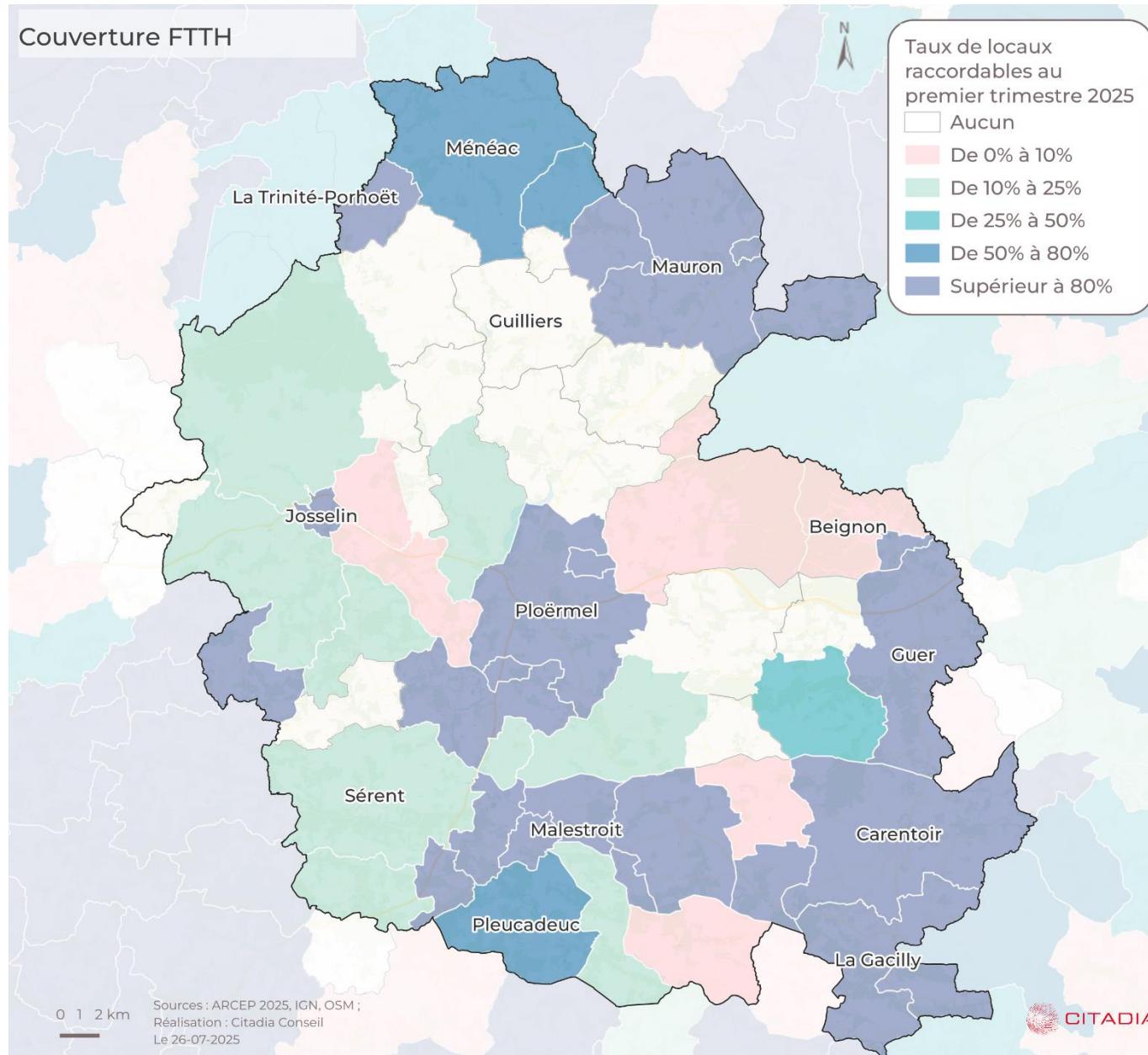
- Musée de la Résistance en Bretagne
- Musée des poupées à Josselin
- Ecomusée de Lizio
- Insectarium à Lizio
- L'univers du poète ferrailleur à Lizio

3.2.6 La couverture numérique

La région a pour ambition d'amener le Très Haut Débit à tous les foyers bretons à l'horizon 2026 grâce au déploiement de la fibre optique. Ce projet est le projet Bretagne Très Haut Débit dont le montant d'investissement s'élève à 1,7 milliard d'euros. Il est porté par Mégalis Bretagne, le syndicat mixte de coopération territoriale.

Dans le département du Morbihan, la fibre optique concernait 347 733 locaux au 30 décembre 2023 selon l'ARCEP. Par rapport à la même période l'an passé, 86 071 locaux ont été raccordés à la fibre. A l'échelle du territoire, des efforts sont encore à fournir, de nombreuses communes ne sont pas encore raccordées à la fibre, comme le montre la carte ci-contre.

La couverture numérique sur l'ensemble du territoire est nécessaire au développement de l'économie numérique et à l'accueil de nouvelles entreprises sur le territoire. La mise en place du télétravail a accéléré les besoins en connexions internet. Pour cela, le projet Bretagne Très Haut Débit donne un véritable coup d'accélérateur au déploiement de la fibre optique sur le territoire.



Extrait du taux de raccordement à la fibre optique de l'ARCEP

Equipements et services

- La diversification et l'augmentation de la capacité des structures d'hébergement seniors
- L'accompagnement de projets de structures visant à accueillir les personnes en situation de handicap
- Le renforcement de l'offre de maisons des adolescents pour assurer la santé mentale des jeunes
- La création de structures d'accompagnement à la parentalité
- Une offre satisfaisante d'accueil de la petite enfance à maintenir
- Le renforcement des structures de formation en lien avec les entreprises locales du territoire
- Le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire

Mobilités

- La pérennisation du maillage et de l'offre de transports sur l'ensemble du territoire
- L'accompagnement des initiatives pour encourager le changement des habitudes dans les pratiques de mobilités
- L'identification de pôles d'échanges multimodaux et le renforcement des aires de covoiturage existantes
- L'intégration et la création de liaisons douces dans les réflexions des futures opérations d'aménagement

Culture et loisirs

- Une offre culturelle riche et diversifiée mais qui manque d'un équipement intercommunal à Ploërmel Communauté
- L'optimisation des équipements sportifs existants
- Le soutien de la communication pour augmenter la visibilité des offres culturelles sur le territoire.

Imaginons
ensemble
notre territoire
de demain

SCoT

Pays de Ploërmel

Cœur de Bretagne

ÉCONOMIE
AGRICULTURE
ENVIRONNEMENT
HABITAT
PATRIMOINE
MOBILITÉS



Pays de Ploërmel
Cœur de Bretagne